Première phase du
Sommet mondial de la société de l'information – SMSI
2002 - 2003

Relieurs

Valérie Peugeot
VECAM

Ou comment un sommet
dépourvu de toute vision peut
servir la cause de ceux qui tissent
au quotidien les fils de sociétés de
l'information plurielles et solidaires.

Note de synthèse Octobre 2004
France Télécom R&D – DIH/UCE
Innovations ascendantes.

Avant-propos

Cette note est le fruit d'une exaspération et d'un enthousiasme.
Exaspération devant la médiocrité des résultats obtenus par les acteurs de la société civile dans le processus du SMSI, de tant d'heures de travail, d'efforts convergents, de recherche de consensus pour des textes officiels sans vision ni force, exaspération de l'épuisement moral et du dégoût qui taraudent le militant au corps les nuits de rédaction de la pénultième version d'un texte dont on sait déjà qu'il sera refusé…

Et enthousiasme devant le formidable brassage interculturel et inter-politique que représente ce sommet, devant la capacité des militant(e)s impliqué(e)s à dépasser très souvent leurs différences pour gagner en vision commune, devant l'intelligence collective qui a su se mettre en mouvement à l'occasion de cette rencontre onusienne.

À la question récurrente que l'on nous pose et que nous nous posons à nous-mêmes «à quoi ça sert?», spontanément une seule réponse s'impose. Si le SMSI ne doit avoir qu'une vertu, c'est d'avoir contribué à décloisonner les résistances et les alternatives à la société de l'information pré formatée qui se construit sous nos yeux.

Ce travail de décloisonnement, de reliance entre les luttes, les idées, les imaginaires, les actions, les acteurs a toujours été au cœur de notre éthique comme de nos projets. Le SMSI, rendez vous onusien bancal, peu médiatisé, sans grand pouvoir intrinsèque, agit de fait comme un creuset dont les acteurs de la société civile peuvent tirer parti pour organiser leurs mouvements.

L'idée en filigrane de cette étude est d'étudier le passage de logiques historiques de rassemblements unitaires, de fédérations, dont les mouvements ont éprouvé les limites, à des logiques de réseautage dans la diversité et de fabrication du consensus.

Il ne s'agit pas d'analyser l'ensemble du processus SMSI. Notre étude est limitée à la fois dans le temps et dans l'objet: tout d'abord elle procède par arrêt sur image sur la première phase du Sommet, celle qui court de juillet 2002, date du premier prepcom (comité préparatoire) à Décembre 2003 (la seconde phase qui a débuté en juin 2004 avec un prepcom à Tunis, ne s'achèvera qu'en novembre 2005). Cet exercice est bien évidemment frustrant, d'autant que l'on sent déjà à quel point cette seconde phase va constituer un tournant décisif pour la plupart des questions que nous soulevons ici. La mise en place, décidée à Genève, des deux groupes de travail - sur la gouvernance d'internet et sur les mécanismes de financements – qui se déroule en ce moment même, est à elle seule un extraordinaire laboratoire des questions démocratiques internationales.

Quant à l'objet, nous avons délibérément choisi de nous concentrer sur une approche du Sommet telle que vécue et vue par la «société civile» (nous reprenons ce terme ici tel

qu'il est communément utilisé au sein du SMSI et nous reviendrons sur les contours de cette Objet politique non identifié - OPNI dans le cours de la note). Si la première partie de l'étude redonne des éléments généraux indispensables à la compréhension du Sommet dans son ensemble, la seconde se focalise sur les familles d'acteurs impliquées dans le processus. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous chercherons à comprendre quels sont les organisations, mouvements, personnes en présence puis à voir dans les troisième et quatrième parties, en nous penchant sur un mouvement spécifique, celui des droits à communiquer, comment ces acteurs ont ou n'ont pas réussi à se relier les uns aux autres au cours de cette première phase d'un processus qui doit durer encore plus de 18 mois.

Nous sommes partis des connaissances, intuitions, analyses accumulées sur le vif au cours de la première phase du SMSI, complétées par des lectures, des recherches Web. Une fois l'essentiel de l'étude réalisée, nous avons interviewé par écrit six acteurs du SMSI, autour de quelques questions qui touchaient aux points névralgiques de la note. Ce «terrain ex post» n'a pas pour vocation de nourrir l'étude par rétroaction mais de montrer les contours de sa subjectivité - subjectivité inhérente au fait que l'auteure a été partie prenante du processus -, de la compléter, le cas échéant de la contredire.

Par ailleurs nous avons choisi de travailler sur les articulations et convergences à travers l'étude des mouvements eux-mêmes et seulement de façon subsidiaire sur leurs prises de positions au cours du SMSI.[1].

Au final, il s'agit d'une étude qui peut aussi devenir un outil militant, au service du débat, de la connaissance mutuelle, du dépassement des malentendus ou contradictions pour aider à la construction de convergences politiques fortes.

Paris, le 31 Octobre 2004

[1] Pour une analyse des convergences à travers leurs contributions écrites, on se reportera utilement au travail lexical de certains chercheurs à l'instar de Claudia Padovani autour de la gouvernance à travers les différentes contributions au SMSI in «Communication governance and the role of civil society: words and networks in the World Summit on the Information socieyt. Relflections on participation and the changing scope of political action.»

Sommaire

Première partie: La société de l'information à la recherche d'une scène politique 6

1A Les prémices du Sommet: 7

a – la montée des questions de société de l'information et de fracture numérique dans les institutions internationales non spécialisées 8

b – L'évolution des missions de l'UIT 13

c – Le contexte de la «:et économie:» 14

d – La mécanique onusienne des sommets mondiaux 15

1B Les (faux?) espoirs de la procédure 16

a/ Les racines de l'attente 17

• La séparation Entreprises/Société Civile et l'approche multipartenariale 17

• La constitution du secrétariat tripartite 18

• Une composition particulière de «:la société civile:» impliquée dans ce sommet. 19

b/ Principe de réalité: des interstices pour la société civile 22

• Un démarrage en recul, une réaffirmation des règles onusiennes 22

• Des plénières symboliques 24

• Des groupes de travail à l'ouverture aléatoire 24

• Procédures d'élaboration et de participation concrète: les allers et retours ubuesque des 2 documents de travail. 25

• La structuration de la société civile. 28

Seconde partie: Contours d'un objet politique non identifié: les participants de la société civile au SMSI. 35

2A La participation présentielle 35

• Participation globale 35

• Évolution de la participation globale, calculée sur la base du nombre de participants (et non du nombre d'entités) 36

•:participation de la société civile: composition 38

• Les motifs de participation 40

• L'absence de mécanismes de financements. 40

2B La participation à distance 43

• Les évènements périphériques officiels du sommet 43

• Les évènements auto organisés par les acteurs de la société civile 43

• Les listes de discussion 44

Troisième partie: la plateforme des «:droits de la communication », zoom sur une mouvance clé de la société civile dans le SMSI 48

3A Retour sur la naissance d'un concept 48

3B Actualité du concept 49

• Définition 49

• Droit à communiquer versus droits de la communication 50

• Le choc internet 51

3C Portraits des acteurs des droits de la communication 52

• Objet de l'étude: la plateforme CRIS 52

• Histoire de CRIS 53

• Composition actuelle de CRIS 55

Quatrième Partie: Relations entre le mouvement des Droits de la communication et les autres acteurs militants de la Société de l'Information – Éléments pour une cartographie des réseaux militants. 61

4A Actualité des relations avec les mouvements des droits de l'homme: les querelles de ménage. 61

• La controverse 62

4B L'industrie des médias, véritable adversaire des «!droits de la communication!» 64

4C Mouvements chrétiens!: une forte imbrication 66

4D Les mouvements alter mondialistes!: le Forum Social Mondial (FSM) comme lieu de carrefour 66

4E Les mouvements du logiciel libre, du droit d'auteur et des brevets!: une rencontre à l'occasion du SMSI. 69

4F L'articulation avec les mouvements de l'internet citoyen/Community networks!: une complémentarité incomprise. 70

4G La difficile rencontre avec les médias alternatifs!: la marginalisation de «!Wsis we seize!!» 73

4H!: Esquisse de cartographie des mouvements précités 79

Conclusion!: 80

Annexes!: Questions à quelques acteurs clés du processus. 83

A – Questions à Seán Ó Siochrú 84

B – Questions à Claudia Padovani 87

C – Questions à Sally Burch 92

D – Questions à Alain Ambrosi 95

E – Questions à Graciela Selaimen 98

F – Questions à Georg F. Grave 101

Remerciements 103

Première partie : La société de l'information à la recherche d'une scène politique

« En 2001, le Conseil de l'UIT a décidé d'organiser un Sommet en deux étapes, la première devant avoir lieu du 10 au 12 décembre 2003 à Genève, Suisse, et la seconde du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis, Tunisie.

Dans sa Résolution 56/183, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le cadre du Sommet adopté par le Conseil de l'UIT, ainsi que le rôle directeur principal joué par l'Union dans l'organisation et la préparation du Sommet, en collaboration avec d'autres organisations et partenaires intéressés. »[2]

Le site Web du SMSI nous rappelle que si l'UIT, Union Internationale des Télécommunications, est à l'origine du Sommet mondial de la Société de l'information, c'est en tant qu'agence des Nations Unies qu'elle trouve sa légitimité à le faire. Il indique également que ce travail ne doit pas être mené en solitaire par l'UIT mais appelle à une vaste coopération : *« Elle invite l'UIT à jouer le rôle directeur principal dans le Secrétariat exécutif du Sommet et invite en outre les gouvernements à participer activement au processus préparatoire du Sommet et à se faire représenter au niveau le plus élevé possible.*

Aux termes de ladite Résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies encourage en outre la contribution de tous les organes compétents des Nations Unies, en particulier le Groupe d'études sur les technologies de l'information et de la communication, et encourage les autres organisations intergouvernementales, notamment les institutions internationales et régionales ainsi que les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, à participer activement au processus intergouvernemental préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit. »

Pour décrypter ce Sommet il nous faut explorer un peu plus avant ce qu'évoque ce texte que l'UIT définit elle-même comme « de référence ».

Comment peut-on expliquer la tenue de ce sommet ? Pourquoi un tel rôle confié à l'UIT ? Qu'en est-il de cet appel à la contribution générale ? A-t-il été entendu et de qui ? Autour de quels thèmes se sont concentrés les débats et affrontements politiques ? Les réponses à ces questions sont autant de préalable pour comprendre comment se construisent sous nos yeux les décors d'un nouvel espace public, théâtre politique dans lequel la société informationnelle se met en débat.

[2] http://www.itu.int/wsis/basic/background-fr.html

1A Les prémices du Sommet :

Cette première partie vise à dessiner les contours subjectifs du paysage dans lequel s'inscrit le SMSI. Un sommet mondial ne naît pas de nulle part. Il est le fruit d'un climat politique, le point de rencontre de rapports de force à dimensions variables, la cristallisation de processus sociaux. Le SMSI nous intéresse d'abord en ce qu'il constitue un arrêt sur image qui permet de décrypter une époque : la relation qu'une société entretient avec la science et la technique est déterminante, elle constitue une des grilles de lecture structurantes des politiques contemporaines. Quand la société en question est mondialisée et que cette mondialisation doit justement beaucoup à cette même technique, ce décryptage est d'autant plus essentiel.

Avant de nous pencher sur le SMSI lui-même il nous faut donc comprendre ce qui l'a enfanté. Le survol historique qui suit est volontairement partial : nous chercherons à identifier dans les étapes politiques antérieures au sommet les racines de ce qui constituera les grands points conflictuels de ce dernier.

***

Le principe d'un sommet mondial sur la société de l'information est apparu officiellement en 1998, lors de la Conférence plénipotentiaire de l'UIT à Minnéapolis.
À cette occasion, cette institution internationale adopte la résolution 73 qui en propose le principe aux instances de l'ONU, en l'espèce le CAC – Comité administratif de coordination, devenu entre temps le Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies.
« ..la réaction du CAC était positive et (…) une majorité d'autres organisations et institutions avaient exprimé le souhait de se voir associées à la préparation et à la tenue du Sommet. Il a été décidé que ce Sommet serait organisé sous le haut patronage du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'UIT étant chargée d'en diriger les préparatifs. »[3]

Cette résolution est, bien entendu, le fruit d'un processus et ce sommet s'inscrit dans la continuité d'une série d'initiatives nationales et internationales.

Quatre séries de facteurs convergents peuvent expliquer cette décision :

- la montée dans les instances nationales et internationales des questions politiques liées aux évolutions techniques informationnelles et à la fracture numérique
- l'évolution du rôle de l'UIT
- le contexte économique mondial
- la mécanique onusienne des sommets

[3] Site officiel du sommet http://www.itu.int/wsis/basic/background-fr.html

a – la montée des questions de société de l'information et de fracture numérique dans les institutions internationales non spécialisées

Du point de vue de la dynamique politique institutionnelle, le sommet apparaît comme l'aboutissement d'un processus né au début des années 90[4].
Un détour par les différents textes et initiatives qui ont jalonné ces années nous aide à décrypter la manière dont le SMSI a été lancé.

• L'impulsion vient des Etats-Unis rapidement suivis par l'Union européenne. Dès 1991 le sénateur américain Al Gore force la main du Président Bush père en faisant adopter par le Congrès le « High Performance Computing Act »[5], qui accorde 2 milliards de dollars au développement d'internet.
C'est en décembre 1993, qu'Al Gore devenu Vice Président, lancera le concept métaphorique devenu célèbre des « autoroutes de l'information » dans un discours[6] accompagnant la mise en place de la NII – **National Information Infrastructure**, vaste plan d'infrastructures réseaux et informatiques, destiné à apporter l'information « aux bouts des doigts des usagers ».
Dans son discours 5 axes prioritaires :

- encourager l'investissement privé par la dérégulation et la fin des monopoles;
- encourager et protéger la concurrence ;
- fournir un accès ouvert au réseau (ce qui signifie éviter que certains fournisseurs ne limitent l'accès de leurs usagers qu'à certains contenus) ;
- éviter de créer une société de ceux qui « ont » et de ceux qui « n'ont pas » (sous entendu accès aux réseaux. Gore ne s'interdit pas ici une politique publique, en particulier en direction des écoles) ;
- favoriser la flexibilité et l'adaptabilité du cadre juridique

• Côté européen, la tonalité n'est pas très éloignée. C'est en juin 94 que le commissaire **Bangemann** propose son « **rapport pour la société de l'information planétaire**[7] », dont le plan d'action sera confirmé au Sommet européen d'Essen[8] en décembre de la même année.

---

[4] L'union européenne fait remonter sa politique en matière de société de l'information au milieu des années 80, en mettant en avant ses programmes télématiques et le lancement de la libéralisation des télécommunications (cf : http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/lvb/l24100.htm). Néanmoins il faut bien attendre le début des années 90 pour voir apparaître une vision d'ensemble de la société de l'information.

[5] http://www.hpcc.gov/congressional/laws/pl_102-194.html

[6] http://www.vecam.org/article.php3?id_article=310

[7] http://www.vecam.org/article.php3?id_article=309. Document indisponible en Français.

[8] http://ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00300.F4.htm

L'approche est alors avant tout économique, libérale et focalisée sur la croissance et la création d'emplois. Comme le montre son introduction :
« This Report urges the European Union to put its faith in market mechanisms as the motive power to carry us into the Information Age.
This means that actions must be taken at the European level and by Member States to strike down entrenched positions which put Europe at a competitive disadvantage:
it means fostering an entrepreneurial mentality to enable the emergence of new dynamic sectors of the economy ;
- it means developing a common regulatory approach to bring forth a competitive, Europe-wide, market for information services
- it does NOT[9] mean more public money, financial assistance, subsidies, dirigisme, or protectionism. »

Il comporte 10 axes prioritaires : le télétravail ; l'enseignement à distance ; les réseaux d'universités et de centres de recherche ; les services télématiques pour les PME ; la gestion du trafic routier ; la gestion du trafic aérien ; les réseaux de santé ; les appels d'offre électroniques ; le réseau transeuropéen de l'administration publique ; les autoroutes urbaines de l'information.

On notera que le terme de « besoins sociaux » fait une fugace apparition à la page 22 du rapport, et que s'il est parlé tout à tour d'utilisateur et de citoyen, la figure qui est clairement pointée derrière l'ensemble du texte est le consommateur. Quant à l'implémentation du plan d'action, seules les forces du marché sont conviées activement à le mettre en œuvre, en partenariat avec des pouvoirs publics relégués à un rôle de second rang. La société civile, les associations, les pouvoirs locaux ne sont même pas mentionnés. Tout au plus des « groupes de citoyens » sont évoqués pour la mise en place des « autoroutes urbaines de l'information » qui visent à connecter les foyers pour leur donner accès à des « divertissements multimédias ». Quant aux questions de droits de propriété intellectuelle, elles sont déjà présentes, avec en filigrane la peur que les réseaux ne les affaiblissent en facilitant la circulation des informations.

• C'est en **1995** que le ***G7***, réuni à Bruxelles, place pour la première fois au cœur de son ordre du jour la question de la société de l'information[10].
Synthèse pour partie des deux textes européen et américain, on retrouve en colonne vertébrale : la concurrence, l'investissement privé, l'ouverture de marchés mondiaux, la constitution d'opérateurs planétaires etc.

En revanche font leur apparition 3 thèmes jusqu'ici quasiment absents:

- *la diversité culturelle et linguistique* : sur cette question, on perçoit entre les lignes un certain embarras des auteurs qui d'une main veulent encourager

---

[9] Les majuscules figurent dans le rapport original.

10 http://europa.eu.int/abc/doc/off/bull/fr/9501/sommai56.htm

l'apparition d'opérateurs planétaires, maîtrisant aussi bien les réseaux que les contenus, et de l'autre appellent à la production de contenus locaux. Une contradiction à laquelle la seule réponse apportée est la vigilance anti–concentration. Une réponse économique à une question culturelle.

- *la maîtrise des implications sociales et sociétales de la société de l'information.* Cet énoncé de principe ne se traduit dans le reste du texte par aucune action spécifiques (ex : création d'un observatoire, d'indicateurs…) et semble en contradiction avec le positivisme qui imprègne globalement le document.

- *l'attention aux pays les moins développés.* Si le principe d'un accès universel est repris, le texte est en net recul par rapport à celui de Gore sur ce que l'on appelle aujourd'hui la fracture numérique. Aucune attention spécifique n'est portée à ceux qui, dans les sociétés développées, risquent d'être les laissés pour compte de la société de l'information. Quant aux pays du Sud, au-delà d'un énoncé de principe, pas une ligne ne tente concrètement de les faire monter à bord de ce qui semble être un nouvel eldorado aux yeux de ses promoteurs.

Quant aux 10 projets thématiques sélectionnés, leurs objets sont a priori intéressants puisqu'ils vont de la médecine à l'éducation en passant par les bibliothèques, l'environnement…, mais demeurent à un niveau de généralité suffisant pour n'engager personne. L'histoire a d'ailleurs montré que peu de résultats tangibles en sont sortis.

• De 1995 à 2000, **l'Union européenne** avance dans l'élaboration de ses politiques en mettant l'accent sur 5 dimensions : l'accès aux données publiques (programme Prince, livre vert sur l'information émanent du secteur public…), la propriété intellectuelle (livre vert sur les droits d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information), la sécurité (Communication "Ensuring security and trust in Electronic communication - Towards a european framework for digital signatures and encryption"), l'emploi (Stratégie pour l'emploi dans la société de l'information), la convergence des secteurs des télécommunications, des médias et des TI. Elle inscrit également un volet clairement identifié TIC dans son Vème programme cadre de R&D en 1999 doté de 3600 Meuros et lancé la même année son programme « eEurope, une société de l'information pour tous »[11]. On remarquera dans le plan d'action une inflexion : si la ligne reste celle du marché concurrentiel comme réponse naturelle aux besoins de connectivité, les pouvoirs publics sont officiellement appelés à jouer un rôle pour répondre aux défaillances du marché[12] en matière d'aménagement du territoire. Si les pays membres se sont empressés de mettre en place le cadre législatif dérégulateur du secteur des

11 Pour un suivi chronologique des politiques communautaires en matière de société de l'information, on se reportera utilement au site du CREMOC http://www.cremoc.org/eeurope.htm

[12] « *Il peut être justifié que les pouvoirs publics investissent dans les infrastructures de la société de l'information dans les régions moins favorisées en cas de défaillance du marché, lorsque les investissements privés ne peuvent à eux seuls être rentables.* » Extrait du plan d'action eEurope.

Télécommunications, il faudra 5 ans à la France pour adopter la loi[13] autorisant les collectivités territoriales à se substituer aux opérateurs défaillants.
Le logiciel «bpen source» (et non le logiciel libre) fait aussi une timide apparition dans ce plan d'action, associé aux systèmes de sécurité ( )
Quant à la dimension sociale du plan d'action, elle est à peine abordée. Si l'école semble être une priorité, le souci est clairement de préparer la main d'œuvre de demain à l'économie numérique plutôt que de penser l'alphabétisation numérique du citoyen. Quant au volet sur l'emploi, il ne saurait être plus explicite: des emplois ne seront créés qu'en sacrifiant des régulations protectrices des salariés («*Les partenaires sociaux devraient être encouragés à contribuer à ce mouvement en soutenant des accords de flexibilité du temps de travail, dans l'intérêt des employeurs comme des employés*»). En revanche apparaît pour la première fois l'idée d'une politique publique en matière d'accès par le biais de lieux publics, destinés aux populations les plus marginalisées[14]. Les contenus numériques quant à eux sont pensés encore une fois en termes marchands, uniquement à travers les industries de la culture et du jeu.

• En Juillet **2000**, le **G8 réuni à Okinawa** (Japon) publie la Charte d'Okinawa sur la Société mondiale de l'information. Toujours dans la lignée des textes précédents suivant une logique néo conservative et positiviste, on y notera cependant quelques inflexions notables, qui laissent déjà entrevoir certaines des controverses du SMSI.

- Les questions de Propriété intellectuelle semblent prendre plus d'importance et une phrase équivoque fait son apparition, qui esquisse le conflit sur le logiciel libre sans le nommer: «'engagement réitéré par les pouvoirs publics d'utiliser les logiciels dans le respect des règles de protection des droits de propriété intellectuelle est important lui aussi»
- La montée des questions de sécurité: bien que nous nous situons encore en amont du 11 Septembre, le climat change. Le G8 vient de tenir une conférence à Paris intitulée «Dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé sur la sécurité et la confiance dans le cyberespace». Simultanément se négocie au Conseil de l'Europe une convention sur la cybersécurité.
- L'expression «fossé numérique» a fait son apparition et ne quittera plus le vocable des institutions internationales
- La société civile, qui jusqu'ici n'avait pas sa place dans cette «nouvelle économie», est convoquée pour participer à la mise en place de la lutte contre la fracture numérique.
- La doctrine selon laquelle les technologies de l'information constitueraient de facto un facteur de développement pour les pays du sud est énoncée. Les risques

[13] Loi du 21 Juin 2004 sur la confiance dans l'économie numérique, par ailleurs très critiquable et critiquée sur d'autres aspects
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECOX0200175L

[14] «Installer des points d'accès à l'internet dans les lieux publics et créer dans toutes les collectivités des télécentres offrant l'accès à des infrastructures États membres de formation et de travail électronique, le cas échéant en faisant intervenir les Fonds structurels.

pour les pays du Sud sont désormais ramenés à la question de leur exclusion de la société de l'information.
- La possibilité de développer des contenus gratuits est brièvement évoquée.

En conclusion le G8 met en place une structure ad hoc, temporaire, intitulée Groupe Géant (groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies), Dot Force en Anglais pour Digital opportunity task force.

Cette structure travaillera pendant deux ans, accouchant au bout de la première année d'une série de recommandations[15] transmises au G8 de Gênes, où elles ne seront pas médiatisées et passeront totalement inaperçues au vue de l'actualité de violence policière qui y sévit. Aucun financement spécifique ne sera mis en place pour la mise en œuvre de ces recommandations, charge aux différents États membres et autres participants de les mettre en œuvre en recherchant des actions coordonnées. Nous sommes en pleine application des principes de « nouvelle gouvernance » sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. À titre d'exemple, « l'accès public » figurait parmi les 7 thèmes issus des travaux de la Dot force ; à ce titre, États, entreprises ou ONGs pouvaient s'en emparer et décider conjointement des actions à mener. Ainsi, le CRDI (centre de recherche pour le développement international) canadien et IICD (International institute for communication and development) l'ONG hollandaise se sont engagés à monter conjointement un centre d'appui pour les télécentres. Le gouvernement français de son côté, lance le programme ADEN, pour ouvrir des points d'accès publics à internet dans les pays africains les moins avancés, programme qui commence à voir le jour concrètement en 2004.

• Quelques mois après les débuts des travaux de la Dot force, l'ONU lance sa propre initiative, intitulée UN ICT Task force[16]. Proposée par l'ancien Président du Costa Rica José-Maria Figueres Olsen, elle est lancée officiellement par Kofi Annan en novembre 2001. Elle est constituée d'une cinquantaine de personnes issues du secteur privé, des gouvernements et institutions internationales (OPMI, Banque mondiale, …) et de quelques ONG (APC, Grameen Trust…). Elle inscrit officiellement son travail comme contribution au SMSI, dont le principe vient d'être officiellement adopté.
Trois caractéristiques ressortent de ses travaux :
- un appel massif au secteur privé. Le communiqué de Kofi Annan qui sert de page d'accueil sur leur site est de ce point de vue explicite, puisque c'est le titre même de son allocution : « Lauching Information and Communications Technology (ICT) Task Force, Secretary-General Appeals for Support from Private Sector ».
- un focus particulier sur le rôle des TIC dans la réduction de la pauvreté, la Task force inscrivant son action dans le cadre de la « Déclaration du Millénaire »[17].

[15] http://www.dotforce.org./reports/DOT_Force_Report_V_5.0h.html

[16] http://www.unicttaskforce.org/

[17] http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.htm

- un rôle essentiellement de catalyse, d'appui, de reproduction et de mise en cohérence d'autres initiatives existantes : « The Task Force will not develop operational or implementing capacity but rather seeks to build upon existing, emerging and new initiatives and activities and focuses on adding value to them by helping to coalesce and scale up these efforts and by facilitating and supporting coordination and collaboration among all stakeholders. »

b – L'évolution des missions de l'UIT

Au moment où le principe du SMSI a été lancé, de nombreuses voix se sont élevées pour s'étonner que ce soit l'UIT – Union Internationale des Télécommunications – qui soit en charge de ce Sommet. En particulier, il eut semblé logique que cette tâche soit confiée à l'UNESCO, au vu du travail déjà réalisé par cette dernière institution sur les questions d'information. D'autant plus logique que le Sommet était censé devoir couvrir l'ensemble des questions de société liées à la mutation informationnelle et non uniquement les questions techniques ou d'infrastructures[18].
Du point de vue de l'UIT, ce positionnement sur le Sommet semble répondre à une volonté d'élargissement de ses missions, volonté qui a commencé à s'afficher dès la fin des années 1980. C'est en effet à la Conférence des plénipotentiaires de Nice en 1989 que l'UIT décide de « placer l'assistance technique fournie aux pays en développement à égalité avec les activités classiques de normalisation et de gestion du spectre. Elle a créé à cette fin le Bureau de développement des télécommunications (BDT) chargé de soutenir les initiatives prises pour améliorer les communications dans les pays en développement[19] ». En 1992, l'Union se réorganise de fond en comble autour de trois grands domaines d'activité: le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T), le Secteur des radiocommunications (UIT-R) et le Secteur du développement des télécommunications (UIT-D). C'est surtout en 1994 à Kyoto que la Conférence de plénipotentiaires a « reconnu la nécessité de créer un forum dans le cadre duquel les Membres prendraient part à de grandes discussions informelles sur les politiques et stratégies de télécommunication dans le monde ».

L'UIT à cette date semble donc vouloir sortir d'une approche purement technique de ses tâches pour aller vers une réflexion plus politique.

Elle veut surtout ne pas rester en dehors des mutations induites par l'arrivée d'internet, un domaine qui semble à première vue lui échapper.

---

[18] On notera le vocabulaire utilisé par l'UIT dans son site. Point de service d'intérêt général ou d'usagers, encore moins des citoyens, mais des « clients ». L'ambition affichée de l'UIT est à partir de 1994 de promouvoir par son plan stratégique « une approche tenant davantage compte du client ».

[19] http://www.itu.int/aboutitu/overview/history-fr.html

A la même période sont apparus en effet une série d'organismes «internationaux» (ou du moins censés gérés des questions supra nationales) liés à internet. En janvier1986, naît l'IETF[20], internet Engeniering Task Force, qui préside à l'architecture générale d'internet et en élabore les normes et protocoles. En 1994, Tim Berners-Lee, avec le MIT, l'INRIA et le CERN, crée le World Wide Web Consortium dont le rôle est de développer des protocoles communs pour assurer le développement du Web et faciliter l'interopérabilité – une fonction que l'UIT a toujours joué jusqu'ici dans les domaines des télécommunication et des radiocommunications. Quant à l'ICANN, structure à but non lucratif américaine, lancé en Octobre 1998, il a en charge la gestion des noms de domaines. Si les trois organisations ont des histoires, des structures juridiques et des modes de gestion du pouvoir très différents les uns des autres, leur point commun est de ne pas suivre une logique intergouvernementale. Émanations des communautés créatrices de la technologie, elles échappent au contrôle direct de la communauté internationale des États[21], et en particulier à celui de l'UIT.

On peut donc faire l'hypothèse que l'initiative SMSI prise par l'UIT était une manière pour cette agence historique de (re)prendre pied dans la «galaxie internet». On sent là pointer les questions de «gouvernance de l'internet» qui seront tellement prégnantes au cours du SMSI: quelle place respective des structures intergouvernementales et des organismes émanent des acteurs.
Pour étayer cette hypothèse, on notera qu'au cours de la Conférence plénipotentiaire de 1998 deux injonctions simultanées sont données à l'Agence, comme l'indique son propre site Web[22]: «La Conférence a approuvé la création d'un nouveau Sommet mondial sur la société de l'information et a invité l'UIT à davantage s'impliquer dans l'évolution de l'internet, en tant que moyen de communication mondial».

c – Le contexte de la «net économie»

Ce n'est pas un hasard si cette résolution de l'UIT a été prise en pleine apogée du phénomène d'hypnose collective intitulé «net économie».
Les chiffres publiés à cette époque[23] – et dont l'histoire a montré leur faible pertinence – annonçaient une explosion du secteur. «*La croissance du secteur des nouvelles technologies est un phénomène réel. Ce secteur a connu une croissance de 68% entre*

---

[20] On lira avec intérêt le «tao» de l'IETF qui décrit, entre autres, l'auto organisation de cette communauté essentielle à l'existence et à l'évolution d'Internet http://www.ietf.org/tao.html

[21] Ce qui ne signifie pas pour autant que certains États n'ont pas d'emprise sur ces organisations. Le lien entre les États-Unis et l'ICANN est au cœur du conflit qui entour cette dernière.

[22] http://www.itu.int Lien pré cité

[23] Voir par exemple un site qui semble non actualisé depuis 2001: http://www.internetindicators.com/

début 98 et début 99, créant 2,3 millions d'emplois, et voyant exploser la valorisation boursière de ses dot.com» indique Sandra Cochais sur le site commun à l'École nationale supérieure et à l'Institut des Sciences Politiques[24].

Ce contexte économique peut expliquer à deux titres l'interaction avec la décision de l'UIT :

- une volonté des acteurs économiques de ce secteur de commencer à explorer, se positionner et développer les marchés de demain, à savoir les marchés des pays non développés
- un sentiment de toute puissance financière qui rendait un certain nombre de chefs d'entreprise plus sensibles à des discours « bene volens », à l'image de celui de Kofi Annan cité plus haut. Dit un peu plus cyniquement, les bénéfices réalisés par certaines entreprises du secteur en 1998 ont été tels qu'elles pouvaient se permettre à moindre coût une politique d'image sur le thème « nous aidons les pays pauvres à se développer » ou « nous luttons contre la fracture numérique ». Cette situation a ouvert une opportunité pour des individus au sein de certaines entreprises qui ont pu mener des actions à dimension solidaire.

d – La mécanique onusienne des sommets mondiaux

Le dernier facteur dans l'émergence de l'idée du SMSI, est lié au mode de travail de l'ONU. Depuis 1990, l'ONU multiplie les sommets internationaux, censés permettre à la communauté internationale de « se mettre d'accord sur des valeurs communes, des objectifs partagés et sur les stratégies à mettre en place pour les atteindre »[25] face aux problèmes les plus graves de l'époque. Si la méthode des grandes conférences internationales n'est pas nouvelle, l'ONU a cherché à les systématiser et à en faire des temps forts de son action à partir du début des années 90.
Huit grandes conférences se sont succédées durant la période qui a précédé la proposition de l'UIT : Sommet mondial des Droits de l'enfant en 1990 à New York ; Sommet de l'environnement et du développement à Rio en 1992, appelé aussi Sommet de la terre ; Conférence mondiale sur les droits de l'homme en 1993 à Vienne ; Conférence internationale sur la population et le développement au Caire en 1994 ; Sommet mondial pour le développement social à Copenhague en 1995 ; Conférence mondiale sur les femmes en 1995 à Pékin ; Conférence des Nations Unies sur les établissements humains en 1996 à Istanbul et enfin Sommet mondial de l'alimentation à Rome la même année[26].

---

[24] http://barthes.ens.fr/scpo/Presentations99-00/Cochais/index.html

25 Site des Nations Unies http://www.un.org/french/events/introfr.htm

26 http://www.un.org/french/events/fconferences_archives.htm

Le SMSI s'inscrit donc en droite ligne de ces sommets, grands rendez vous mondiaux, dont on peut critiquer sans grande difficulté le faible résultat politique mais qui ont le mérite pour le moins de publiciser des grands enjeux, de les sortir de leur technicité ou de leur confidentialité pour y sensibiliser le grand public. À cet égard le sommet de Rio a été exemplaire, portant à l'attention générale les questions de développement durable. Ce travail culturel – constituer un substrat de sensibilisation dans une société -, préalable indispensable à un travail plus strictement politique, est à mettre au crédit de certains sommets de l'ONU. Nous verrons par la suite que cette fonction «pré politique» est loin d'être remplie dans le cas du SMSI.

Comprendre le SMSI, c'est identifier le processus qui l'a précédé, comme nous venons de le faire au travers de cette chronologie, on constate que innovation technique, idéologie économiste, politiques nationales et supranationales, évolution de l'espace public international ont convergé pour accoucher du Sommet.
Mais comprendre le SMSI, c'est aussi déchiffrer la mécanique institutionnelle qui opère dans cet espace public international. Un détour par la procédure qui préside aux travaux du SMSI nous donne des clés complémentaires.

1B Les (faux?) espoirs de la procédure

Le SMSI a très vite soulevé d'importants espoirs du côté des acteurs de la société civile quant à la manière dont ses acteurs seraient intégrés au processus. Dans les mois qui ont suivi le premier «Prep Com[27]» de nombreuses prises de positions publiques annonçaient une ouverture inédite dans la procédure du Sommet et certains[28] s'enhardissaient à y voir le signe avant-coureur d'une démocratisation de l'espace international.
Par démocratisation, nous entendons ici le passage d'un mode de négociation fermé, plus ou moins transparent, entre gouvernements, à un mode plus participatif dans lequel des acteurs non gouvernementaux susceptibles de contribuer à l'enrichissement de la dynamique seraient conviés[29].

D'où est venu cet espoir? Certainement pas du texte même de la résolution onusienne qui spécifie bien dans son second paragraphe que «*the preparations for the Summit take place through an open-ended intergovernmental preparatory committee,…*». Juridiquement, nous nous situons bien dans un cadre de négociation intergouvernementale classique.

---

[27] Prep com: conférence préparatoire d'un Sommet de l'ONU. La première phase du SMSI qui a abouti au Sommet de Genève en Décembre 2003, a été précédé de 3 Prep coms, d'un Prep com bis et d'une intersession.

[28] Dont l'auteure de cette note

[29] Cette conception de la démocratisation peut être discutée mais ce n'est pas l'objet de cette note. L'auteure en assume la responsabilité.

a/ Les racines de l'attente

Dès lors plusieurs facteurs peuvent expliquer ces attentes, certains venant des signaux envoyés par les institutions elles-mêmes, d'autres liés très certainement au type d'acteurs qui composent cette « société civile » impliquée dans le SMSI.

• *La séparation Entreprises/Société Civile et l'approche multipartenariale*

Dans l'approche onusienne traditionnelle, la société civile comprend tout ce qui n'est pas gouvernemental. Le concept d'ONG – Organisation Non gouvernementale - est particulièrement confus à l'ONU puisqu'il comprend « toutes les organisations (…) qui ne sont pas des gouvernements centraux et n'ont pas été créés par une organisation intergouvernementale, y compris les associations d'entreprises, les parlementaires et les autorités locales »[30] Cette définition, puisant à la tradition Tocquevillienne pour laquelle tout ce qui n'est pas l'État est la société civile, a longtemps prédominée. Elle semble aujourd'hui éloignée de la compréhension courante, qui tend à exclure du champ de la société civile, non seulement tout ce qui relève de la puissance publique, mais aussi du secteur marchand, et à n'y voir que les formes organisées des citoyens (associations, ONG, syndicats…) ou des individus dont l'œuvre contribue au bien commun (universitaires, artistes…).

C'est au moment de la Conférence Habitat II à Istambul en 1996 que le concept large commencera à être remis en cause et à s'affiner. Les pouvoirs locaux, à travers leurs organisations internationales font une montée en force et obtiennent une reconnaissance particulière dans ce sommet dont ils sont *de facto* le centre de gravité. Mais ce précédent n'aura pas de suite : dans les conférences qui suivront les autorités locales seront à nouveau noyées dans la masse de la « société civile », nonobstant la source élective de leur légitimité et leurs responsabilités de puissance publique.
Il faut attendre 2002 pour que le concept soit à nouveau remis en cause, cette fois-ci pour tenter de différencier le secteur privé du reste des acteurs. C'est à la Conférence de Mexico sur « le financement du développement » que pour la première fois on voit apparaître dans les documents de procédure onusiens une distinction formelle entre « le secteur des affaires » et le reste de la société civile, même si c'est pour affirmer que les procédures d'accréditation des entités du secteur privé sont les mêmes que pour les ONG.[31]

---

[30] Glossaire du Rapport Cardoso « We the peoples: civil society, the United Nations and global governance », rapport sur les relations entre les Nations Unies et la Société civile. Traduction de l'auteure.

[31] Document de référence sur la participation de la société civile dans les Conférences des Nations Unies et les sessions spéciale de son Assemblée générale pendant les années 90. http://www.itu.int/wsis/docs/background/general/reports/civilsociety1.htm

Plus généralement c'est à la même conférence que l'on voit apparaître le vocable de «stakeholder» et avec lui l'idée d'une approche multipartenariale (multistakeholder) de la gouvernance mondiale.
Un «concept valise»[32] dans lequel chaque acteur de la scène internationale place ce qui arrange sa représentation du monde: réponse à l'absence de démocratie internationale, révélateur de l'impuissance des États nations, porte d'entrée du secteur privé dans l'espace diplomatique, caution morale et maquillage d'un système intergouvernemental, méthode d'instrumentalisation douce des ONG, méthode pour achever l'affaiblissement des États nations, horizon démocratique du nouveau millénaire… On peut trouver tout et son contraire dans la littérature afférente. L'objet ici n'est pas de prendre position dans ce débat mais de comprendre le climat politique et médiatique qui entoure le SMSI.

Le sommet de Johanesbourg (Rio + 10) qui s'est achevé en septembre 2002 a constitué une sorte de point d'orgue de ce discours sur le multipartenariat. La mainmise du secteur privé, omniprésent physiquement sur les lieux de la rencontre, en particulier sous une forme publicitaire agressive, n'a pu qu'entretenir le doute légitime des ONG présentes.
De fil en aiguille, le concept d'approche multipartenariale fait aujourd'hui partie d'un corps de pensée des institutions internationales, comme vient de le confirmer le rapport Cardoso[33] publié en Juin 2004 sur les relations entre les Nations Unies et la société civile.
Dès 2003, c'est donc sur cette toile de fond que s'est ouvert le processus du SMSI.

• *La constitution du secrétariat tripartite*

Dans le processus de préparation, le signal le plus fort envoyé par les institutions internationales est venu de la mise en place d'un secrétariat tripartite, comprenant une section à part entière dédié à la «société civile», hors secteur privé. Que la coordination générale de la préparation organisationnelle du sommet ne soit pas strictement entre les mains de personnes relevant soit des organisations internationales, soit des États membres a été reçu comme une ouverture. Ceci était d'autant plus vrai que les deux personnes[34] nommées par l'UIT pour assurer cette coordination côté société civile se s'étaient faites le chantre d'un tel discours. Eux-mêmes anciens fonctionnaires des Nations Unies, puis fondateurs d'une ONG suisse[35], à

---

[32] Nous signalons que le concept de «diplomatie multipartenariale» dispose même de son site Web: http://textus.diplomacy.edu/portals/msd/oview.asp

[33] http://www.un.org/reform/panel.htm

[34] Il s'agit de Louise Lassonde http://www.fdd.org/fdd/reseau/louise.html et Alain Clerc http://www.fdd.org/fdd/reseau/alain.html

[35] La Fondation du Devenir http://www.fdd.org/

l'origine du réseau africain Anaïs, ils n'ont eu de cesse depuis le Congrès des réseaux de l'internet citoyen de Barcelone en 2000 jusqu'à l'ouverture du processus officiel, d'inviter la société civile à participer au SMSI, opportunité selon eux sans équivalent dans l'histoire des Nations Unies pour redessiner une autre démocratie à l'heure des réseaux[36]. De plus, ils revendiquaient le fait d'avoir influencé l'UIT dans le sens d'un processus plus ouvert.

• *Une composition particulière de «la société civile» impliquée dans ce sommet.*

L'aspiration des acteurs dits «de la société civile» à une plus grande implication dans les processus de négociations internationale n'est pas nouvelle. Elle apparaît comme une constante de tous les sommets.

Mais dans le cas du SMSI (première phase), les participants impliqués au titre de la société civile présentent des caractéristiques particulières qui peuvent expliquer en partie l'empathie avec l'approche multipartenariale [37]:

- Une familiarité avec des processus non-gouvernementaux internationaux pour certains d'entre eux. Les participants déjà impliqués dans les instances sus mentionnées (ICANN, W3C, IETF) considèrent que tout ce qui a trait à la société de l'information doit être géré selon le même type de processus dans lesquels «ceux qui font» (les développeurs, les ingénieurs…) sont au centre de gravité des processus de décision. Certains d'entre eux se sont déjà largement mobilisés pour la transformation du mode de fonctionnement de l'ICANN autour de l'initiative «Icann at large[38]», qui vise à démocratiser la gestion des noms de domaines, sans pour autant la confier à un organisme inter gouvernemental.

- Pour la majorité d'entre eux, une faible maîtrise de ces processus politiques et des rapports de force qui leur sont liés. Ceci s'explique par l'absence quasi totale des syndicats, l'absence tout aussi frappante des élus non gouvernementaux (aucun parlementaire ou élu local ne s'est impliqué réellement dans la négociation), la faible participation d'activistes des ONG de terrain, et la «jeunesse» des ONG présentes. Mis à part quelques acteurs historiques liés au droit à communiquer sur lesquels nous reviendrons, la plupart des acteurs présents découvrent pour la première fois les couloirs et tractations d'un processus institutionnel quelconque.

---

[36] Voir par exemple l'article d'Alain Clerc sur le site suisse dédié au SMSI de l'IUÉD (institut universitaire d'études du développement) http://www.unige.ch/iued/wsis/DEVDOT/00280.HTM

[37] Pour une description plus complète des acteurs impliqués au titre de la société civile, se reporter à la seconde partie de cette note.

[38] http://www.icannatlarge.com/

- Sur un plan plus politique, de nombreux militants de l'internet sont issus de mouvance d'inspiration libertaire, pour lesquels une approche intergouvernementale pure est une aberration *a priori*. C'est le cas, par exemple, de certains militants du logiciel libre.

- Enfin et surtout, toute une génération de nouveaux militants émerge autour d'internet ils sont pétris de fonctionnement en réseaux, de structuration rhizomatique. Ils sont convaincus que l'entrée dans l'ère de l'information permet de dépasser l'Etat nation, considéré comme archaïque et inadapté à gérer le monde contemporain dans toute sa complexité. Aux yeux de cette génération, elle permet surtout de construire de nouveaux rapports de pouvoirs inspirés des pratiques coopératives déjà en œuvre dans le monde des réseaux.

Dès lors derrière un front apparemment uni de revendication d'une plus grande implication de la société civile dans le processus du SMSI, se dessine une première ligne de fracture, certainement peu ou pas perçue par les protagonistes :

- d'un côté des acteurs « pré internet » qui s'inscrivent dans une logique politique classique de pouvoirs/contre pouvoirs avec toutes les déclinaisons possibles en fonction des sensibilités culturelles et politiques. Du lobbying au rapport de force en passant par la contre expertise, l'idée qui sous tend l'ensemble n'est jamais la remise en cause de l'État et ses représentants comme source première de légitimité mais bien celle de faire pression sur des élus pour infléchir leurs décisions.
- De l'autre des acteurs « post internet » pour lesquels l'État est un acteur parmi d'autres, à la légitimité extrêmement limitée puisqu'en matière de technologies de l'information ses représentants souffrent d'un déficit d'expertise chronique et n'ont joué qu'un rôle marginal dans la créativité qu'ils jugent fascinante de l'ère des réseaux. A leurs yeux, l'ère des réseaux est anthropologiquement celle du pouvoir diffus, dans lequel la source de légitimité première est celle de l'action et non du mandat.

Cette première ligne de fracture est particulièrement importante à cerner car elle permet d'éclairer d'un jour différent des dissensus au sein de la société civile dont les explications sont habituellement cherchées ailleurs.

De facto, le second groupe d'acteurs se trouve spontanément à l'aise avec l'approche du « multipartenariat » en vogue dans les milieux institutionnels. Le dossier de la gouvernance d'internet sur lesquels nous reviendront en est une illustration de nombreux militants du SMSI s'opposent farouchement à toute approche intergouvernementale dans la gestion d'internet, approche souvent considérée comme la pire des solutions.

À l'inverse, les ONG « ancienne génération » considèrent avec suspicion l'approche multipartenariale et y distinguent le nouveau fer de lance d'une vision néo libérale de la mondialisation, destinée à entériner voir renforcer le poids du secteur privé dans la

gestion des affaires du monde et à affaiblir un peu plus chaque jour les moyens d'action de la puissance publique.

Cette dernière préoccupation entre peu ou pas dans les considérations de la seconde mouvance, qui ne se positionne pas de façon globale sur les enjeux liés à la mondialisation. Certains acteurs de cette nouvelle génération internet vont jusqu'à considérer que l'entrée dans l'ère informationnelle ouvre une nouvelle ère politique dans laquelle la puissance publique n'est plus de mise. Dès lors il ne s'agit plus pour eux de «nouvelle économie» mais véritablement de «nouvelle société».
Les écrits d'Artur Serra, anthropologue à l'Université polytechnique de Catalogne illustrent particulièrement bien cette approche en termes de «nouvelle société»:

«*La question que nous devons désormais nous poser est la suivante: cette société surgira-t-elle spontanément, et il nous suffira d'en étudier la naissance comme Marx étudia celle du capitalisme? Ou, à l'heure des nouvelles technologies, nous est-il possible de dessiner les technologies de la société de l'information qui nous aideront à inventer les nouvelles institutions de la nouvelle société?*»[39],

Cette approche extrême de l'ingénierie sociale[40], dans laquelle la science et la technologie – ici les réseaux et les technologies numériques – permettent de façonner activement une nouvelle société renvoient à la plus pure tradition du positivisme à horizon révolutionnaire.

Si peu de participants de la société civile au SMSI se reconnaîtraient directement dans les propos d'Artur Serra, de nombreux militants de l'internet se sentent porteur d'une radicalité qui n'est pas très éloignée de celle de l'anthropologue catalan.

• *L'initiative «Open WSIS»*
Dans un même ordre d'idées, une des initiatives surgies du côté des acteurs de la société civile qui reflète l'atypisme de ce sommet est celle de «l'open WSIS[41]».
«*L'OpenWSIS est un Processus de Consultation Ouvert pour identifier et formaliser des Sujets de Préoccupation ou d'Intérêt Communs (ou SPICs) aux différents acteurs, pour structurer leurs efforts de mise en oeuvre du Plan d'Action entre Genève et Tunis…*»
L'open WSIS se caractérise par la volonté de rassembler autour d'objectifs opérationnels, l'ensemble des acteurs quel que soit leur positionnement: «*Ce processus est ouvert à toutes les catégories d'acteurs : que vous appartenez au secteur public ou privé, que vous soyez de la société civile ou d'une organisation internationale, du Nord*

---

[39] In «La factoria», Février 1999 http://www.lafactoriaweb.com/articulos/serra.htm (traduction de l'auteure).

[40] Pour une définition de l'ingeniérie sociale: cf. http://igenerator.net/index.php/Ing%E9nierieSociale

[41] http://extranet-paris.sqli.com/openwsis/front?id=openWSIS/a_propos/publi_P_first_visit_1054130446149

ou du Sud, d'un pays développé ou en développement, ce processus est le vôtre. Sa raison d'être est de créer un espace neutre de débat, où les acteurs publics, privés et issus de la société civile partageant des valeurs et des principes fondamentaux peuvent se rencontrer sur un pied d'égalité pour identifier les sujets qui les préoccupent et qu'ils veulent traiter ensemble.»
Le parcours personnel de son initiateur, Bertrand de la Chapelle, tour à tour entrepreneur de la net économie, haut fonctionnaire du Quay d'Orsay et chercheur à l'IFRI, explique en partie cette émergence. Mais elle n'a pu voir le jour que parce que le climat s'y prêtait et qu'elle a retenu une attention bienveillante de différents acteurs au sein de la société civile comme du côté institutionnel.

b/ Principe de réalité : des interstices pour la société civile

La réalité du déroulement du Sommet dans sa première phase pour le moins est au final une structuration assez classique, respectueuse des règles onusiennes, avec toutefois quelques ouvertures intéressantes[42].

• Un démarrage en recul, une réaffirmation des règles onusiennes

Le premier Prepcom a laissé présager du pire avec une levée de boucliers « anti-société civile » porté un groupe d'États dont le Pakistan et la Chine s'étaient faits le fer de lance. La Chine a tenté de revenir sur le texte onusien qui affirme que l'accréditation est une règle, arguant « *que chaque gouvernement peut s'opposer à l'inscription d'une ONG donnée, au motif que certaines ONG ayant un statut consultatif auprès de l'ECOSOC n'ont rien à voir avec les TIC et dans le but d'optimiser l'efficacité du Sommet* [43].» Il est intéressant de noter que c'est l'argument de l'expertise TIC qui est mis en avant pour pouvoir limiter la participation des ONG, dans un sommet, rappelons le, censé d'une part traiter de société de l'information et non pas uniquement de technique et d'autre part donner la priorité aux questions de développement.

Les trois premières journées du Prepcom se sont donc concentré sur l'élaboration des règles de procédure, enjeu d'une bataille politique. Sous l'influence notamment de l'Union européenne, les pays les plus hostiles à la participation d'acteurs non gouvernementaux ont dû faire machine arrière.

---

[42] Pour une lecture par une membre active de CRIS du processus « multistakeholder », cf. Claudia Padovani « Communication governance and the role of civil society : words and networks in the World Summit on the Information society. Reflections on participation and the changing scope of political action ». De la même auteure : « The World summit on the information society : setting the Communication agenda for the 21st century? An ongoing exercise. »

[43] Extrait des conclusions officielles du premier Prepcom, disponibles à http://www.itu.int/wsis/documents/doc_single.asp?lang=en&id=14

Les règles d'accréditation adoptées ont amené à distinguer deux statuts différents :

- D'une part, les ONG et entreprises bénéficiant déjà du statut consultatif auprès de l'ECOSOC, le conseil économique et social de l'ONU, sont d'office observateur au sein du SMSI.
- De l'autre, les entités nouvelles qui doivent déposer une demande d'accréditation. En début de chaque session, il est décidé d'accréditer ou non ces nouvelles entités.

Cette règle de procédure, qui peut sembler tout à la fois logique et anodine, n'est pas sans appeler quelques commentaires :

- On notera que l'ensemble des acteurs accrédités bénéficie du statut **d'observateur**. Nous sommes donc bien dans le cadre onusien classique, les États décident, les autres acteurs observent, c'est-à-dire dans les faits se voient conférer le droit de donner leur avis. Nous sommes donc loin des envolées lyriques sur l'égalité des participants. Le secrétaire général de l'UIT, M. Yoshio Utsumi, l'explique très clairement dans son allocution introductive : le processus est inclusif quand il s'agit de discuter ou de mettre en œuvre, la décision demeurant du ressort exclusif des chefs d'États et de gouvernements[44].
- Les ONG (et entreprises) qui doivent demander une accréditation reçoivent une réponse à l'ouverture de chaque session. Il n'existe pas de mécanisme entre les sessions, permettant aux ONG désireuses de se joindre au processus en cours de route, de préparer leur participation. De façon très concrète une ONG africaine par exemple, qui sollicite une accréditation pour un Prepcom ne sait pas avant le premier jour de sa tenue si elle est accréditée ou non et doit donc prendre le risque d'investir dans ses frais de déplacement et d'hébergement sans savoir si elle sera admise à l'entrée. Dans la pratique, certaines ONGs, impressionnées par cette attente du verdict, n'ont pas pris le risque de venir ou bien sont venues en bénéficiant de l'accréditation d'autres ONG déjà enregistrées. En réalité le refus d'accréditation n'a eu lieu qu'une seule fois, pour une ONG[45] qui venait de perdre son statut consultatif à la Commission des Droits de l'homme de l'ONU. Le risque était donc limité, mais le moins que l'on puisse dire est que cette procédure n'a pas encouragé de petits acteurs, déjà repoussé par les coûts d'un tel engagement, à participer.
- Les entreprises bénéficient d'une double entrée dans le sommet : via leurs associations professionnelles au sein de la section société civile d'une part, directement, à titre d'entreprise, au sein de la section « secteur privé » d'autre part. Si les associations professionnelles ont vite déserté les réunions internes à

[44] Extrait de l'intervention de M. Utsumi : « This Preparatory Committee is mandated to create an opportunity for all the stakeholders to discuss all relevant issues and reach a common understanding. Your task is not to make detailed procedures but rather to prepare a favorable environment and proposals for heads of state to be able to reach an agreement, which must be implemented by all the stakeholders. »

[45] Il s'agit de Reporters sans Frontières, cf : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=7971

la société civile, elles ont pu mener à bien leur travail de lobbying grâce à cette accréditation «société civile». D'un point de vue juridique la séparation entre «société civile» et «secteur privé» a renforcé ce dernier. Cet état de fait n'a pu qu'aller dans le sens des craintes de ceux qui estiment que l'approche multipartenariale est le fer de lance d'une érosion de la puissance publique au profit du secteur marchand.

• *Des plénières symboliques*

Le temps de parole accordé aux acteurs de la Société civile dans le cadre des plénières variait selon les réunions de quelques minutes à une demi-heure (c'est le cas à l'inter session de juillet 2003). Venant souvent en fin de séance, après les dizaines de prises de parole des États et organisations intergouvernementales, le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne bénéficiaient pas des meilleurs auspices.

Ce qui est intéressant dans cette place limitée de la parole, c'est qu'elle exigeait de la part de la diversité des acteurs réunis au sein de la société civile une capacité à dépasser leurs différences et différents pour se répartir les «slots» (temps d'allocution alloué) selon l'expression consacrée et pour prendre des positions communes aussi fortes que possibles. Un exercice d'un degré de difficulté qui n'est pas exigé des délégués gouvernementaux, qui souvent se succèdent à la tribune pour répéter ce que leurs prédécesseurs viennent d'énoncer sans effort de concision ou d'innovation. Dans les faits, si cette répartition faisait l'objet d'intenses tractations au sein de la plénière de la société civile, ce qui est tout à fait normal, le résultat n'en était pas contesté et a donné dans l'ensemble des interventions d'un bon niveau. Le souci de choisir comme porte parole en plénière des femmes (et non uniquement des hommes), des personnes du caucus «jeunes» et des personnes venant des pays du Sud a également constitué un des efforts notables dans l'auto-organisation de la société civile.

• *Des groupes de travail à l'ouverture aléatoire*

Au cours du processus de la première phase, différents groupes de travail ad hoc ont été mis en place sur décision des gouvernements. Leur ouverture ou fermeture aux représentants de la société civile s'est révélée aléatoire, au bon vouloir des présidents de séance. Ainsi le groupe traitant des questions de «gouvernance de l'internet» a été ouvert ou fermé selon les sessions, au point que certains ont pu qualifier cette procédure de «porte à tambours»[46].
Or ces groupes jouent un rôle essentiel dans la démocratisation du processus: c'est le seul espace qui dispose des conditions de temps (prises de paroles non contingentées) et

[46] Pour une description détaillée du fonctionnement de ces groupes, cf. Wolfgang Kleinwächter, University of Aarhus: «WSIS: A New Diplomacy? Multistakeholder Approach and Bottom Up Policy in Global ICT Governance»

de participation (nombre restreint) susceptibles de favoriser un vrai débat contradictoire avec une écoute réciproque. C'et ainsi qu'en petit comité les acteurs du libre accès à la Science ont pu modifier la position des interlocuteurs gouvernementaux.

• Procédures d'élaboration et de participation concrète : les allers et retours ubuesque des 2 documents de travail.

Rappelons que le sommet n'est pas pensé à l'origine comme un espace d'élaboration juridique internationale, aucune convention ou traité n'est attendu à son issue. Il a pour mission de produire une déclaration de principe et un plan d'action, en sachant que dès le départ aucun crédit, aucun mécanisme de financement particulier n'est prévu pour accompagner ce plan d'action (une limite qui sera remise en cause par les pays africains sous l'impulsion du Président sénégalais Abdoulaye Wade).
Les deux textes ont effectivement été produits à l'issue de la première phase de Genève, la phase de Tunis ayant pour mission d'aller plus loin dans l'implémentation du plan d'action et de travailler sur les deux thèmes restés conflictuels à l'issue de la première phase, c'est-à-dire justement les mécanismes de financement ainsi que la question de la gouvernance.

Se pencher sur le processus concret d'élaboration de ces deux documents est un détour obligatoire pour qui veut mesurer le degré d'implication réelle des acteurs non gouvernementaux dans le processus.

Les deux documents de travail, comme il a été clairement et officiellement établi au cours du second prepcom[47], prennent pour base le travail intergouvernemental. Les contributions de la société civile sont annexées, mais il n'y a pas de travail de rapprochement entre les différentes propositions.

Le travail des acteurs de la société civile, en particulier dans la dernière phase de préparation du sommet, alors que les contours des textes finaux étaient déjà dessinés, consistait à se précipiter littéralement sur les textes issus des négociations intergouvernementales pour les comparer paragraphe par paragraphe à leurs propres suggestions puis à re rédiger une nouvelles série de propositions à glisser aux gouvernements et/où au Président du processus préparatoire Adama Samasekou.
Au cours du troisième Prepcom, alors que les textes revenaient inchangés sur des éléments essentiels, la coordination de la société civile a publié ses «Incontournables»[48]. Une trentaine d'items qu'elle considérait comme les points durs de la négociation.

---

[47] Extrait du Compte rendu officiel du second Prepcom : «La plénière a convenu que les contributions des observateurs feraient l'objet d'une section distincte des documents révisés, sous un intitulé différent, étant entendu que les négociations prendraient pour point de départ les propositions des gouvernements.»

[48] Voir http://www.worldsummit2003.de/download_en/25-9-03_CS_comments_on_crucial_issues_DoP.rtf

Un travail opiniâtre qui a surpris, déçu, voir dégoûté de nombreux militants, pour lesquels ce travail au mot par mot, sur un texte qui pour l'ensemble est jugé mauvais, semblait ubuesque. Si ce mode de travail – la discussion autour d'une phrase, d'un mot – est familier des diplomates, il est non seulement étranger à la culture mais presque antinomique aux pratiques de la plupart des acteurs de la société civile. Au final, il reposait sur une poignée de militants, plus rompus ou plus sensibles à l'importance de ce travail, qui de fait, jouaient un rôle central dans le processus : l'ensemble des demandes d'input convergeaient vers ces quelques acteurs, charge à eux de mener des arbitrages de dernière minute entre les différentes priorités.

L'efficacité même de ce travail a fait l'objet bien entendu de contestations venant aussi bien d'acteurs impliqués dans le processus que d'acteurs ayant refusé de joindre le SMSI (cf. infra)
Parmi ceux qui avaient fait le choix d'être dans le processus, un petit groupe d'acteurs a tenté de mesurer l'impact des propositions de la société civile en comparant les textes avant et après propositions[49] issues de la société civile. Un travail fastidieux mais utile, qu'il aurait fallu pouvoir faire de façon systématique, analyse à l'appui, sur tout le processus.

Cette procédure d'allers et retours qui n'a jamais fait l'objet d'une contestation sérieuse alors que c'est le cœur même du processus, appelle deux remarques :
- Aucun temps n'était prévu pour que les acteurs de la société civile puisse éclairer, justifier leur position oralement point par point, ni pour dialoguer au sens littéral avec les représentants gouvernementaux. Tout se passe comme s'il était acquis d'une part que chaque délégué gouvernemental connaît, comprend, analyse la position des acteurs de la société civile en toute connaissance de cause et prend des décisions divergentes pour désaccord politique. En réalité, bien souvent on s'aperçoit que leurs décisions s'expliquent par une méconnaissance des enjeux et/ou par une présence active de lobbyistes du secteur privé, et non par une vision politique différente. Et qu'un véritable travail de dialogue peut contrebalancer ces deux biais. Il ne s'agit pas ici de faire de l'angélisme et d'ignorer les rapports de force et les véritables divergences politiques qui existent dans ce genre de négociations. Mais sur des sujets comme le logiciel libre par exemple, on voit bien à quel point certains gouvernements du Sud (mais pas que du Sud !) sont sous-informés, confondant en particulier gratuité et liberté, et offrant une prise parfaite aux discours des grands éditeurs marchands de logiciel qui leur proposent triomphalement des licences gratuites pour équiper leurs écoles, au nom de l'aide au développement.
- La capacité à glisser telle ou telle recommandation auprès d'un délégué gouvernemental empathique ou du président du processus préparatoire reste déterminante. Nous sommes là plus sur des logiques de contre-lobbying, de procédé d'influence que sur des processus démocratiques. Ceci a été d'autant plus vrai qu'à aucun moment du processus

[49] http://www.vecam.org/article.php3?id_article=322

l'idée d'utiliser le rapport de force n'a été sérieusement étudiée. A l'ouverture du troisième Prepcom, en septembre 2003, les acteurs de la société civile ont considéré l'idée de se retirer du processus au vu du contenu de la déclaration de principe[50]. Cette idée, esquissée entre les lignes d'un communiqué, a été abandonnée suite à l'intervention d'Adama Samassekou[51], président du processus préparatoire, donnant des gages d'écoute de la parole de la société civile. Aussi, ces méthodes de contre-lobbying (que nous distinguerons de la contre-expertise) satisfont de nombreux acteurs de la société civile pour des raisons variables : certains, en particulier les anglo-saxons, y excellent car elles correspondent à leur culture politique et leurs paraissent naturelles ; d'autres y voient consciemment ou inconsciemment une manière de construire leur propre pouvoir (d'influence) ; enfin et surtout… personne ne sait comment faire autrement.

Pour synthétiser notre approche sur cette question, nous pouvons tenter une typologie rapide des moyens d'intervention disponibles pour les acteurs de la société civile :

- La construction du rapport de force et donc du contre pouvoir. Celle-ci prend habituellement la forme de la manifestation, la grève, le retrait d'une négociation, la mobilisation des médias et contre médias, l'occupation…
- L'influence ou le lobbying
- La construction par l'action : sur certains sujets dans lesquels la pratique importe plus que le droit, il est possible de pousser tellement avant l'expérimentation qu'elle finit par s'imposer aux pouvoirs publics. À titre d'exemple, la question de l'accès public à internet via des télécentres, des points d'accès publics a été tellement portée par les acteurs associatifs, les bibliothèques, etc. que de nombreux gouvernements ont été convaincus d'adopter une véritable politique publique en la matière.
- La contre-expertise : la légitimité des acteurs de la société civile vient non pas de leurs mandats électifs mais de leurs actions et de leur proximité avec les besoins sociaux. Forts de cette expérience, ils développent une connaissance des enjeux et des réponses possibles à leur apporter. Dans ce dernier cas, la question qui reste entière est celle du canal de communication de cette contre-expertise.
- La capacité à se construire comme acteur collectif dans l'espace public mondial.

Nous sommes persuadés que si le rapport de force reste le plus souvent indispensable, il peut et doit être complété par la création « d'espaces d'influence ouverts », c'est-à-dire des espaces (et non des couloirs…) où, en toute transparence, les porteurs de contre expertise peuvent mener à bien un travail d'expression/formation/construction d'une culture partagée. C'est la convergence entre ce travail d'ordre culturel – le renversement des perceptions dominantes portées par l'opinion publique et les responsables politiques – et la construction du rapport de force qui assurent une

[50] Voir le « petit papier » d'Hervé le Crosnier http://www.vecam.org/article.php3?id_article=243

[51] Idem http://www.vecam.org/article.php3?id_article=244

efficacité maximale[52]. Ce sont ces espaces, et les procédures qui les animent, qui sont aujourd'hui à inventer.

Le SMSI de ce point de vue a été un rendez-vous doublement manqué. Côté écoute, certains argueront que les nombreuses tables rondes thématiques multipartenariales, les conférences régionales, les évènements parallèles étaient là pour remplir cette fonction. Un peu d'honnêteté intellectuelle nous fera vite admettre que ces multiples évènements constituent plus des moments d'auto-congratulation que des véritables temps où l'on peut, en dépassant les obstacles culturels et linguistiques, arriver à débattre au sens fort du terme.

Côté rapport de force, les syndicats ont été notablement absents. On notera aussi, comme le fait remarquer Sally Burch dans l'entretien en annexe, une sous-représentation flagrante des pays du Sud. À l'exception du collectif d'acteurs d'Amérique Latine, bien organisé, les autres continents n'étaient pas suffisamment nombreux pour pouvoir véritablement peser.
Quant à ceux qui avaient choisi délibérément de rester en dehors du processus, ils n'ont commencé à se manifester que très tardivement, au moment du sommet de Genève qui clôturait la première phase, alors que toute la négociation proprement dite était close. L'organisation de «WSIS, we seize[53]», embryon de contre sommet, s'est heurtée aux habituelles mais néanmoins inacceptables tracasseries policières: interdiction d'accès au local, arrestations, impossibilité de rentrer dans le SMSI… Plus surprenant, il n'a rassemblé que quelques centaines de participants, alors même que les media-activistes ont fait à plusieurs reprises récentes (à Florence en particulier, au Forum Social Européen) la démonstration de leur capacité de mobilisation. Certains diront, à l'image de Seán Ó Siochrú que leur absence s'explique par le fait qu'aucun enjeu politiuqe réel n'était attaché à ce sommet. Enfin et surtout, on a pu constater une quasi-étanchéité entre la société civile dans et hors sommet (cf. infra).

• *La structuration de la société civile.*

Autre point essentiel pour décrypter ce sommet: la compréhension de la manière dont s'est auto-organisée la société civile.

Trois entités essentielles ont été mises en place:

- La plénière, ouverte à tout participant, accrédité ou non par l'UIT. *De facto* seuls les membres présents aux réunions peuvent participer en direct aux travaux de la plénière, mais le travail en ligne est ouvert à tous.

---

[52] L'exemple de l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement) est assez flagrant: qu'est ce qui a fait qu'à un moment une députée européenne française assume de préconiser à son gouvernement de renverser sa politique, et de bloquer à lui seul une négociation internationale dont il était jusqu'alors totalement partie prenante? Un triple travail d'éducation populaire, de contre-expertise, et de construction de rapport de force de la part de la société civile…

[53] http://www.geneva03.org/

- Le groupe «contenus et thèmes» chargé de coordonner les travaux, propositions au fond, des multiples groupes thématiques et caucus constitués au sein de la société civile.
- Le bureau de la société civile, composé des 21 représentants de ces mêmes groupes thématiques et caucus, et chargé de relier la société civile au Bureau intergouvernemental pour toutes questions opérationnelles relatives aux besoins logistiques, aux procédures… Son secrétariat est assuré par la division société civile du secrétariat de l'UIT pour le SMSI. Le bureau doit rendre des comptes à la plénière.

Parmi ces 21 sous groupes, on compte des caucus régionaux, des familles (ex: les pouvoirs locaux, les syndicats…), des caucus ou groupes thématiques (ex: droits de l'homme, genre, handicapés…).[54]

Cette organisation très rassurante sur le papier n'a pas été sans susciter des tensions. Trois sujets ont particulièrement été discutés et le demeurent:
* Les modalités par lesquelles ont été constitués les caucus, familles et groupes de travail. Définis au cours du second Prepcom, elles ont abouti à un mélange totalement hétéroclite entre des familles disposant d'une base nombreuse (ex: les syndicats) ou très faibles (ex: les think tanks; partenariat multi acteurs…), et dont le degré d'implication dans le sommet s'est parfois révélé inversement proportionnel à la taille de leur base[55]. Leur mode de désignation est essentiellement le fruit d'une joyeuse improvisation, sans transparence ni caractère démocratique.

* Le rôle du bureau de la société civile: la tentation a été grande pour certains de le transformer en organe représentatif de la société civile, au-delà des questions organisationnelles.
Il est intéressant de comparer deux présentations du «Bureau de la société civile» sur deux sites web différents:
- d'une part, le site web de la division société civile du bureau de l'UIT[56] qui affirme que «*Le Bureau international de la société civile représente un "tournant décisif" dans l'histoire des Nations unies et de la négociation internationale, dans la mesure où, pour la première fois, la société civile se dote de mécanismes qui facilitent le dialogue avec*

[54] Pour une liste complète des caucus et groupes: http://www.wsis-cs.org/caucuses.html

[55] On regrettera en particulier le très faible apport des syndicats dans cette première phase du processus, faiblesse qui s'est traduite par un traitement totalement insuffisant des questions essentielles du changement du monde du travail à l'ère informationnelle.

[56] http://www.wsis2005.org/wsis/index_c02_2_08.htm

les gouvernements et assure sa participation effective au sein de la structure décisionnelle d'un sommet des Nations unies[57].»
- de l'autre, le «point de rencontre» de la société civile[58], dans lequel s'exprime le point de vue majoritaire des ONG, associations et mouvements sociaux représentés au SMSI, qui ramène le bureau à un rôle purement opérationnel:

«The Civil Society Bureau (CSB) functions as an interlinkage between civil society participants and the intergovernmental Bureau and process, with regard to operational and logistical needs, procedures and interactions. It does not concern itself with content-related issues. The Bureau is constituted by 21 'family nodal points', that enable any civil society entity to find a 'home', and it enhances interaction between all sections of civil society and between civil society and others. The Civil Society Division of the WSIS Secretariat provides the Secretariat for the CS Bureau. The Bureau reports regularly to the CS Plenary on decisions taken.»

À de nombreuses reprises, il a fallu au cours du processus réaffirmer l'autorité de la «plénière» de la société civile sur le bureau, plénière seule légitime à prendre des positions politiques. Ceci a été facilité par la personnalité et les convictions en particulier des participants au bureau au nom des «ONG» et des «réseaux et coalitions», qui ont veillé scrupuleusement à éviter une dérive de ce dernier.

* l'attribution des temps de parole en session plénière, certains plaidant pour une attribution tournante par caucus, d'autres pour une prise de parole unique au nom de la plénière de la société civile.

Dans les trois cas, mise en place des caucus, rôle du bureau, temps de parole en sessions plénières, la double question politique sous-jacente est la même:
Quelle est la source de légitimité des acteurs de la société civile?
Comment cette dernière peut-elle s'organiser pour marier efficacité et démocratie?

À la première question, nous répondons sans hésiter par le refus de la logique représentative stricto sensu. Ce qui fonde la légitimité des acteurs non-gouvernementaux œuvrant à des objectifs d'intérêt général, n'est certainement pas le mandat délégatif, qui est justement l'apanage de la fonction élective. Ce sont plutôt la capacité d'innovation sociale et politique, la proximité avec les besoins sociaux, l'efficacité du changement social porté sur le terrain, la capacité à se faire la caisse de résonance des paroles des citoyens, la disjonction avec le monde économique, qui constituent la racine de leur légitimité. C'est la raison pour laquelle on peut s'élever à contre l'agrégation des pouvoirs locaux au sein de la société civile. Même si les autorités

[57] Différentes conversations avec Alain Clerc nous ont convaincu de la sincérité de cette affirmation chez son auteur. Elle démontre à nos yeux une méconnaissance politique profonde de la société civile et de son fonctionnement à l'ère des réseaux.

[58] http://www.wsis-cs.org/cs-overview.html

locales partagent avec les ONG une proximité avec le citoyen que ne connaît pas le représentant gouvernemental ou le parlementaire national ou européen, la source de son pouvoir - le mandat électif – est d'une nature radicalement différente et lui confère des obligations toutes aussi différentes. Vouloir assimiler une association à une ville est totalement contre-productif en termes démocratiques, tant du point de vue des autorités locales que des acteurs de la société civile.

Les adversaires d'une démocratisation de la sphère internationale ne s'y trompent pas : voulant éviter à tout prix un renforcement du rôle des pouvoirs locaux sur la scène internationale et en particulier onusienne, ils préfèrent reléguer les réseaux de villes au sein d'une nébuleuse dont la légitimité est fondée sur d'autres critères.

Le projet de Fonds de solidarité numérique, dont nous ne discuterons pas le bien fondé ici, en a récemment fait les frais. Plusieurs gouvernements africains ont émis des réserves sur ce fond au nom du fait qu'il échappait aux États pour tomber entre les mains de la société civile. Concrètement, ce sont des villes – Genève, Lyon, Bilbao…- qui pour l'heure ont abondé à ce fond, jouant de facto un rôle clé dans sa mise en place. Comme l'a expliqué Mamadou Diop, le Ministre dénégalais de l'information à la radio sud africaine SABC News : « Un tel enthousiasme [de la part des villes] risque de conduire à une attribution de l'argent par la société civile en lieu et place des gouvernements comme cela était proposé à l'origine ».[59]

Cette confusion des tâches et des légitimités conduit à une impasse aussi bien théorique que pratique. Au moment où la démocratie représentative montre ses limites, s'essouffle, en particulier sur la scène internationale, il ne s'agit surtout pas de la diluer, mais à la fois de l'enrichir par des procédures complémentaires et de la nourrir par des formes participatives.

Pour en revenir aux acteurs de la société civile autres que les autorités locales, vouloir à tout prix maintenir une logique représentative semble un anachronisme à l'heure des réseaux : la notion « d'adhésion » ou de « membre » est en voie de dissolution dans d'autres formes de relience, de coopération et de « faire ensemble ». Combien des acteurs les plus impliqués dans les mouvements internationaux disposent d'une base - au sens du nombre des « membres » - extrêmement faible, mais d'un réseau de contacts, partenaires, relais extrêmement développé ? À ceci s'ajoute un second phénomène, qui n'est pas sans poser problème, celui de la professionnalisation de certains acteurs majeurs de l'activisme international : les permanents, en particulier dans les ONGs, jouent un rôle véritablement politique et non plus seulement d'implémentation des décisions prises par un conseil d'administration élu.

À la seconde question, celle de l'équilibre entre efficacité et démocratie, l'expérience de la première phase du SMSI apporte une réponse mitigée. De fait la société civile

[59] Traduction par l'auteure de la note http://www.sabcnews.com/sci_tech/telecomms/0,2172,82405,00.html

impliquée physiquement dans le processus a réussi à fonctionner autour de deux principes tacites, dont nous faisons le constat a posteriori :

- Une dynamique ascendante : les textes rédigés au sein de la société civile (propositions d'amendements aux textes officiels ou textes autonomes) étaient d'abord le fruit d'une compilation du travail des différents caucus ou groupes de travail thématiques. De ce point de vue, nous étions dans un véritable processus bottom/up, dans lequel chaque thématique était sous la responsabilité des personnes qui avaient fait le choix de se regrouper pour les traiter. Le présupposé étant que ces propositions avaient déjà fait l'objet de débats et d'arbitrages au sein de chaque groupe et qu'en cela le groupe dit « contenus et thèmes », responsable de la compilation n'avait pas à interférer ou à se substituer. Son rôle a été essentiellement de rassembler ces textes, de tenter de les synthétiser sans en appauvrir la substance, tout en tentant de garder cohérence et force. Cette manière de faire est en opposition totale avec les fonctionnements de nombreuses organisations militantes dans lesquelles un groupe restreint de personnes rédigent un « draft » qui est ensuite livré au mieux aux amendements du groupe en plénière, au pire à une simple adoption en l'état.

- La confiance dans la coordination : dès le second Prepcom s'est mis en place un groupe très restreint de personnes qui ont mené à bien ce rôle de compilation et de synthèse, la coordination du groupe « contenus et thèmes ». Ces personnes ont reçu *de facto* un mandat de confiance forte pour un travail non seulement besogneux mais éminemment politique puisque les arbitrages le cas échéant leur incombaient. L'observation de la composition de ce groupe est essentielle : on notera d'abord une forte présence féminine[60], et surtout des personnalités qui semblent aspirer à un rôle de connecteur, de passeur d'idées, de chercheur de convergences plutôt que de mise en visibilité en tant que *leader* de mouvement. Il s'agit d'un positionnement militant qui correspond certainement à un type de personnalités, ce que nous appelons « les acteurs à ego faible », mais aussi à une époque politique : à l'heure des réseaux et des processus ascendants, cette position dans les dispositifs d'élaboration collective, est déterminante. Leur capacité à inclure les propositions de tous, tout en cherchant à donner un minimum de cohérence et de force aux textes de la société civile, a sans aucun doute joué un rôle clé dans le processus.

Au final, le bilan dressé de ce travail coopératif est évidemment contrasté : côté positif, on notera un nombre relativement limité de conflits forts à l'intérieur de la société civile, par-delà la diversité géographique et politique des participants. Non pas qu'il y ait eu œcuménisme, loin s'en faut, mais la dynamique a permis assez rapidement d'identifier les réels sujets de désaccord – la gouvernance, le droit à communiquer, le

[60] Nous saluerons en particulier le travail titanesque réalisé par Sally Burch (ALAI), Susanna Georges (ISISwomen), Karen Banks, mais aussi Bill McIver (CPSR), Rik Panganiban, etc.

fonds de solidarité numérique - et de déblayer les désaccords qui relevaient plutôt d'une méconnaissance mutuelle.

Toujours du côté positif, ce mode d'organisation non rigide, a permis de traiter les quelques cas d'acteurs en décalage total avec ce qui semblait être les grands points de convergence au sein de la société civile. La Web force, par exemple, animée par le très vitupérant et paranoïaque Roger Mellet-Brossard, qui se présente comme un ancien de l'OAS, a très vite été marginalisée de façon passive : aucune attention n'était plus accordée à ses assertions décalées et sans objet.

Moins positif, la qualité des textes issus de la société civile, qui manquaient souvent en force, en vision, en priorités, alors que ces mêmes défauts étaient reproché aux gouvernements. Les acteurs de la société civile se sont, de fait, trouvés confrontés aux mêmes difficultés que les gouvernements, la logique consensuelle amenant dans ce cas non pas au plus petit commun dénominateur mais au « plus grand inclueur », avec des textes en forme de catalogue à la Prévert. Ce défaut a été en s'accentuant au fur et à mesure que la négociation s'avançait et que les textes devaient se plier au cadre thématique fourni par la négociation intergouvernementale. Les coordinateurs, conscients de cette déperdition, ont notamment au cours du Prepcom 3, rédigé un texte autonome cherchant dégager des lignes forces[61].

Toujours du côté négatif, ce processus bottom up a abouti également à de grands manques, puisque lorsque aucun caucus ou groupe thématique ne poussait une problématique, celle-ci restait orpheline, aucune « instance supérieure » n'ayant pour tâche de combler des oublis majeurs. Le cas le plus frappant est celui des questions liées au travail. Les forces syndicales étaient notablement absentes du SMSI : l'UNI – Union network international était représenté tout au long du processus par Gabou Gueye, Vice-président d'UNI-Africa[62]. La CSE – Confédération syndicale européenne n'a pas participé. Quant à la Fédération syndicale mondiale[63], elle n'a fait son apparition que lors du troisième Prepcom, et n'a, bien entendu, pas à ce stade, pu monter un groupe thématique spécifique sur ces questions ; elle n'a pas, à notre connaissance, participé au travail de rédaction collective des différents documents. D'où une faiblesse viscérale des textes issus de la société civile sur la mutation du travail à l'heure informationnelle et ses conséquences sur le droit du travail.

Cette toile de fond du SMSI dressée, il nous faut prendre le temps de mieux cerner cet objet politique non identifié et en mutation permanente que constitue la société civile impliquée dans un sommet de l'Onu. Comprendre qui s'est impliqué, sous quelle forme, est

---

[61] Cf. : http://www.vecam.org/article.php3?id_article=320

[62] L'UNI est une fédération de syndicats dits « individuels » née en 2000. Voir http://www.union-network.org/UNIsite/About_Us/Presentation_of_UNI/What_is_UNI-fr.html

[63] http://wftu.cz/

essentiel pour dégager les lignes forces dans la construction des mouvements sociaux et citoyens.

Seconde partie : Contours d'un objet politique non identifié : les participants de la société civile au SMSI.

2A La participation présentielle

La participation physique aux différentes étapes de la première phase du SMSI ne constitue qu'un indicateur « élitiste » de l'intérêt que peut susciter une telle initiative au sein de la société civile. Élitiste au sens où seuls des collectifs riches en temps et en argent peuvent se permettre d'envoyer un ou plusieurs délégués dans ce processus, comme nous aurons l'occasion de l'évoquer plus avant. Cet indicateur n'en demeure pas moins essentiel.

- **Participation globale**

Les chiffres que nous pouvons dégager des informations fournies par l'UIT sur son site sont les suivants :

Étape du sommet	Gouvernements	Organisations intergouver-nementales	Société civile (toutes catégories)*	Secteur privé
Prepcom 1 Juillet 2002	141 Délégations 607 participants	29 entités 75 participants	120 entités, 223 personnes	26 entités, 34 participants
Prepcom 2 Février 2003	147 Délégations 484 administrations 907 personnes	58 entités 173 participants	200 entités 394 participants	32 entités 60 participants
Intersession Juillet 2003	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué
Prepcom 3 Septembre 2003	154 délégations 480 administrations 884 participants	62 entités 165 participants	250 entités 537 participants	33 entités 68 participants
Prepcom 3 bis Novembre 2003	Non communiqué	Non communiqué	Non Communiqué	Non communiqué
Sommet de Genève Décembre 2003	Non calculé	Non calculé	3300 personnes	Non calculé

• **Évolution de la participation globale, calculée sur la base du nombre de participants (et non du nombre d'entités)**

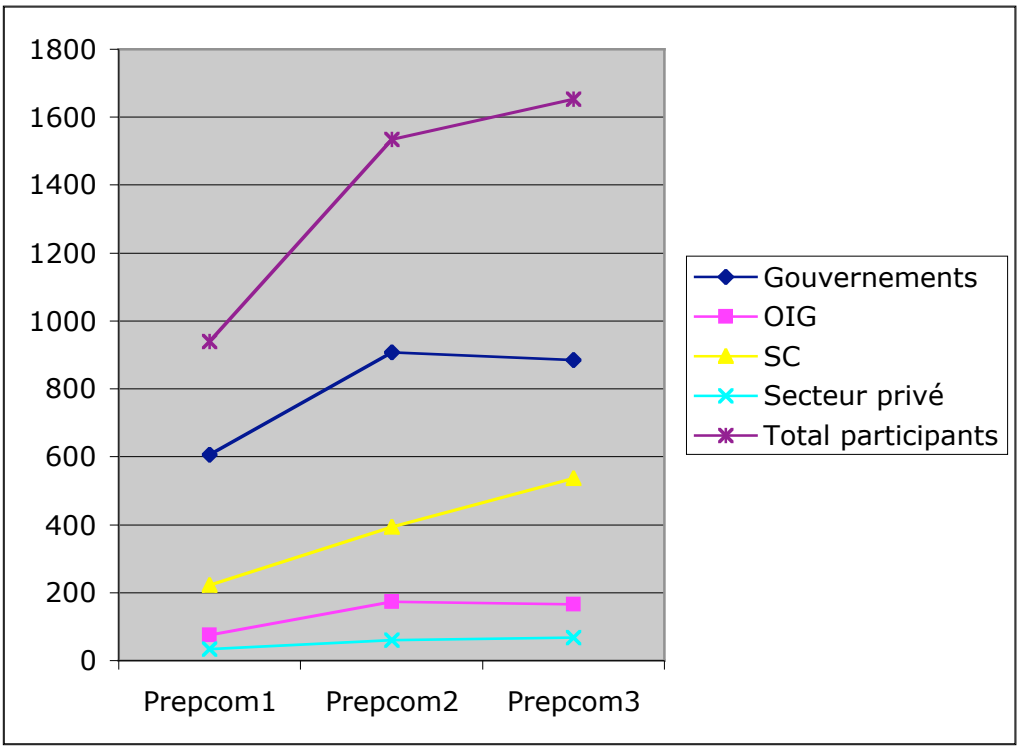

Alors que les gouvernements, les Organisations internationales et le secteur privé stabilisent leur participation au cours des Prepcoms 2 et 3 qui ont constitué les temps forts du processus, la société civile vient de plus en plus nombreuse de Prepcom en Prepcom.

Cette différence n'est pas anodine et peut s'expliquer de plusieurs manières :

- Les gouvernements (limités en nombre par nature) n'ont pas jugé utile de renforcer le nombre de personnes incluses dans leurs délégations. Pour partie lié au fonctionnement diplomatique classique (un ambassadeur nommé pour toute la durée de la négociation), ceci peut constituer le signe que les enjeux politiques traités n'étaient pas prioritaires ou en tout cas pas suffisamment conflictuels pour impliquer un renforcement des délégations au plus fort des négociations. Cette hypothèse de désaffection est renforcée par un autre indice, celui de la faible participation des chefs d'État et de gouvernement au sommet de Genève en Décembre 2003.
- Seconde hypothèse, on peut considérer que le Sommet fonctionne comme une plateforme de sensibilisation aux enjeux de la société de l'information et en ce sens attire de plus en plus d'acteurs de la société civile au fur et à mesure que sa notoriété s'accroît.
- Troisième hypothèse et certainement la plus importante : pas plus que les gouvernements, certainement moins à vrai dire, les acteurs de la société civile ne

considère le sommet comme déterminant en tant que nouvelle production politique mais ont compris à quel point il constitue un espace public de rencontre et d'interactions entre mouvements, ONG, etc. Nous reviendrons sur cette hypothèse.

Quant au secteur privé, sa présence est à la fois discrète et délégative.
L'analyse de cette participation du secteur privé, bien qu'elle ne soit pas l'objet de cette étude, s'impose. Elle est utile dans la conception du rapport de force entre société civile et secteur privé : même si l'on réintègre dans nos statistiques les entités « cachées » au sein de la société civile et qui devraient en fait être rattachées au secteur privé, on remarque une participation relativement faible du secteur privé et surtout très stable (26 au Prepcom 1, 32 au Prepcom 2, 33 au Prepcom 3). Difficile d'analyser ce non-engouement du secteur privé, car nous disposons de peu de sources sur ce thème.
On peut avancer que 3 facteurs au moins ont joué :

- Un désintérêt lié au repli de la net économie : l'enthousiasme philanthropique de certains acteurs s'est considérablement calmé lorsque leurs résultats financiers ont baissé
- Une meilleure connaissance des marchés potentiels du Sud, qui montrent que les profits à attendre dans ces pays sont repoussés à moyen ou long terme.
- Un non-intérêt pour une négociation internationale qui n'a vocation à déboucher ni sur un texte normatif, ni sur la création de mécanismes financiers. Quelques échos d'une exaspération des acteurs du secteur privé sur la lenteur et l'inefficacité du processus nous sont parvenus : dit de façon plus directe, ils avaient le sentiment de perdre leur temps dans un univers de diplomatie inefficace.

Cette analyse doit être largement complétée par le fait que le secteur privé s'est structuré sous forme délégative très tôt dans le processus au sein d'un "WSIS Coordinating Committee of Business Interlocutors" (CCBI)[64], conduit par la Chambre de Commerce Internationale, et qui de fait représente des milliers d'acteurs privés. Cette structuration lui assure une représentation efficace à moindre frais. Le discours proprement idéologique des interventions, la stratégie des répétitions au sein des « slots » réservés au secteur privé, les annotations portées par le CCBI à la déclaration dans un seul texte global de critique, renforcent l'image d'une intervention lobbyiste concertée menée par certains acteurs majeurs du secteur privé. En tout état de cause, les PME du secteur, qui le font vivre notamment dans les pays en développement, étaient notoirement absentes. C'étaient moins le secteur privé en tant qu'acteur économique qui était présent que les « idéologues » d'un certain modèle de la mondialisation économico financière.

[64] http://businessatwsis.net/

• **Participation de la société civile : composition**

Une analyse plus fine de sa composition nous permet d'y voir (légèrement) plus clair. Le tableau ci-dessous affine cette composition pour le Premier Prepcom. Ce tableau a été établi par l'auteure à partir des éléments d'information disponibles sur le Web[65].

Nous avons décomposé la dite société civile en plusieurs catégories :

- Pour l'essentiel des ONG, des associations, des mouvements sociaux, mais aussi des associations de bibliothèques, d'archivistes…
- Les universitaires ou acteurs liés au monde de l'éducation, de la recherche
- Les associations d'acteurs du secteur privé qui sont à nos yeux abusivement présentes dans la société civile Ex : AHCIET, Association Hispanoaméricaine des centres de recherche et entreprises de Télécommunication ; Association internationale des éditeurs…
- Les médias traditionnels : on peut légitimement s'interroger sur le bien fondé de leur intégration dans « la société civile » dans la mesure où ils s'apparentent chaque jour un peu plus à des industries. Dans le cas du SMSI cette interrogation est d'autant plus fondée que leurs prises de positions se sont révélées être le plus souvent divergentes de celles des autres acteurs. Loin de nous l'idée d'affirmer que c'est au nom de ces divergences que les médias ne devraient pas participer de la catégorie société civile. Elles confirment simplement l'hypothèse que les médias sont avant tout des acteurs économiques privés avant d'être des acteurs culturels, ou des contre-pouvoirs. Leurs prises de position reflètent cette évolution drastique des médias.
- Les médias alternatifs ou communautaires
- Les églises. Ceci n'inclut pas les ONGs proches des églises que nous avons conservées dans la catégorie des ONG (ex : pain pour le prochain…). Dans le cas des églises, la pondération par le nombre de personnes est un indicateur fort : on notera une présence massive de la commission des églises aux affaires internationales du WWC avec 14 délégués dès le premier prepcom.
- Les entités para publiques comme le CRDI, qui est une émanation de l'administration canadienne, une sorte « d'ONG para publique » ; ou encore le Global Knowledge Partnership, qui est une émanation de la Banque mondiale ; mais aussi Orbicom, le réseau des chaires de l'UNESCO en communication. On voit aussi apparaître dès le premier Prepcom des pseudo ONG tunisiennes, dont on imagine sans peine qu'elles sont les faux nez du gouvernement, à l'instar de cette « Association tunisienne d'aide à la recherche sur le Net »… qui ne dispos même pas d'une page Web… ;
- Les collectivités territoriales et leurs associations

Cependant demeurent un certain nombre d'acteurs dont la classification en « société civile » peut être sujet à caution et que nous avons conservé dans une catégorie

[65] Ce qui signifie que certaines erreurs ont pu se glisser, quoi de moins fiable qu'un site Web…

«Indéterminée». Bref, nous sommes donc dans une confusion des genres absolue, où au final se cachent derrière l'intitulé société civile des faux nez pour des entités liées à des gouvernements, au secteur privé ou à des organisations internationales.

Participation de la société civile au Premier Prepcom: répartition des organisations (indépendamment de la composition et du nombre de leur délégation)

Catégorie	Nombre participants	Pourcentage
ONG, associations, réseaux citoyens, syndicats, think tanks	60	54%
Universitaires, centres de recherche	13	12%
Associations du secteur privé	8	7%
Medias traditionnels	7	6%
Médias alternatifs et communautaires	7	6%
Églises	6	5%
Entités para publiques	4	4%
Indéterminé	4	4%
Collectivités territoriales	2	2%
Total	**111**	

Total: 223 personnes

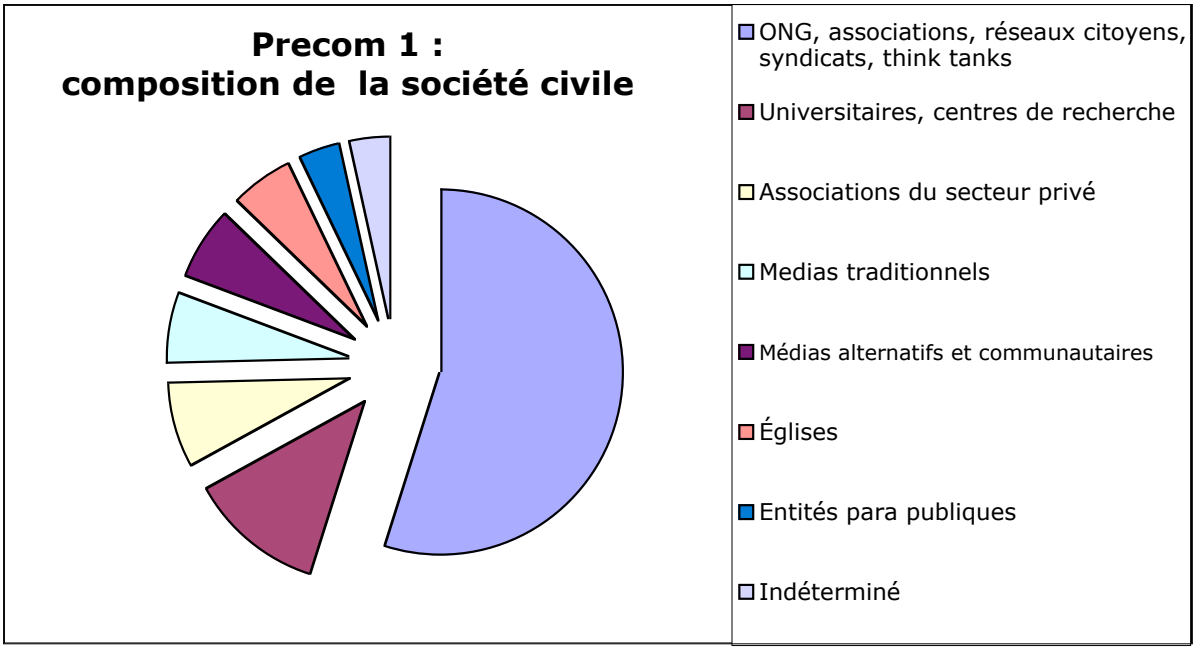

• **Les motifs de participation**

À côté de ces données statistiques, nous pouvons élaborer une approche plus subjective de cette participation de la société civile qu'étaient venus faire ces acteurs dans le processus ?

De notre observation, nous pouvons classer les motifs de participation en 5 catégories, la plupart du temps un même acteur participant de plusieurs catégories :

- intervenir dans le processus politique (aussi bien sur une thématique précise que sur les textes en négociation en général)
- rencontrer d'autres acteurs de la société civile, partenaire potentiels de projets
- rencontrer des interlocuteurs publics, des financeurs
- s'initier à un enjeu dont on perçoit l'importance sans le maîtriser
- organiser des rencontres internes à un réseau, une ONG, en profitant de la présence de ses membres
- « en être » : pour certains acteurs, les sommets onusiens constituent une sorte de scène de mondanité politique internationale.

Ce qui est clair, c'est qu'une partie importante des participants de la société civile ne s'est pas intéressée au processus de négociation lui-même (1ère catégorie), laissant finalement entre les mains de groupes assez restreints le travail spécifiquement politique.

Dans cette analyse, nous mettons de côté le sommet lui-même, à Genève en décembre 2003, qui était pensé par les organisateurs comme une grande foire plus qu'un sommet politique, un moment de célébration béate des technologies au service du développement (l'espace d'exposition s'intitulait ICT4D, autrement dit Information and communication technologies for développement). Au cours de ce sommet en sécembre 2003, nous avons vu apparaître des centaines d'entités aussi bien du côté des secteurs publics et privés que de la société civile qui jusqu'ici soit ne s'étaient pas intéressées au sommet, soit n'avaient pas eu les moyens humains et matériels de le suivre.

• **L'absence de mécanismes de financements.**

La question des moyens est en effet essentielle. D'une part, venir à Genève pour une semaine pour une ONG présente un coût totalement exorbitant. L'UIT n'a mis en place aucun mécanisme particulier pour faciliter la participation des ONGs, en particulier des pays du Sud. Elle a chargé le secrétariat, section société civile, de lever des fonds pour créer un financement spécifique. Nous nous retrouvons donc dans une situation de plus en plus en vogue au sein des institutions internationales, où une administration agissant sur mandat intergouvernemental doit quêter les moyens de son fonctionnement et de sa mission auprès des États et des entreprises privées. Au nom de la « nouvelle

gouvernance», une mission publique doit être financée sur fonds privés. Le secrétariat «société civile» a donc passé un temps et une énergie considérables dans la recherche de financements au lieu de remplir ses missions premières d'organisation des moyens de travail pour la société civile.

Sur le site Web du secrétariat[66] sont recensés 8 «sponsors». Le terme «sponsor» n'est pas neutre, ce vocable, choisi de préférence à «financeur» ou «soutien» est habituellement utilisé dans le cadre d'opérations de type événementiel ou à forte plus value en termes de communication. Il illustre bien la position ubuesque du secrétariat, obligé de démarcher des partenaires et de leurs «vendre le sommet», comme on vend une opération de communication.

Ces sponsors sont:
* République et Canton de Genève
* Université de Genève
* Union Internationale des Télécommunications
* Sun Microsystems
* la Banque mondiale
* La Direction du développement et de la coopération Suisses (DDC)
* MIGROS
* Musées d'art et d'histoire, Genève

Parmi ces 8 sponsors, 5 sont rattachés au pays hôte de la première phase du Sommet, la Suisse; 2 sont des entreprises privées, l'un d'achats en ligne, l'autre d'informatique; 2 sont des institutions internationales… le comble du paradoxe étant que l'UIT est considéré comme un «sponsor» et remercié en tant que tel. C'est donc par une extrême bonté de l'UIT que le secrétariat «société civile» a pu bénéficier de fonds de cette institution intergouvernementale, la même qui a créé et donné mandat à ce secrétariat[67].

Aucune donnée n'est disponible sur le montant des sommes levées et sur leur affectation. Nous savons qu'un système de bourses a été mis en place, destiné à des acteurs en provenance de pays du sud uniquement.
Le formulaire de demande de bourse rédigé par le secrétariat a d'ailleurs été à l'origine d'un conflit important: inspiré directement des formulaires habituels des Nations Unies, il comportait des clauses de conditionnalité incompatibles avec l'idée d'un processus ouvert, non soumis à la censure de tel ou tel État et participatif.

---

[66] http://www.wsis2005.org/wsis/index_c02_3_15.htm

[67] Cette méthode ne semble choquer personne puisque pour la seconde phase du sommet, hébergée dans un pays moins riche que la Suisse, c'est l'intégralité du processus qui est à la recherche de généreux donateurs, et non plus seulement les activités de la société civile. La page d'accueil du site Web de l'UIT comporte même un «finançomètre» qui permet de visualiser l'état de la levée de fonds!

Par ailleurs, d'autres rares mécanismes de financement ont été mis en place : l'un par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie qui a choisi tout au long du processus de financer le déplacement et l'hébergement d'une dizaine d'acteurs considérés comme particulièrement actifs dans le processus ; l'autre par l'ONG APC – Association for Progressive Communication.

On aurait pu attendre de l'UNESCO que l'organisation remplisse ce rôle d'aide à la participation des pays du Sud dans le processus. En effet, au tout début du lancement du SMSI, l'UNESCO s'était positionné comme l'organisation internationale « qui facilite la participation des organisations non gouvernementales dans la préparation du Sommet » [68]. Dans cette perspective, elle a en 2002 organisé trois séminaires (deux à Paris, l'un à Bamako) et monté le seul forum de discussion[69] en ligne destiné à faciliter la préparation du Sommet, forum auquel ont participé 300 personnes. Mais à aucun moment l'organisation n'a mis en place les mécanismes de bourses pour faciliter la participation présentielle des acteurs.

Au-delà des coûts de déplacement, la mise à disposition d'une ou plusieurs personnes sur des temps longs comme ceux du SMSI, réduisait la participation à cinq catégories principales d'acteurs militants :

- Les permanents de grosses ONG internationales, susceptibles de dégager cette mise à disposition sur leur budget de fonctionnement ou d'obtenir une subvention ponctuelle de leurs bailleurs pour financer ce travail
- Les permanents de petites ONG ou associations locales, qui ont obtenu un financement ponctuel pour faire ce travail
- Les militants/universitaires, qui réussissent à croiser l'objet de leur recherche avec leur engagement et à mener de front les deux activités
- Les militants/consultants ou informaticiens, qui ont trouvé une mission rémunérée en lien avec le SMSI ou qui ont un travail de consultant suffisamment rémunérateur pour pouvoir dégager un temps libre pour le SMSI

Dans tous les cas de figure, l'implication directe dans le SMSI ne peut être portée par un bénévole ponctuel de telle ou telle organisation disposant d'un temps réduit à donner à cette activité. Nous sommes donc dans un militantisme « para professionnel » par nature, qui va de pair avec la technicité spécifique des débats.

---

[68] Page sur la politique de l'UNESCO à l'égard de la société civile dans le cadre du SMSI http://portal.unesco.org/ci/ev.php?URL_ID=1974&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1095929093

[69] le rapport du forum est téléchargeable à http://portal.unesco.org/ci/ev.php?URL_ID=5444&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1038592146

2B La participation à distance

Bien heureusement pour le fonctionnement de la société civile, l'envoi de délégué n'a pas été le seul mode de participation. La résonance du sommet au sein de la société civile est intervenue à différents niveaux:

- **Les évènements périphériques officiels du sommet**

Le sommet a donné lieu à l'organisation d'un certain nombre de conférences régionales qui ont permis à certaines organisations dans l'incapacité de suivre l'intégralité du processus, de se joindre temporairement à la dynamique.
5 conférences régionales se sont échelonnées (Afrique, Asie/Pacifique, Asie de l'Ouest, Europe/Amérique du Nord, Amérique Latine). Les modes d'organisation et la capacité à inclure des acteurs locaux a varié considérablement d'un continent à l'autre.

Une attention particulière mérite d'être apportée à la Conférence Asie/Pacifique où la responsabilité de convier des acteurs de la société civile a été confiée par le gouvernement japonais à Glocom, une organisation Japonaise à mi chemin entre centre de recherche et ONG. Cette conférence est intéressante car elle constitue un cas d'école sur un processus multipartenarial[70].

- **Les évènements auto organisés par les acteurs de la société civile**

Le sommet a suscité l'organisation de différents évènements auto organisés par des acteurs de la société civile, sur pratiquement tous les continents.

Le nombre assez impressionnant d'évènements parallèles interdit d'en faire un recensement, a fortiori une analyse. Nous nous contentons ici d'en lister quelques-uns qui illustrent la diversité des initiatives.

Nom de la rencontre et thème	**Lieu de la rencontre**	Organisateur(s)	**Date**
Troisème rencontre mondiale des Réseaux de l'Internet citoyen http://www.globalcn.org/es/accueil.ntd?sort=1.21	Montréal, Québec, Canada	Carrefour mondial de l'internet citoyen	Octobre 2002
Un atelier sur les Politiques des TIC et La Société Civile en Afrique. Objectif: renforcer le rôle des organisations de la société civile dans les fora nationaux, régionaux et globaux sur les TIC.	Addis Abeba, Ethiopie	APC, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA),	Novembre 2002

[70] Lire le compte rendu détaillé à http://www.wsisasia.org/glocom.html

http://f-i-a.org/fia/article.php3?id_article=5		et (ARTICLE 19) la Campagne Globale pour la Liberté d'Expression	
Session consacrée au SMSI, dans le cadre du forum de la société civile asiatique 2002 http://www.wsisasia.org/wsis-acsf2002/	Bangkok, Thaïlande	Collectifs d'ONG dont Glocom, Oneworld etc…	Décembre 2002
«Media conference» Une conférence au cours de laquelle des professionnels des médias, des militants et des universitaires ont discuté la crise dans les médias et la crise des médias.	Delhi, Inde Asie	Sarai Crisis	Mars 2003
Seconde rencontre régionale des télécentres en préparation du SMSI http://www.tele-centros.org/comunidad/encuentros/regionalII/peru3.html	Quito, Equateur		Avril 2003
Conferencia NuestrosMedios III http://www.comminit.com/la/cambiosocial/ourmedia2/lasld-1109.html	Braranquilla, Colombie		Mai 2003
Next 5 Minutes - International Festival of Tactical Media: festival où se retrouvent des œuvres d'art, des campagnes, des expériences tant sur les technologies que sur la politique dans un monde transculturel. http://www.next5minutes.org/n5m/index.jsp	Amsterdam, Pays-Bas		Septembre 2003
Rencontre interaméricaine des peuples indigène préparatoire au SMSI http://www.america-indigena.org/	Brasilia, Brésil	Collectif Amérique Indigène	Octobre 2003
La propriété intellectuelle s'invite au SMSI http://www.i3c-asso.org/rubrique.php3?id_rubrique=87	Paris, France	I3C	Octobre 2003
Le sommet des villes dans la société de l'information http://www.cities-lyon.org/context	Lyon	Ville de Lyon	Décembre 2003

- **Les listes de discussion**

Au sein de la société civile, différentes listes de discussions ont été mises en place. La plupart sont hébergées par GreenNet[71], membre du réseau APC.

[71] http://www.gn.apc.org/

Aujourd'hui, 26 listes de discussions et un wiki existent[72]:
7 listes liées à l'organisation générale de la société civile.
4 listes liées à des zones géographiques
16 listes liées à des groupes de travail thématiques, des caucus, des familles.

L'auteure a suivi (irrégulièrement) 3 des sept listes généralistes:

- La liste «plénière» qui comme son nom l'indique est censé être le lieu de convergence des échanges. Elle rassemble aujourd'hui 420 personnes. La souscription y est libre, toute personne souscrite peut accéder aux archives et à la liste des membres. C'est une liste non «modérée»: tous les messages envoyés par l'un ou l'autre membre arrivent directement sur la liste, sans filtre humain. Aucun travail de synthèse, où de regroupement des messages n'est donc réalisé.
- La liste «contenus et thèmes» qui rassemble les personnes intéressées aux contributions au fond de la société civile. Elle rassemble aujourd'hui 230 membres.
- La liste «ct-drafting», sous ensemble de la précédente, dédiée à ceux qui s'investissent directement dans l'écriture collective. 41 personnes en sont membres.

Les autres listes générales sont:

- la liste des membres du bureau de la société civile
- la liste dédiée à l'allocation des temps de parole en plénière
- la liste dédiée aux problèmes de traduction, plus technique.

Ceci amène quelques remarques:
A - On sera surpris du petit nombre d'adhérents à ces listes. Cette faible participation peut s'expliquer par différents facteurs:

- le problème linguistique d'abord sur lequel nous reviendrons;
- le faible signal sur bruit de fond: le pourcentage de mails véritablement importants quant au processus est relativement faible et beaucoup d'intervenants ne se positionnent que sur des questions organisationnelles ou secondaires ou encore se servent de la liste plénière pour relayer une information sur un événement extérieur;
- le volume de mails est à certaine période suffisamment important pour qu'une personne qui désire suivre de loin le processus sans s'y investir complètement soit définitivement dégoûté et/ou s'en désinscrive.

B - Un faible niveau de débat au fond: le ratio entre les inscrits en plénière et les inscrits en groupe de rédaction (41/420 = 10%) est impressionnant et confirme l'hypothèse que nous faisions précédemment sur les motifs d'investissement dans le

[72] Pour une connaissance détaillée de ces listes: http://www.wsis-cs.org/caucuses.html
Voir aussi http://www.globalcn.org/fr/article.ntd?id=1493&sort=1.10.11, où sont également répertoriées des listes portées par des collectifs autour du SMSI.

processus le nombre d'organisation qui désire et qui a les moyens de s'investir dans l'activité purement politique est particulièrement faible. Il y a une délégation de fait de la prise de parole écrite à un groupe très restreint de personnes. Ceci étant, ce ratio constitue un indicateur réducteur dans la mesure où un grand nombre de personnes ont choisi de s'investir dans le processus d'écriture collective politique à travers un groupe de travail thématique ou un caucus.

C - Une sous-utilisation des technologies c'est la première fois qu'un sommet de l'ONU rassemble autant de personnes disposant de capacités techniques poussées en matière de technologies de l'information et de la communication. Ceci ne transparaît pour ainsi dire pas dans les choix technologiques de la société civile, qui utilise de simples listes de discussion comme tout collectif international militant, ni plus ni moins. En particulier la rédaction collective de documents n'a jamais cherché à mobiliser des outils types wiki qui auraient pu sembler adaptés pour encourager la participation à distance. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela

- la jeunesse de ces outils (par exemple le wiki était encore très peu diffusé au début du processus SMSI)
- la diversité des participants, nombre d'entre eux n'étant pas des techniciens, mais plutôt des acteurs sociaux
- la participation d'acteurs disposant de connexions bas débit les nouvelles générations d'outils collaboratifs supposent une connexion haut débit, les utiliser aurait conduit à générer une forme d'exclusion, en contradiction totale avec les objectifs de la société civile
- l'absence de moyens l'expérimentation collective de l'usage de ces outils coopératifs demande une disponibilité de quelques animateurs. Or les outils existants reposent entièrement sur le travail bénévole du réseau APC et de quelques autres.

D - Un problème de langues récurrent comme sur la plupart des listes transnationales, les échanges se font quasi exclusivement en anglais, faute de moyens pour la traduction. Ceci suscite des débats et plaintes permanentes de la part des acteurs en particulier francophones. Plusieurs débuts de réponses ont été apportés à cette situation, qui toutes demeurent très insatisfaisantes
Certains auteurs font l'effort de passer leurs messages au traducteur automatique
D'autres de le traduire eux-mêmes quand ils disposent des connaissances nécessaires
Un groupe de traduction bénévole a été mis en place assez tardivement, (muni de sa propre liste de diffusion) qui a pour mission de traduire des textes ou messages essentiels. De fait les traducteurs hispanophones sont plus nombreux et efficaces que les francophones.

E – Une difficulté globale à suivre le processus pour une personne qui n'y consacre pas une attention quotidienne s'il existe un site unique où sont recensées toutes les listes de la société civile, il n'existe pas d'équivalent pour ses productions (prises de position, déclarations, articles…). Certaines organisations ont spontanément mis en place les outils pour remplir cette tâche, à l'instar du site de la Heinrich Boll Stiftung ou du

Carrefour Mondial de l'Internet Citoyen. Mais le nouvel arrivant dans le processus, ne va spontanément se tourner vers ces sites, dont il ignorera souvent l'existence. En réalité on aurait pu légitimement attendre du site mis en place par le secrétariat société civile de l'IUT qu'il joue ce rôle de porte d'entrée, aiguillant vers les autres sites. Mais ce site, assez pauvre dans ces contenus, non contributif (les acteurs de la société civile ne pouvaient pas poster de contenus directement), et contrôlé par des personnes qui n'avaient pas la pleine confiance des participants, n'a en aucun cas joué ce rôle.

*
***
*

À travers ce parcours dans les arcanes de la société civile présente au SMSI, nous avons pu comprendre quelles étaient les règles du jeu énoncées et réelles, mieux cerner les acteurs en présence, leurs attentes et leurs difficultés à entrer dans cette dynamique politique internationale que constitue un Sommet international.

Nous pouvons maintenant chercher à comprendre les dynamiques à l'œuvre entre ces mouvements : de l'avis de la grande majorité des acteurs de la société civile présents au SMSI (et les entretiens en annexe le confirment), le sommet a eu au moins un mérite, celui de faciliter les décloisonnements, les articulations, les convergences entre les mouvements présents.

Pour mieux cerner ces dynamiques, nous avons choisi de partir d'un collectif particulièrement investi dans le SMSI : la plateforme des droits de la communication. À travers son histoire, ses choix politiques, ses membres, nous essayerons de dessiner les contours de ce mouvement avant d'analyser ses relations avec d'autres acteurs structurants de la société civile. À l'heure des réseaux électroniques, comment se construisent les réseaux humains militants ? Jusqu'où vont ces convergences et quelles sont les limites rencontrées ?

Troisième partie : la plateforme des « droits de la communication », zoom sur une mouvance clé de la société civile dans le SMSI.

Après un tableau général du SMSI et de la société civile impliquée, cette partie de l'étude vise à se pencher sur une série d'acteurs appartenant à la société civile pour mieux les cerner, comprendre les contours de leur engagement, appréhender leurs liens avec d'autres mouvements extérieurs ou/et antérieurs au SMSI.

Très tôt dans le processus se sont impliqués des acteurs issus du mouvement des « droits de la communication».
Dès la réunion préparatoire pour la société civile organisée par l'UNESCO à Paris en 2002, les tenants de cette mouvance étaient très présents, au point que des acteurs nouveaux pouvaient légitimement avoir un sentiment de tentative « d'OPA » de leur part.

L'histoire de ces acteurs s'explique en grande partie par leur présence active au sein de l'UNESCO. La bataille sur le « droit à communiquer » est en effet née au sein de cette institution dans les années 80.

3A Retour sur la naissance d'un concept

C'est en 1969 que Jean d'Arcy qui occupait la fonction de directeur des services de radio et de télévision de l'office des Nations Unies pour l'information publique, a proposé pour la première fois ce concept de « droit à la communication ». Il affirmait alors que « le temps viendra où la Déclaration universelle des droits de l'homme devra inclure un droit plus étendu que le droit de l'homme à l'information. Il s'agit du droit de l'homme à communiquer ». Son souci, d'une étonnante anticipation, était de penser la communication comme un échange interactif, à double sens et un processus de dialogue.[73] Alors que le droit à l'information inclut d'abord la liberté de pensée et d'expression et la liberté de la presse, le droit à communiquer veut en élargir le champs en y incluant un droit pour l'être humain à être producteur d'information dans l'espace public et à disposer des moyens pour ce faire.

C'est surtout à la fin des années 80 et au début des années 90 que le concept a fait irruption sur le devant de la scène internationale à l'occasion du débat sur le NOMIC – Nouvel ordre Mondial de l'Information et de la Communication - , débat porté à l'UNESCO par les pays non alignés et concrétisé par le rapport Mac Bride, du nom du Président de la Commission internationale de l'UNESCO pour l'étude des problèmes liés

[73] Cf. Cees Hamelink in « Cris campaign and The Right to communicate, a brief response to article 19 »

aux médias. Les pays non-alignés revendiquaient un droit à une auto détermination culturelle, condition de leur développement.
Le droit à communiquer allait désormais être associé à un échec politique retentissant : les États-Unis, lui opposant le concept de « free flow of information » prenaient prétexte de ce rapport pour quitter l'UNESCO, suivis par la Grande Bretagne. Les pays dictatoriaux retournait le concept pour en faire un prétexte à museler leurs médias et l'Union soviétique s'en servait comme alibi pour empêcher l'entrée d'information provenant de l'étranger. Quant aux tiers-mondistes qui avaient soutenu cette revendication, ils se voyaient accusés de naïveté incurable[74].
Cette histoire traumatisante et finalement assez récente doit rester en mémoire car elle constitue le justificatif de ceux qui, à tort ou à raison, réfutent toute légitimité au droit à communiquer.

À l'occasion du Sommet mondial sur la Société de l'information, le concept a fait un retour en force. Entre temps, les technologies de l'information et de la communication ont explosé et rendu au questionnement dont il était porteur une étonnante actualité : en passant de médias diffusés (radio, télévision…) à des médias distribués (les réseaux), les questions de l'interactivité et de la place de l'individu non plus comme simple consommateur d'information mais comme potentiel créateur de contenus prennent toute leur signification. Les tenants des « droits de la communication » considèrent que le droit à l'information, tel qu'il est défini par les textes existants à l'échelle internationale (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Pacte international sur les droits civils et politiques…) ne suffit pas, loin s'en faut, à recouvrir cette réalité.

3B Actualité du concept

- **Définition**

La notion semble avoir considérablement évolué entre son lancement par Jean d'Arcy et le SMSI, dans le sens d'un élargissement progressif et substantiel.
Ses défenseurs le présentent aujourd'hui plutôt comme un « ensemble de droits ».
Sur le site du collectif « Right to communicate »[75], la définition donnée est à la fois de l'ordre de la hiérarchisation dans la pyramide des normes et de l'énumération :
« Le droit à communiquer est un droit de l'être humain fondamental et inclusif : C'est à la fois :

- Un droit naturel de la personne
- Un pré-réquis à l'exercice des autres droits de l'être humain.

Ce droit fondamental enrichit l'héritage culturel de l'humanité. »

---

[74] Cf. Armand Mattelard, Histoire de l'utopie planétaire, La découverte 1998.

[75] http://www.righttocommunicate.org/viewDocument.atm?sectionName=rights&id=36

Se référant au rapport Mac Bride, le collectif «Right to communicate» liste, en insistant sur le caractère non limitatif de cette énumération, 3 catégories de droits à l'intérieur du droit «parapluie» de la communication, classés de la manière suivante:

Droits d'association	Droits d'informations	Droits globaux
S'assembler	Informer	Vie privée
Parler	Etre informé	Choix
Participer	S'enquérir	Culture
…	…	…

La plateforme CRIS a une approche encore plus souple, évolutive et inclusive. De façon significative, le site Web de la plateforme ne comprend pas de définition du ou des droits à communiquer aussi nous nous référons ici à des prises de parole publiques de Cees Hamelink et Seán Ó Siochrú lors du dernier Forum Social Européen[76].
Aux droits précédemment listés, ils ajoutent la traditionnelle liberté d'expression, mais aussi le droit à manifester, le droit à l'auto détermination, le droit à participer à la vie démocratique, l'accès à l'information publique, le droit à l'éducation, le droit de bénéficier des progrès scientifiques et techniques, certains droits liés à la propriété intellectuelle…

En réalité, l'approche de CRIS peut être décrite de la manière suivante:

- Les droits à communiquer constituent une manière de relier les uns aux autres une diversité de droits culturels, informationnels et de participation à la vie publique pré existants en montrant leur cohérence et leur interactivité.
- Ils sont l'emblème, le porte drapeau d'une vision[77] démocratique, solidaire et participative de la société de l'information
- Au final, comme l'exprime Seán Ó Siochrú, il s'agit plus d'une sorte de « meta droit » présentant l'avantage d'encourager un climat de respect et de tolérance entre les différents réseaux, d'encourager la diversité.

- **Droit à communiquer versus droits de la communication**

Dans un même ordre d'idées, on notera avec intérêt le glissement sémantique opéré par cette mouvance dans le cadre du SMSI, à l'occasion de l'intersession de Juillet 2003. Alors que jusqu'ici, ces acteurs parlaient du «Droit à communiquer», fidèles au concept de Jean d'Arcy, la conflictualité du concept, notamment avec certains autres mouvements des droits de l'homme (Cf. infra) les a amenés à l'élargir. En parlant désormais de «communication rights», que nous avons traduit par «les droits de la communication», ils marquent leur caractère non substitutif (il ne s'agit pas de

[76] http://www.vecam.org/article.php3?id_article=332

[77] http://www.crisinfo.org/content/view/full/79/ et http://www.crisinfo.org/content/view/full/80/

remplacer le droit d'expression) et inclusif (il englobe les questionnements liés à l'émergence de nouvelles techniques).
Ce changement de vocabulaire, semble avoir été douloureux et vécu comme une concession pour certains acteurs historiques du droit à communiquer, comme une perte d'identité. Elle est selon nous la concrétisation de la volonté du mouvement de tisser des passerelles avec d'autres acteurs militants de la société de l'information, de ne pas rester sur un quant à soi anachronique.

Pour des acteurs entrés plus récemment dans le mouvement des droits à communiquer, il est clair que si CRIS est porteur d'une histoire autour des droits à communiquer, il n'en constitue qu'un élément, les droits de la communication se développant simultanément « dans le mouvement des femmes, les initiatives de jeunes, différents espaces de mobilisation, plus ou moins institutionnels ». L'approche des droits à communiquer est donc par nature évolutive et inclusive. Il n'en demeure pas moins que CRIS a un « rôle à jouer en matière de clarification conceptuelle des droits à communiquer, pour mieux développer des outils de conviction et d'action. »[78]

- **Le choc internet**

Pourtant le risque était présent. Avec l'arrivée massive des « nouvelles technologies », la plate-forme CRIS a dû faire face à un véritable changement de paradigme. Elle a du non seulement se montrer capable de faire le lien entre les questions liées aux médias telles qu'elle les traitait habituellement et celles liées aux technologies de l'information, mais surtout revisiter les questions de communication en général à l'heure des réseaux. Comme le souligne Georg F. Grave dans l'entretien en annexe, la plupart de ces acteurs souffraient au début du SMSI d'un « manque de conscience des enjeux de l'ère du numérique ».

Le discours de CRIS reste parfois ambigu quant à l'interactivité rendue possible par les technologies de l'ère informationnelle : si la participation citoyenne a toujours été dans la pensée de ce courant, on sent parfois une difficulté à prendre la mesure et à accompagner la construction d'une parole autonome portée par les technologies de l'information. Le web, en facilitant l'émergence de paroles individuelles (blogues, sites perso…), ouvre la porte à une nouvelle manière de créer de la parole collective, par constitutions de nouveaux réseaux sociaux. Cette dynamique échappe encore en grande partie au raisonnement des acteurs de CRIS.
La question de l'appropriation est présente dans le discours de CRIS. On sent cependant dans la pratique de ses membres, que si les outils ont été développés de longue date pour l'appropriation des médias communautaires (Cf. le travail d'AMARC par exemple pour l'aide opérationnelle à la création de radios communautaires), un travail équivalent n'a pas ou peu[79] été mené pour internet et les outils afférents.

---

[78] Cf. Entretien avec Claudia Padovani en Annexe
[79] Le travail d'APC, Association for progressive communication, et de ses membres, reste la notable exception en la matière : depuis sa création il y a quinze ans, APC s'est attaché à mettre

Dans un même ordre d'idées, on aurait pu imaginer que naissent dans la mouvance CRIS des initiatives fortes utilisant les nouvelles générations d'outils d'auto-publication type CMS, Wiki, Blogues pour encourager l'expression citoyenne, individuelle ou collective. De fait, ces initiatives naissent souvent ailleurs, où en tout cas ne sont pas au centre de gravité des dynamiques de CRIS.

À certains égards, il semble que la réalité ait dépassé les aspirations des fondateurs et que la volonté de faire des TIC les vecteurs d'un renouvellement de l'espace public, d'une participation citoyenne accrue à la vie publique, demeure plus de l'ordre conceptuel que de la pratique quotidienne de ses membres. Les membres de CRIS ont tous, à l'évidence, aujourd'hui saisi l'importance des ruptures de l'ère numérique, mais les médias communautaires classiques demeurent leur principale réponse à la dérive médiatique actuelle.

3C Portraits des acteurs des droits de la communication

- **Objet de l'étude : la plateforme CRIS**

Comme évoqué précédemment, nous avons identifié à travers le Web deux mouvances principales se revendiquant des Droits de la communication :

- le collectif « Rights to communicate »
- la campagne CRIS

Le premier collectif se présente comme un groupe d'individus[80] (et non d'organisations) d'une soixantaine de personnes, dont une quinzaine actifs. Il se positionne comme l'héritier direct de la pensée de Jean d'Arcy et du Rapport Mac Bride. À notre connaissance, seul Bill McIver parmi les membres de ce groupe a été réellement et fortement impliqué dans le SMSI.

Pour la suite de cette note, nous choisissons de nous pencher exclusivement sur la plateforme CRIS pour 3 raisons :

- Elle a été au cœur de l'animation de la société civile pendant tout le SMSI
- À notre connaissance, il n'y a pas d'antagonisme de fond avec le collectif « Right to communicate ».
- Composée d'organisations, elle est plus au cœur de notre démarche qui vise à identifier les passerelles existantes entre les différents mouvements citoyens et sociaux.

---

en place un hébergement Internet indépendant, à former des publics précaires, ou de femmes aux TIC, à développer un logiciel de partage de contenus – Action APS etc…

[80] http://www.righttocommunicate.org/viewConnectionsGroup.atm?id=1

• **Histoire de CRIS**

La campagne CRIS a été lancée bien en amont du SMSI, dès novembre 2001, par la «Plateforme pour le droit à communiquer».
Il s'agit selon leur site web[81], «d'un groupement d'ONG, formé en 1996 à Londres. Nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie commune en matière de démocratisation et de communication, autour des axes suivants:

- Concernant la contribution de la communication à la démocratisation de la société: nous acceptons de travailler à la reconnaissance et la garantie du Droit à communiquer, qui est fondamental pour assurer des Droits de l'Homme fondés sur les principes de participation, de justice sociale, de pluralité et de diversité, susceptibles de refléter la diversité des genres, des cultures et de régions.
- Concernant la démocratisation des structures de communication, des institutions et des processus: nous insistons sur la nécessité de défendre et d'approfondir un espace public ouvert pour le débat et l'action, qui construise une approche critique de l'éthique de la communication, du développement politique démocratique, et d'un accès équitable et effectif.»

Qu'est ce que la plateforme de Londres?
Au moment de sa création en 1996, la Plate-forme était une fédération de 12 organisations internationales spécialisées dans le champ de la communication: Article 19, APC, AMARC, Catholic media council, international women's tribune centre, MacBride Round table on communication, Panos institute, Peoples communciation charter, Vidéazimut, WACC, Worldview international foundation, Zebra.

Cette plate-forme est caractéristique du tournant des années 90 qui ont vu émerger les premiers «réseaux de réseaux» et qui allait accoucher des mouvements alter-mondialistes. En effet, tous les membres de cette plate-forme sont des ONGs internationales, qui ont une action transnationale avec des membres locaux, nationaux et supranationaux, et constituent souvent des pionniers de la communication alternative en radio, télévision, informatique, et mélangent des praticiens des médias et des chercheurs. Ces ONG sont de taille et de composition totalement variable avec des réseaux comme WACC qui sont de création ancienne et ont des membres aux quatre coins du monde ou des organisations plus proches du think tank comme la Table Ronde MacBride qui regroupe quelques poignées de chercheurs. Une diversité telle qu'on peut parler de «hébuleuse d'associations»[82]. Les batailles politiques portées par ces acteurs

[81] http://www.crisinfo.org/ traduction de l'auteure de la note.

[82] Cette partie historique puise essentiellement aux travaux d'Alain Ambrosi dans l'article «Difficile émergence des réseaux de communication démocratique dans l'espace politique global», et dans sa note de réactualisation rédigée en 2001. Cf l'ouvrage collectif: Vers une citoyenneté simulée – Médias, réseaux et mondialisation, sous la direction de Serge Proulx et André Vitalis, Éditions apogées, 1998.

varient considérablement d'un environnement à l'autre : au Brésil, l'enjeu central était et demeure encore aujourd'hui[83] celui de la législation en matière de concentration médiatique ; en Afrique du Sud les médias communautaires se regroupent pour être associés à l'élaboration d'une politique nationale de la communication ; à Chicago, les acteurs se battent pour que la chaîne de service public donne un espace aux voix alternatives…
Après la période intense lié à la création de la plateforme, 1997 est une année de ralentissement de la dynamique et de préparation de la célébration du cinquantenaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette célébration est l'occasion d'un foisonnement de rencontres internationales autour du « droit à communiquer », tout au long de l'année 98, organisées par AMARC (à Milan), Videazimut (à Capetown), ALAI (à San Salvador), WACC (à Antipolo, Capetown, Lima), TRMB (à Amman)… Élément essentiel, ces réunions sont pensées « en coordination et concertation dans le but de créer une chaîne d'évènements pour faire entendre les revendications des réseaux citoyens de la communication. » L'analyse des déclarations publiées à l'occasion de ces rencontres témoignent également de cette convergence et de « la volonté de ces réseaux de s'affirmer comme des acteurs à part entière dans l'espace politique global des communications. »

En 1999, est lancé, toujours par la plateforme de Londres, « Voices 21, a global Movement for People's Voices in Media and Communication in the 21st century» qui est un appel à constituer un mouvement mondial doté d'une véritable stratégie avec une répartition de tâches et un calendrier de travail. Les 5 enjeux identifiés sont : accès et accessibilité ; droit à communiquer ; diversité d'expression, sécurité et protection de la vie privée, environnement culturel.
La même année est présenté à l'IUT, le rapport du groupe de travail des ONG intitulé « enhancing the capacity of NGOs to achieve Development aims, through the use of Telecommunications ». Fruit d'un lobbying intense de la Plateforme de Londres auprès de l'IUT, il reprend les thèses de cette mouvance et y ajoute la demande de mécanismes d'insertion permanente d'ONG auprès de l'IUT, demande qui ne sera pas entendue. On peut toutefois se demander si cela a influencé le type de place offerte à la société civile dans le cadre du SMSI.

En 2000 vont émerger une série d'acteurs relativement nouveaux sur la scène internationale et dont nous aurons l'occasion de reparler pour certains dans la quatrième partie de cette étude:

- l'Independant Media Center, qui se fait le porte parole du mouvement anti mondilaisation et dont l'approche est radicalement différente de celle de CRIS dans la conception même du témoignage et du rôle des médias ;
- les réseaux de l'internet citoyen, ou community networks qui sont portés par des acteurs venant plutôt de l'informatique et de l'internet et qui tiennent à Barcelone leur premier congrès international ;

---

[83] Cf. entretien avec Graciela Selaimen, RITS

- assez proches des précédents par les prises de position, le mouvement de télécentres, avec son centre de gravité en Amérique Latine autour du Manifeste de Papallacta ;
- le réseau africain sur le développement à l'heure d'internet, porté par le réseau Anaïs et la Fondation suisse du Devenir dont nous avons vu qu'elle a joué un rôle essentiel dans le SMSI, et organisateur en 2000 de la rencontre de Bamako ;
- le réseau « computer professionals for social responsability » qui prend pied sur la scène internationale en publiant une déclaration à Seattle toujours la même année…

2000 apparaît donc bien comme un tournant pour les acteurs de la plateforme de Londres ; leurs efforts de mise en cohérence et de « reliance » des mouvements sont de fait largement modifiés par l'arrivée d'une série de nouveaux arrivants qui échappent de par leur jeunesse et leur mode d'existence à cette tentative de mise en réseaux. Ces nouveaux acteurs ne sont pas porteurs de la mémoire des luttes menées par les membres de la plate-forme de Londres ; ils sont dans une phase de construction de leur propre identité et pensée ce qui n'est pas le moment le plus propice aux décloisonnements ; ils sont pour la plupart d'abord sensibles aux questions de l'ère informationnelle plutôt que de l'ère médiatique.
La plate-forme de Londres qui jusqu'ici avait été le fer de lance de la constitution d'un mouvement mondial de la communication, perd l'exclusivité de ce rôle.
Nous verrons au cours de la quatrième partie en quoi le SMSI a été l'occasion pour les porteurs de la plate forme de Londres de tenter de relancer cette dynamique et de trouver de nouvelles formes d'alliance avec ces nouveaux acteurs.

- **Composition actuelle de CRIS**

Aujourd'hui le secrétariat exécutif est composé des personnes suivantes :

Karen Banks, Association for Progressive Communication, APC
Steve Buckley, World Association of community radio broadcasters, AMARC
Bruce Girard, Comunica
Myriam Horngren, CRIS/WACC Network and Advocacy Coordinator, WACC
Randy Naylor, World Association for Christian Communication, WACC
Seán Ó Siochrú, Nexus Research
Pradip Thomas, World Association for Christian Communication, WACC

Le comité d'organisation international est quant à lui composé des personnes précitées ainsi que de :
Alain Ambrosi, GCNP, Canada;
Alice Munya, Femnet, Kenya;
Astrid Vellegas, Planeta Paz and CRIS Colombia, Colombia;
Bill McIver, USA;
Cees Hamelink, The Netherlands;

Claudia Padovani, CRIS Italy, Italy;
Hans Klein, USA;
Jim McDonnell, Signis, United Kingdom;
Jose Luis Aguirre, CRIS Bolivia, Bolivia;
Marc Raboy, Canada;
Margaret Gallagher, United Kingdom;
Murali Shanmugavelan, Panos London, United Kingdom;
Nestor Busso, ALER, Argentina;
Sally Burch, ALAI, Ecuador;
Seán Ó Siochrú, Nexus, Rep of Ireland;
Sergei Stafeev, CCNS, Russia;
Victor Van Oeyen, The Netherlands

Parmi les figures historiques du mouvement pour le droit à communiquer, on identifie en particulier Cees Hamelink (voir encadré), Seán Ó Siochrúet Bruce Girard.

Le **Dr Cees J. Hamelink** a fait ses études en philosophie et en psychologie à Amsterdam. Il est professeur en communication internationale à l'Université d'Amsterdam et professeur des médias, de la religion et de la culture à l'Université libre d'Amsterdam. Le professeur Hamelink a également oeuvré en tant que journaliste, ainsi que consultant sur les politiques médiatiques et de communication pour le compte de plusieurs organismes internationaux et gouvernements nationaux. Il est présentement directeur du International Journal for Communication Studies: Gazette, ancien président de l'Association internationale d'études et recherches en information (AIÉRI), président de la Dutch Federation for Human Rights, initiateur du People's Communication Charter, et membre du conseil d'administration de la International Communication Association ainsi que de l'agence de presse internationale Inter Press Service. Le professeur Hamelink a donné des conférences dans plus de 40 pays et est actuellement conseiller spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies en vue du prochain Sommet mondial sur la société de l'information.

Parmi les seize livres dont il est l'auteur, on soulignera Cultural Autonomy in Global Communications (1983), Finance and Information (1983), The Technology Gamble (1988), The Politics of World Communication (1994), World Communication (1995), The Ethics of Cyberspace (2000), and Human Rights for Communicators (2003). Le professeur Hamelink est également invité régulièrement à commenter l'actualité à la radio-télévision néerlandaise.

Source: Université de Montréal, faculté des sciences et des lettres[84]
Voir aussi http://www.unige.ch/iued/wsis/DEVDOT/00268.HTM

[84] http://www.com.umontreal.ca/spry/index.html

Seán Ó Siochrú has over twenty years experience of international communications and media assessment, regional economic issues, and local development activities. Recent assignments include: the Final Evaluation of InfoTuk Programme(Information Sharing in Turkmenistan for Sustainable Human Development), UNDP, 2004; Team Leader, Final Global Evaluation: Sustainable Development Networking Programme, UNDP, 2003 (including national evaluations in Bangladesh, India, Romania and Guyana) In the 1990s he played a key role in evaluating the EU's STAR and Telematique Programmes (between them spending 2 billion ecu on telecommunications), and has directed projects for EU Directorates General V, XII, XIII, XVI and XXIII.

He was Secretary General and Treasurer (past Vice-Chair) of the MacBride Round Table on Communications, which meets every year in a different country to debate global communications issues. Working-Group coordinator at Hawaii, January 1994, Tunis, March 1995 and Seoul, August 1996. Round Table organiser, Boulder, Colorado October 1997, and Amman, Jordan 1998.

His primary degree is from Trinity College Dublin, and he has completed postgraduate degrees in Canada and Cork.

(extrait)[85]

Bruce Girard has worked in journalism, development communication, research, education, communication policy and ICT applications for development.

He is an expert in community and local radio and is one of the founders of the World Association of Community Radio Broadcasters (AMARC). In recent years his radio work has focused on the use of the Internet and other new ICTs by local radio in developing countries. He founded the Agencia Informativa Púlsar, an Internet-based radio news agency based in Ecuador, organised various international seminars on the topic (Converging Responsibility: Broadcasting and the Internet in Developing Countries, Kuala Lumpur, 1999 and Mixed Media/Medios Enteros: Broadcasting and the Internet in Latin America and the Caribbean, Florida, USA, 2000). He is currently preparing La Onda Rural, a Latin American regional seminar on radio, new technologies and rural development for the Food and Agriculture Organization of the United Nations to take place in Quito, Ecuador in April 2004 and is the coordinator of Comunica, a network that researches and supports the use of new information and communication technologies by local and independent media in less developed countries to reinforce local initiatives for development and democracy.

[85] Le Curriculum de Seán Ó Siochrú est disponible à http://www.iol.ie/nexus/sean.htm

In 2003 he published a book on independent radio and the Inernet, The One to Watch: Radio, ICTs and Interactivity. Other books include A Passion for Radio: Radio Waves and Community / RadioApasionad@s: 22 experiencias de la radio comunitaria en el mundo (1992) and Communicating in the Information Society (with Seán Ó Siochrú, 2003). A recent report, The Potential for Community Radio in Afghanistan (Nov. 2002), examines the potential for independent community radio in that country's complex media environment.

While at Delft University of Technology in the Netherlands from 1998-2002, Girard researched trends in international governance of media and communication, co-authoring Global Media Governance (with Seán Ó Siochru and Amy Mahan). He is centrally involved in the World Dialogue on Regulation for Network Economies, a joint project of LIRNE.NET, the World Bank's infoDev programme, the International Telecommunications Union (ITU) and the International Development Research Centre (IDRC) that seeks to facilitate the transformation of telecommunication regulation to provide both a foundation of support and a catalyst for development of network economies in developing and developed countries.

Currently residing in Uruguay, Girard has consulted for numerous national and international agencies on communication and development projects including the International Institute for Communication and Development – IICD (designing and teaching courses on ICTs and development in Africa and the Americas), Radio Netherlands Training Centre (teaching an international course on radio management and training, assessing the situation of community radio in Senegal), UNDP (researching and coordinating a project and training programme on multi-stakeholder approaches to information and communication policy design). Other clients include the World Bank, FAO, ITU, UNESCO, Friedrich Ebert Foundation, and the European Commission. He is fluent in English, French and Spanish and has led seminars, workshops and lectures in nearly forty countries.

Among his volunteer activitieshe was an initiator of an international campaign for Communication Rights in the Information Society (CRIS) and active in the first phase of the World Summit on the Information Society, has lectured on digital journalism andin 2002he was a member of the ecumenical jury for the 2002 Cannes Film Festival.

CV de Bruce Girard [86]

[86] Le Curriculum de Bruce Girard est disponible à http://www.comunica.org/bruce_girard.htm

Le rapprochement des biographies de ces 3 personnes, croisées avec les quelques éléments dont nous disposons sur les autres acteurs, laisse apparaître plusieurs caractéristiques que nous organisons en 2 pôles.

- Les caractéristiques personnelles et professionnelles :
  - Leur âge : ce sont des personnes qui ont pour la plupart plus de 40 ans
  - Leur proximité avec les institutions internationales : nombre d'entre eux sont consultants auprès d'organisations du type UNESCO, Commission européenne, PNUD etc.
  - Leur haut niveau de qualification, leur productivité écrite et leur proximité avec le monde académique (Bruce Girard est à l'université de Delphes, Cees Hamelink à Amsterdam, mais l'on peut également citer Claudia Padovani qui est à l'université de Padoue, ou Marc Raboy de l'Université de Montréal…)

Par rapport à la typologie que nous esquissions précédemment (cf. page 41), ces trois personnes appartiennent clairement aux catégories des « universitaires/consultants/militants »

- Les caractéristiques militantes :

La grande majorité des membres actifs de CRIS vient du monde des médias communautaires[87] : Seán Ó Siochrú est fondateur de Community Media Network, un réseau irlandais de médias communautaires et préside actuellement la télévision communautaire de Dublin qui doit être lancée en 2005 Dublin Community Television (DCTV). Bruce Girard est un des fondateurs d'AMARC, Association mondiale des radio communautaires et a également fondé l'agence ecuadorienne d'information Púlsar, agence qui fournit des informations aux radios en ligne. Steve Buckley a été président d'AMARC. Alain Ambrosi, qui est aujourd'hui l'animateur du Carrefour mondial de l'internet citoyen[88], a crée en 1990 Vidéazimut[89], le réseau mondial des télévisions et vidéos communautaires, aujourd'hui dissout. Cet réseau organisait en 1998 la première conférence internationale virtuelle sur le Droit à Communiquer[90]. Sally Burch anime

---

[87] Les médias communautaires à la différence des médias du secteur public et commerciaux, se caractérisent par la participation des destinataires (des auditeurs, téléspectateurs, lecteurs) à son animation, sa direction, la création de ses contenus, le cas échéant son financement. Pensés comme des vecteurs de participation, ils sont facteurs de liberté et d'autonomie pour le citoyen.

[88] http://globalcn.org/

[89] Videazimut est une organisation non gouvernementale internationale. Elle réunit des praticiens et des organismes qui oeuvrent dans le secteur de la vidéo indépendante et de la télévision. Ses membres qui représentent plus de 12 000 créateurs sont tous d'accord pour dire que le droit à communiquer est un droit humain fondamental. Source : http://commposite.org/2000.1/lectures/george5.htm
Voir aussi http://commposite.uqam.ca/videaz/about/about_videazimutfr.html

[90] http://commposite.uqam.ca/videaz/indexfr.html

l'association ALAI – Agence d'information Latino Américaine[91], au service des mouvements sociaux d'Amérique latine etc.

Leur engagement en faveur du droit à communiquer apparaît pour chacun comme un axe transversal de leur action, qui vient se croiser avec d'autres problématiques fortes : le développement des pays du Sud pour certains, la question du genre, la démocratie… Cees Hamelink inscrit son action résolument dans le cadre de la défense des Droits de l'homme. Bruce Girard mobilise ses compétences autour du développement des pays du Sud. Seán Ó Siochrú fait de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté l'un des axes structurants de son action. Le réseau APC, représenté par Karen Banks, travaille principalement sur l'axe communication/genre et communication/développement etc.

***
**

Les acteurs des droits à communiquer opposent depuis des décennies un front de résistances et d'alternatives délocalisées aux médias globaux, tout en cherchant à convaincre les instances nationales et internationales, au plus haut niveau, de la nécessité d'une reconnaissance politique de ces droits. Ce double travail a aujourd'hui besoin de s'adjoindre un troisième axe : celui de la mise en cohérence avec des organisations dont le centre de gravité, pour proche qu'il soit dans les intentions et dans l'éthique, différent parfois en profondeur de la tradition des droits à communiquer.

[91] http://alainet.org/

Quatrième Partie : Relations entre le mouvement des Droits de la communication et les autres acteurs militants de la Société de l'Information – Éléments pour une cartographie des réseaux militants.

L'histoire de CRIS a toujours été celle de la recherche de convergences. Comme nous venons de le voir, une convergence confrontée à l'apparition d'une multitude de nouveaux mouvements liés à la révolution informationnelle : la multiplication des acteurs a aussi été synonyme de dispersion des énergies.

Nous tentons dans cette partie de voir comment le SMSI a pu favoriser ou non ces logiques de réseautage, en prenant toujours la plateforme CRIS comme point de départ de l'analyse.

Cette partie s'intéresse aux convergences/divergences/dynamiques que nous avons pu observer à l'échelle internationale.
Comme le soulignent Claudia Padovani et Graciela Selaiman dans leurs entretiens respectifs, des mouvements similaires opèrent dans différents pays à l'échelle nationale. Si en Italie le SMSI a été clairement l'occasion de mettre en palace un « chapitre italien » de CRIS, permettant de tisser des liens avec des mouvements comme celui les droits de l'homme ou l'aile progressive des catholiques, la réaction brésilienne a été plus lente et c'est seulement en aval du SMSI que l'effet de « conscientisation » a joué, permettant un rapprochement d'une quarantaine d'ONGs brésiliennes autour d'une campagne sur les droits à communiquer à l'été 2004.

Pour en revenir à l'espace public international, nous avons choisi d'étudier les relations entre CRIS et 7 mouvances, choisies soit pour leur implication dans le SMSI soit, au-delà du sommet, pour leur place dans la construction d'un espace démocratique international autour des questions de société de l'information.

4A Actualité des relations avec les mouvements des droits de l'homme : les querelles de ménage.

Tous les membres de CRIS se reconnaissent sans hésiter dans le mouvement des Droits de l'Homme, et se sont largement investis dans la préparation du 50ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1998. Cependant, au cours du SMSI, le principe même du « droit à communiquer » s'est vu attaqué par d'autres acteurs militants sur ces questions.
En réalité, comme le souligne Seán Ó Siochrú dans l'entretien en annexe, les membres de CRIS, tout en se rattachant à la tradition des Droits de l'Homme, ne se revendiquent

pas du mouvement militant pour ces derniers. On sent bien dans son propos, un «!eux!» et un «!nous!».

- **La controverse**

Il peut paraître à première vue étonnant à tous ceux qui militent autour de la société de l'information, et donc qui cherchent à promouvoir concrètement une participation active de tout un chacun à une société des savoirs partagés, que le terme «!droit à la communication!» puisse être l'objet d'une bataille au sein même de la société civile. Certains diront même spontanément que ce terme est bien faible pour décrire la rupture démocratique déclanchée par le passage à une société en réseaux.

Pour comprendre la controverse, il est important de savoir qui sont les acteurs en présence. Compte tenu des trajectoires que nous venons d'évoquer, les tenants de la plateforme des «!Droits de la communication!» cherchent d'abord à promouvoir la démocratie par la diversité des médias, en luttant contre les mouvements de concentration, en défendant un service public de l'information et en essayant de pérenniser des médias non marchands et indépendants au niveau local.

Ils luttent avant tout contre une accélération de la concentration et de la privatisation des médias sur fond de mondialisation! tout en reconnaissant le rôle historique fondamental des médias dans l'éducation et la démocratisation des sociétés, ils constatent que cette tâche est de moins en moins remplie. Le mouvement de dérégulation économique mondiale a généré à la fois un affaiblissement voire une disparition des médias de service public (nous parlons ici des médias financés sur fonds publics et qui remplissent une tâche de service public en toute indépendance des pouvoirs), une multiplication puis une concentration des médias marchands qui sont de moins en moins soumis à des règles de responsabilité sociale, un soutien minimaliste au secteur des médias communautaires. Pendant ce temps dans de nombreux pays, des mouvements continuent de lutter pour la liberté d'expression et se dégager de l'emprise de médias totalement inféodés à un pouvoir non démocratique.
Dans ce contexte, le «!mouvement des droits à communiquer!» considère avoir face à lui une triple responsabilité!:

- Veiller d'une part à ce que le mouvement de privatisation n'envahisse pas tout (la question des fréquences radios et satellitaires en est une illustration, mais c'est aussi toute la question de la gouvernance d'internet) et donc à construire un bien public de l'information et une infrastructure pour la diffusion de l'information.
- S'assurer d'autre part que puissent vivre côte à côte médias marchands, médias de service public et médias communautaires ou associatifs!ce qui appelle un cadre régulateur et une politique fiscale. Ceci est vrai aussi bien pour les médias traditionnels de type radios locales que pour les médias de l'ère des réseaux, pour lesquels nous avons besoin de fournisseurs d'accès et d'hébergeurs indépendants par exemple.
- S'assurer que l'accès aux nouveaux médias que constituent les réseaux électroniques ne soit pas le nouveau lieu de cristallisation des exclusions et lignes

de fractures sociales (que ce soit entre Nord et Sud, entre riches et pauvres d'un même territoire, entre hommes et femmes…)

Les détracteurs « amicaux » du « droit à communiquer » sont pour l'essentiel des militants des droits de l'homme, à l'image du collectif « Article 19 [92] », en référence à l'article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme consacré à la liberté d'expression[93], qui anime une campagne mondiale pour la liberté d'expression[94].
Quels sont leurs arguments ? Ils sont essentiellement de quatre ordres. Le premier, central, pourrait se résumer à l'adage « l'enfer est pavé de bonnes intentions ». Ces mouvements, porteurs de la mémoire des répressions des années 80 auxquelles certains pays non démocratiques s'étaient livrés dans la suite du NOMIC, considèrent qu'à mêmes causes mêmes effets et que défendre le droit à communiquer c'est risquer de donner prétexte aux régimes les moins avancés en termes de droits de l'homme pour poursuivre leurs actions liberticides. Ils critiquent les textes de la campagne CRIS en montrant comment des propositions qui sont a priori positives peuvent être retournées dès lors qu'elles sont mises en œuvre dans des pays non démocratiques et peuvent conduire aux pires régressions. Au passage, ils critiquent vertement à la fois l'imprécision (où commence et où s'arrête le droit à communiquer) et l'approximation juridique des propositions en question. Selon eux, un flou inacceptable quand ce sont des vies humaines qui sont en jeu.
Le second argument est plus tactique : il consiste à dire que les droits de l'homme sont tellement fragiles et tellement difficiles à consolider dans certains pays comme sur la scène internationale qu'il vaut mieux se contenter de l'appareil juridique existant et ne pas rouvrir la boîte de Pandore en cherchant à rajouter un nouveau droit à un édifice déjà bien fragile.
Troisième argument, tout aussi tactique : le citoyen de base connaît le droit d'expression, alors que le droit à communiquer ne lui évoque rien. Le droit d'expression touche à l'universel, à ce titre il « se vend mieux ».
Quatrième argument essentiel : l'irréalisme politique. Ils jugent que prétendre au droit à communiquer, en y incluant l'éducation à un jugement critique des médias, à la narration (ce qu'ici nous appellerions la formation à l'écrit public) est totalement irréaliste alors qu'un sixième de la population mondiale est analphabète. Ils appellent les défenseurs des droits à communiquer à se préoccuper d'abord d'alphabétisation.
Ce dernier argument est plus surprenant venant de mouvances pour lesquelles le normatif constitue un levier politique essentiel. Combien de droits inscrits dans nos textes les plus fondamentaux, à commencer par la Déclaration Universelle des Droits de

---

[92] http://www.article19.org/

[93] Article 19 DUDH : Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

[94] En France, on citera l'association IRIS dont une prise de position est disponible sur cette question à http://www.globalcn.org/fr/article.ntd?id=217&sort=

l'Homme, la Charte des Nations Unies ou la Constitution française, sont de fait utopistes et à des lieues de toute implémentation réelle, mais contribuent à façonner un «contrat social», un modèle de société dans lequel peuvent s'inscrire à un moment de maturité politique des actions positives beaucoup plus opérationnelles.[95]

Au cours du sommet, plusieurs temps ont permis de mettre sur la table ce conflit: l'intersession de Juillet 2003 d'abord, les négociations avec les gouvernements qui ont refusé d'incorporer dans leur déclaration finale l'ensemble du corpus[96] des Droits de l'Homme, mais aussi le Forum des Droits de la Communication organisé par CRIS pendant le sommet de décembre 2003.
Les membres de CRIS se sont rangés aux arguments tactiques des militants des Droits de l'Homme: face à la tentation de certains États de remettre en cause le socle cinquantenaire comme norme suprême du droit international, ils ont préféré abandonner l'exigence de l'intégration du terme «Droit de la communication» dans l'appareil juridique au profit de politiques actives en faveur de ces mêmes droits.
À l'issue du sommet, il semble que la controverse se soit calmée et que le conflit ouvert durant cette période ait débouché sur un rapprochement des mouvements des Droits de l'Homme et de CRIS. C'est en tout cas ce qui ressort nettement des propos de Seán Ó Siochrú en annexe qui affirme que «la méfiance a diminué de façon radicale».

4B L'industrie des médias, véritable adversaire des «droits de la communication».

Ces dernières controverses, pour intenses qu'elles soient, n'en demeurent pas moins au sein d'un ensemble de réseaux militants qui ont en partage un même objectif démocratique et des valeurs proches sur bon nombre de points.

Ce qui n'est pas le cas d'organisations plus virulentes comme le «World press freedom committee», porte-parole des médias globaux, très proche entre autres du pouvoir Nord américain, qui est entré dans une guerre politique contre les défenseurs des «droits de

---

[95] Le droit au logement en France en est un exemple: droit théorique s'il en est dans un pays où environ 86000 personnes sont sans abri, écrasées par le droit de propriété, il semblait totalement inopérant jusqu'à ce que le mouvement des «sans» s'en soit emparé pour obtenir des réquisitions de logements vides. Le mouvement des «sans» en France est un mouvement social particulièrement actif à la fin des années 90 et qui a fait converger les luttes des «sans papiers» (dont le GISTI, la CIMADE, étaient les fers de lance), «sans logement» (le DAL – Droit au logement par exemple), et «sans emploi» (à l'image du collectif AC!)…

[96] Ce corpus comprend, outre la DUDH, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

la communication», avec les mêmes arguments que ceux qui avaient accompagné le départ des États Unis de l'UNESCO. Cette organisation faisait en 2003 un rapport au Département d'État américain sur «les forces obscurantistes qui font promotion du droit à communiquer au SMSI»[97]. Rien ne doit empêcher le «free flow of information», la libre circulation des informations. Plus concrètement, cette association, au nom de la liberté de la presse, s'oppose à toute forme de régulation, donc à toutes les législations qui pourraient vouloir limiter les mouvements de concentration des médias, ou promouvoir une gestion publique de ressources informationnelles, ou aider financièrement à la mise en place d'un secteur de médias communautaires… Puisant dans une tradition démocratique libérale qui place l'individu en son cœur et répugne à la construction de droits collectifs, ils laissent la logique «marchande» des médias l'emporter sur toute autre considération.

La logique dérégulatrice opère ici: elle vise à élever un contre-feux dans une enceinte internationale afin d'éviter que des décisions soient prises qui considèreraient l'information comme une marchandise particulière, appelant un équilibre social (langues, accès des communautés au droit d'émettre de l'information, service public…). C'est ce que visent les industries médiatiques, portées par un faux-nez dans la société civile.

Ces positions sont plus surprenantes quand elles sont soutenues par une ONG comme «Reporters sans frontières». On trouve sur le site de l'association un article[98] qui reprend le discours dénonciateur du droit à communiquer : «On assiste en effet, depuis qu'il est question de ce Sommet, à un retour insidieux de ce que, dans les années 70 et 80, on appelait 'le Nouvel ordre mondial de l'information'. Une coalition hétéroclite de régimes communistes, de despotes afro-asiatiques et d'intellectuels occidentaux tiers-mondistes avait alors profité de la présence d'un haut fonctionnaire africain à la tête de l'Unesco pour tenter de soumettre la circulation internationale de l'information au contrôle des gouvernements.» Dans le même article, ils dénoncent les risques de surveillance via le réseau et les régimes liberticides pour internet. Un mélange de genre qui en dit long sur l'ambiguïté de leur position.

Pour en revenir au WPFC, les relations avec CRIS ont au cours du sommet continué de se dégrader, comme le rappelle Seán Ó Siochrú dans l'entretien en annexe. Cette opposition qui a pu sembler jouer à la marge dans l'enceinte même du sommet a en réalité des ramifications qui parcourent les institutions internationales. Ainsi la mutation forcée en pleine préparation du sommet de Philippe Quéau, ancien Directeur de l'information et de la communication à l'UNESCO, dont les prises de positions étaient certainement très proches de la celle de la société civile présente au SMSI, est attribuée en partie à l'influence du WPFC auprès du gouvernement étatsunien.

---

[97] «Droit à communiquer, liberté de presse et concentration des médias», Alain Ambrosi, Juillet 2003 http://www.globalcn.org/fr/article.ntd?id=1617&sort=1.6.6

[98] http://www.rsf.org/rubrique.php3?id_rubrique=324

4C Mouvements chrétiens : une forte imbrication

Le mouvement CRIS est clairement en empathie avec les mouvements chrétiens, et ceci de façon ouverte.

Son comité exécutif qui est composé de 7 personnes, comporte 3 représentants de l'association WACC – AMCC en français, Association mondiale pour la communication chrétienne. Créée en 1968, cette organisation puissante « réunit 850 membres collectifs et individuels dans 115 pays, organisés en huit Associations régionales. (…) L'AMCC offre une orientation professionnelle sur des politiques de communication, interprète l'évolution des communications mondiales, et discute des conséquences que cette évolution peut comporter pour des églises et communautés partout et plus particulièrement dans le Sud. L'AMCC œuvre à l'émancipation de la femme et prête son assistance dans la formation de communicateurs chrétiens. »[99]

Signis, l'association catholique mondiale pour la communication, est également représenté au comité d'organisation de la plateforme CRIS. Elle se définit comme « une association non gouvernementale qui compte des membres dans 140 pays du monde. Comme "association catholique mondiale pour la communication", elle regroupe des professionnels de radio, télévision, cinéma, vidéo, éducation aux médias, internet et nouvelles technologies ». Signis présente WACC comme l'un de ses partenaires. À la différence de WACC, Signis se définit d'abord comme une organisation de professionnels plus que comme un mouvement de chrétiens.

Selon Seán Ó Siochrú (Cf. entretien en annexe), cette présence active n'a jamais donné une tonalité chrétienne ou plus généralement religieuse aux activités de la campagne.

4D Les mouvements alter mondialistes : le Forum Social Mondial (FSM) comme lieu de carrefour

Même si les forums sociaux ne peuvent résumer à eux seuls l'état des mouvements alter mondialistes, ils en constituent une bonne photographie à un instant *t*. Aussi nous les prendrons comme point de départ pour étudier les liens existants ou non existants entre le mouvement du droit à communiquer et les alter mondialistes.

Les questions liées à la société de l'information ont du mal à se frayer un chemin au FSM comme dans les forums sociaux continentaux, même si elles gagnent en visibilité année après année.

En réalité on voit très vite se former deux groupes autour des questions de la communication dans le cadre du FSM.

[99] http://www.wacc.org.uk/index.php

• *La surveillance des medias globaux*
Le premier, tiré par le Monde diplomatique sous l'égide d'Ignacio Ramonet, se focalise sur la question de la communication au sens traditionnel, c'est-à-dire réduite à la question des médias. C'est un discours essentiellement de dénonciation : collusion entre médias et pouvoir économico-politique, la fin des médias comme contre-pouvoir, concentration des médias, manipulation des médias par les États Unis etc. En résumé un discours qui ignore délibérément les changements induits par les technologies de l'information, où quand il les mentionne, c'est pour y dénoncer le nouveau bras armé de la mondialisation, sans percevoir la radicalité de changement dont elles peuvent être les vecteurs.

De ce point de vue, le Monde diplomatique se comporte comme l'ensemble des médias traditionnels qui, soit ignorent superbement les changements induits par l'arrivée des réseaux et du numérique, soit les analysent pour mieux les refuser. En particulier, la rupture radicale amenée par le passage de médias diffusés à des médias distribués qui pour la première fois autorisent tout un chacun, doté d'une connexion, à devenir auteur sur la toile, semble passer inaperçue dans les instances dirigeantes du FSM : le dépassement du rapport au politique construit sur des contres pouvoirs organisés et centralisés ne va pas de soi pour cette mouvance.

A chaque édition du FSM, vont se tenir des « conférences » (temps forts des forums), portées par les organisateurs dans lesquels ce discours va être réédité.[100] Il va conduire à la création de l'observatoire mondial des médias.

• *La construction de nouvelles sources d'information*
Le second groupe va tenter d'ouvrir le champ de la réflexion autour de la communication et des technologies de l'information et de relier ces questions entre autres aux questions de développement.
L'ouverture va venir directement de la mouvance des « Droits de la communication » dont les représentants seront parmi les premiers présents au FSM. Leur participation va se situer à 3 niveaux :
• Des **interventions** dans les grandes conférences sus mentionnées, notamment par la voix d'Osvaldo Léon d'ALAI en 2002, de Sally Burch d'ALAI et Susana George d'IRIS en 2003
• La mise en place d'un **atelier** ou **séminaire** spécifique sur ces questions.
Dès 2001, 3 organisations ALAI, APC et Les pénélopes, avaient organisé un premier atelier autour des questions de démocratie et de médias. En 2002, ces organisations renouvellent l'expérience avec un séminaire (de taille supérieure à l'atelier dans le jargon FSM et sur deux jours) sur le thème « Démocratiser la communication : vers un agenda social ». Il est intéressant de noter que c'est le fil rouge de la question des « genres » qui a permis à ces trois organisations de se retrouver. Les 3 animatrices – Sally Burch,

[100] Le seul compte-rendu disponible sur le site du FSM Brésilien est celui du débat de 2002 : Démocratiser les communications et les médias.
http://www.forumsocialmundial.org.br/dinamic/es/roficial_dmidia.asp

Karen Banks et Joëlle Palmieri – sont trois femmes qui travaillent à la croisée des questions de communication et de genre. À l'occasion de ce séminaire, la campagne CRIS est lancée comme nous le rappelle le compte-rendu fourni par ALAI, qui en fait l'événement central de cette rencontre[101].

• En 2003, c'est un **panel** (qui rassemble plus de monde qu'un séminaire) qui sera organisé, à la suggestion de Sally Burch, membre du Comité international du FSM. Son thème « Nouvelles technologies et stratégies pour l'inclusion numérique et le changement social » introduit une inflexion notable. On passe en effet d'un angle prioritaire qui est celui de la démocratisation de la communication à une approche à la fois plus ouverte aux questions posées directement par la révolution informationnelle (le risque d'exclusion par la technologie) et plus positive (comment mobiliser les TIC au service d'une société plus solidaire). Autour de 4 intervenants – Carlos Alfonso de RITS ; Valérie Peugeot de Vecam, Prabir Purkayastha du Delhi Science Forum et enfin le très contesté Roberto Baggio, représentant du CDI[102] – on voit apparaître pour la première fois de façon forte une jonction avec les questions de propriété intellectuelle et de logiciel libre.

• L'organisation de multiples **ateliers**. Le réseau APC[103] est particulièrement dynamique, avec des thématiques allant de l'appropriation des TIC par les femmes aux droits de l'internet en passant par « le devenir les médias ».

• Enfin la plateforme CRIS organise la même année un **séminaire de travail** sur deux jours, qui réunit une quarantaine de participants.

Simultanément la question du logiciel libre va gagner en visibilité au sein du FSM, avec entre autres, la conférence de Richard Stallman, fondateur du mouvement des logiciels libres (à travers la Free Software Foundation), lors de l'édition 2002. Mais cette progression d'un thème aussi central pour les militants de la société de l'information est plus le fruit des militants brésiliens du logiciel libre, que de la plateforme CRIS.

Au bilan, la plateforme CRIS ne ménage pas ses efforts pour faire progresser les enjeux liés à la société de l'information au sein du FSM, sans que ses efforts ne soient encore véritablement récompensés. De plus, CRIS peut de par son histoire jouer un rôle de médiateur entre les mouvements dont la priorité est la surveillance des médias globaux et les autres.

---

[101] http://alainet.org/active/show_text.php3?key=1774

[102] Le CDI – centre pour la démocratisation de l'informatique, est une ONG brésilienne qui travaille en s'inspirant de la démarche de Paolo Freire. Son directeur Roberto Baggio ayant choisi de faire du partenariat avec Microsoft un axe stratégique de développement, certains membres de l'organisation l'ont boycotté. Pour information, au Sommet de Genève, le CDI est installé dans le stand de Microsoft. Un exemple qui permet de s'interroger sur la capacité des grands groupes du secteur à détourner à leur profit (d'image) les actions des ONGs.

[103] http://lists.apc.org/public/apcnews/2003/000006.html

4E Les mouvements du logiciel libre, du droit d'auteur et des brevets : une rencontre à l'occasion du SMSI.

La problématique des logiciels libres n'est pas au cœur du travail de CRIS, ce qui s'explique par la quasi absence des hackers – ou programmeurs du libre - au sein de ce mouvement.

De la même manière, il n'y a pas de connexion historique entre la campagne CRIS et des figures alternatives sur les questions de droits d'auteurs, brevets, marques, que ce soit dans la mouvance Creative Commons (Larry Lessig), les revues scientifiques libres (PloS et PloS-B) ou les mouvements de consommateurs en lutte à l'OMPI (James Love)[104]. Les rapprochements commencent à se dessiner maintenant, ce qui, nous aurons l'occasion d'y revenir, peut être perçu comme une autre retombée positive du sommet.

Si ces derniers ont été absents du travail au SMSI, les tenants du logiciel libre s'y sont progressivement impliqués :

- La European Free Software Foundation a été très présente à travers la personne de Georg Greve.
- APRIL, association française du logiciel libre, membre de la FSF Europe a été présente à partir du second Prepcom, représentée par Frédéric Couchet.
- Richard Stallman, figure historique, a été mobilisé à partir de l'intersession de Juillet 2003.
- Francis Muguet, chercheur français, s'est investi dès le second prepcom dans le travail de coordination du caucus « brevets, droits d'auteurs et marques ».
- L'adulact, association française de collectivités territoriales utilisatrices du libre et Abulleduc, association de promotion du libre pour l'éducation à Bordeaux, ont également participé au processus, mais de façon plus distanciée.

Etc.

La francophonie a été organisée pendant le sommet de Genève une table ronde sur ces enjeux, invitant différents représentants du mouvement comme de ses adversaires.

Même si la plateforme CRIS n'a jamais mené un vrai travail d'appropriation collectif de la problématique des logiciels libres (ainsi que le confirment Alain Ambrosi et Georg G. Grave dans les entretiens en annexe) et n'en possèdent probablement pas tous les arcanes politiques, ses positions aujourd'hui sont systématiquement de soutien au mouvement du logiciel libre. On sent que progressivement les acteurs de CRIS perçoivent le lien entre la question démocratique dont ils sont porteurs et la manière dont le mouvement du logiciel libre interroge la question du bien commun de l'information.

De ce point de vue, le SMSI a très certainement joué un rôle dans la compréhension mutuelle et le rapprochement au fond entre les deux mouvements. La définition de l'engagement des militants du mouvement des logiciels libres, donnée par Georg F. Grave

[104] Consumer Project on technology, http://www.cptech.org

dans l'entretien en annexe – «working for human rights in an information society» - montre bien cette cohérence émergente. Mais plutôt que de convergence, ce dernier désigne ce rapprochement par le terme de «connexion», nuance qui a son importance te nous renvoie une fois de plus à la logique des réseaux.

4F L'articulation avec les mouvements de l'internet citoyen/Community networks: une complémentarité incomprise.

Au milieu des années 90 est apparu en Amérique du Nord le mouvement des «communities networks», sans équivalent direct dans la culture politique française. Se rapprochant selon les cas des hébergeurs non marchands, des points d'accès à internet associatifs, de coopératives de fourniture d'accès, des villes numériques, ils se caractérisent par[105]:

- L'objectif de démocratisation de l'accès aux réseaux électroniques et à l'informatique
- Leur volonté d'adapter la technique à une demande sociale.
- Leur action locale (quartier, ville au plus)
- Leurs actions en matière de connexion et de formation à internet

En 1996 émergeait en Europe, en réaction à l'aveuglement social et démocratique du rapport Bangemann (Cf. supra), le réseau EACN, European association for Communities networks[106]. Lancé sous l'impulsion de VECAM, il va rassembler à sa fondation des acteurs qui pour certains s'inspirent du mouvement nord américain des communities networks tout en revendiquant fortement une spécificité européenne. Il s'agit de Claire Shearman, présidente de «Communities on line»[107] en Grande Bretagne, Artur Serra, chercheur catalan impliqué depuis dans des associations locales catalanes comme Ravalnet[108] et des associations d'autorités locales comme Localret[109], mais aussi des acteurs de collectivités territoriales comme Leda Guidi, créatrice d'Iperbole à Bologne, ville historiquement phare de la démocratie locale ou Fiorella da Cindio, chercheuse de Milan. En France, le paradoxe veut que Vecam, correspondant de ce réseau, animé à l'époque par Véronique Kleck, soit certainement la structure la plus éloignée du modèle des communities networks. Cette association poursuit cependant un objectif

---

[105] Pour une histoire et une description complète des communities networks, voir Alain Ambrosi, in «réseaux humains, réseaux électroniques, de nouveaux territoires pour l'action collective», ouvrage collectif,Éditions Charles Léopold Mayer, 2001, téléchargeable à http://www.vecam.org/rubrique.php3?id_rubrique=36

[106] http://www.vecam.org/article.php3?id_article=209

[107] http://www.communities.org.uk/

[108] http://www.ravalnet.org

[109] http://www.localret.es/

convergeant à savoir l'utilisation des TIC comme levier démocratique. Cela se traduit entre autres à travers son action « villes internet » qui cherche à inciter les collectivités territoriale à mener une véritable politique active en matière de société de l'information, au service notamment de la démocratie participative. Sous l'influence de Vecam, le terme « communitites networks » sera traduit par « internet citoyen » ce qui montre bien la différence de positionnement puisqu'au passage la référence à la communauté, au local, disparaît au profit de la figure républicaine du citoyen.
En 2000, ce réseau s'internationalise à l'occasion de la première « rencontre mondiale des réseaux de l'internet citoyen » qui se tient à Barcelone et rassemble plus de 600 personnes, suivie d'une seconde à Buenos Aires en 2001 (400 personnes) et d'une troisième et pour l'instant dernière à Montréal en 2002 (500 personnes). Le réseau devient alors GCNP – Global Community network Partnership.

Ce réseau se caractérise par :

- la très grande hétérogénéité identitaire de ses membres : on y trouve aussi bien des ONG de développement (Funredes en Amérique Latine ou Enda tiers monde, au Sénégal) que des communities networks authentiques (« Telecommunities Canada » à Vancouver), des universitaires, chercheurs (Susana Finquelievitch, Links, Argentine), des experts (Izumi Aizu, Glocom, Japon), des acteurs sociaux (Ken Young, Australie), des animateurs de télécentres (Somostelecentros, Amérique Latine), des acteurs de « l'empowerment » des femmes (Sue Webb, Manchester, Grande Bretagne), un bibliothécaire (Mika Book, Finlande)…
- une hétérogénéité toute aussi forte quant à leur positionnement politique : si certains se réclament ouvertement d'une proximité avec les mouvements alter mondialistes (Valérie Peugeot, Leda Guidi, Alain Ambrosi…), d'autres refusent toute affiliation ou ne se sentent tout simplement pas concernés (Artur Serra, Izumi Aizu etc.)
- un engagement intimement lié aux technologies de la génération internet : nombre de ces acteurs ont débuté leur action militante à l'occasion de l'arrivée d'internet. C'est le cas en particulier, ce qui ne surprend pas, de ceux qui ne se sentent pas en prise avec le mouvement alter mondialiste.
- Un positionnement propositionnel plus que de résistance : au-delà de leur différence de positionnement sur l'échiquier politique, ils partagent une volonté de mettre les TIC au service de la transformation sociale et démocratique et sont plutôt sur des logiques de propositions et d'alternatives que de lutte ou de résistance.

Nous faisons ici l'hypothèse que GCNP a joué avant l'heure et de façon modeste le rôle que remplit aujourd'hui le SMSI : un creuset de rencontres et de décloisonnement des acteurs militants impliqués dans la société de l'information. Ses dernières rencontres à Montréal avaient permis au réseau de s'ouvrir à de nouvelles problématiques à travers la participation d'acteurs du logiciel libre, des Droits de l'Homme, de la diversité culturelle etc.
Ce positionnement explique en partie l'essoufflement du réseau qui depuis 2002 n'a pu organiser de nouvelle rencontre, superflue sur toile de fond du SMSI.

Les jonctions avec le mouvement du droit à communiquer ont toujours été présentes mais de façon très ténue : participation de Seán Ó Siochrú au séminaire de Paris d'EACN en 1998, présence de Vecam à la rencontre CRIS à Porto Alegre en 2002, implication d'Alain Ambrosi dans les deux réseaux…
Quelques rares membres de GCNP éprouvent même une défiance à l'égard d'acteurs comme APC, considérés comme « les vieilles ONG ».

Cette faible proximité peut surprendre dans la mesure où les deux réseaux ont en partage un certain nombre d'objectifs (mobilisation des technologies sur des logiques d'équité, de solidarité, valorisation des usages sociaux des technologies…) et dans un cas comme dans l'autre sont plus sur des logiques d'alternatives, de contre expertise que de lutte.

Trois éléments peuvent l'éclairer :

- Une méconnaissance et dès lors incompréhension des problématiques « médias » portées par CRIS : en dehors d'Alain Ambrosi, les membres de GCNP ne sont pas porteurs de la mémoire des luttes des années 80 sur ces questions et d'une certaine manière pensent que les réseaux apportent un changement de paradigme qui justifie cette « amnésie ». A tort ou à raison, ils considèrent souvent que les acteurs des médias communautaires appartiennent à une génération qui n'a pas compris la rupture du numérique et n'en saisit pas les opportunités.
- À l'inverse les acteurs des médias communautaires perçoivent (là aussi à tort ou à raison) une certaine dose de fascination technologique chez les membres de GCNP, qui en oublient des problématiques plus globales et ont tendance à considérer que ce qui précède internet n'est plus de mise.
- Même si GCNP s'est intéressé à une multitude de problématiques (les actes de ses rencontres en témoignent), une focale particulière est accordée à la question de l'accès public (ou communautaire) à internet puisque c'est de là que viennent la majorité de ses membres. Le triptyque « accès, formation, participation » résume assez bien le cœur des priorités de GCNP, appelant d'abord à des initiatives auto-organisées par les associations locales et à des politiques actives de la part des autorités locales. Cette problématique, même si elle est comprise, soutenue par les membres de CRIS, est très éloignée de son approche par le droit et les médias.

Au cours du SMSI, on ne peut pas dire qu'il y ait eu rapprochement flagrant entre les deux réseaux. La majorité des membres de GCNP ne se sont peu ou pas impliqué directement dans le sommet. Pour ceux qui s'y sont impliqués, en particulier Daniel Pimienta, Izumi Aizu, Bertrand de la Chapelle, Véronique Kleck, Claire Shearman, Valérie Peugeot…, mis à part Alain Ambrosi qui participe d'emblée aux deux mouvements, seule Valérie Peugeot s'est rapprochée de CRIS, sans toutefois s'y impliquer véritablement.

4G La difficile rencontre avec les médias alternatifs : la marginalisation de « Wsis we seize ! »

La jonction avec les médias alternatifs est sans aucun doute la plus difficile. Ce qui peut d'emblée surprendre tant leur « objet » est proche : la capacité des individus et des organisations à construire leurs propres médias apparaît comme le commun dénominateur des deux mouvances.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette incommunicabilité :

- Les profils socio politiques des médias activistes sont sans aucun doute bien différents de ceux des figures de CRIS : âge (ils sont largement plus jeunes), milieu professionnel (artistes, étudiants, chômeurs, programmeurs…), parcours militant… Tout différencie ces acteurs les uns des autres.
  Du point de vue strictement politique – au sens étroit du terme – les média-activistes sont clairement ancrés dans un prisme courant du mouvement libertaire à l'extrême gauche trotskiste léniniste en passant par le mouvement négriste…
  Du côté de CRIS, les contours sont plus difficiles à cerner, aucun des acteurs principaux de CRIS n'étant connu pour son étiquette politique.

- La revendication en termes de « Droit ». Si en superficie ces différents mouvements poursuivent le même objectif, la méthode choisie varie considérablement. Les média-activistes vont donner la priorité aux formes d'auto organisation des mouvements, à leurs capacités créatrices et se méfient de toute revendication adressée à une entité (l'État, la puissance publique…), considérée avant tout comme source d'oppression. L'idée même que la conquête d'un droit passe par un espace de négociation politique est également antinomique avec leur conception du rapport de force (voire de violence pour certains) comme seul moteur de transformation sociale.
  Les tenants du droit à communiquer, légalistes dans l'âme, vont au contraire utiliser tous les ressorts de l'espace politique (du lobbying à l'influence en passant par la négociation) pour tenter de faire progresser leur cause. Ce qui surprend à leur égard est plutôt lié à l'approche « chartiste » ou positiviste : vouloir faire progresser une cause par l'inscription du droit correspondant dans un texte fondateur (convention internationale, constitution…) n'est pas l'approche dominante dans les pays anglo-saxons qui lui préfère les politiques actives ; elle serait plutôt associée à la culture politique française. On pourrait légitimement considérer que le droit à communiquer entre plutôt dans la catégorie des « droits économiques, sociaux et culturels » qui supposent la mise en place de politiques actives de la part de la puissance publique avant de pouvoir entrer dans l'appareil juridique en tant que tel. Cette approche selon la tradition juridique positiviste peut s'expliquer selon le professeur Trudel (Cf. encadré) par le fait qu'il s'agit pour l'essentiel d'un droit élaboré d'entrée de jeu à l'échelle internationale. Pour notre part, nous ferons l'hypothèse que la proximité pour ne pas dire l'imbrication

entre les tenants des droits à communiquer et les mouvements de défense des Droits de l'Homme explique cette approche par le haut.

Extraits de l'intervention du Professeur Pierre Trudel
«Le rôle du droit dans les politiques de communication»[110]
Conférence virtuelle:
Le droit à communiquer et la communication des droits
Du 11 mai 1998 au 26 juin 1998

[le droit de la communication] met en présence les libertés et valeurs les plus fondamentales des sociétés contemporaines; [il] est à la fois le lieu de l'affirmation et de la réalisation de certains des droits les plus essentiels à la dignité humaine et le situs des principes les plus fondamentaux de la vie sociale. (…) En droit de la communication, les droits et obligations des sujets s'énoncent souvent dans des textes à caractère constitutionnel ou à tout le moins revêtus d'une certaine solennité et presque toujours situés à un niveau élevé dans la hiérarchie des normes. Les principes du droit de la communication trouvent souvent leur source dans les principes du droit international ou résultent des délibérations des instances à caractère supranational. Ils trouvent souvent leur signification concrète à la faveur de processus d'explicitation menés dans des instances qui se distinguent de celles qui contribuent à l'élaboration du droit commun.
(…)
Les normes peuvent être formulées de façon prescriptive, à la manière des lois ou règlements, créant des droits subjectifs pour les personnes. Par exemple, une loi peut affirmer que "toute personne a droit au respect de sa vie privée". En reconnaissant ainsi des droits aux personnes, la loi leur accorde la possibilité de s'adresser éventuellement aux tribunaux pour faire cesser une atteinte

Une autre façon d'énoncer des normes est de s'en tenir à formuler les objectifs vers lesquels devraient tendre les actions des autorités publiques en certaines matières.

C'est le cas des "droits sociaux" ou selon l'expression consacrée par la pratique internationale, les "droits économiques, sociaux et culturels". Ces droits se distinguent des droits et libertés classiques en ce que leur existence effective suppose un certain degré d'action étatique. Contrairement aux droits classiques, les droits sociaux ne sont pas considérés comme inhérents à l'être humain. Jean Rivero explique que ces droits n'existent pas à l'état naturel et l'individu ne peut les exercer de sa seule initiative. Ainsi, pour que l'individu puisse jouir de l'aide sociale ou de son droit à l'éducation publique, il ne suffit pas que l'État reconnaisse de tels droits, fut-ce dans des textes constitutionnels. Il faut en plus que l'État agisse, mette en place des mécanismes et accepte de consacrer des crédits. Il existe donc une différence de nature significative entre les droits fondamentaux classiques et les droits sociaux. Daniel Proulx (…) explique ainsi la différence :

[110] http://commposite.uqam.ca/videaz/docs/pitrfr.html

Les premiers [les droits fondamentaux] sont de véritables droits aussitôt qu'ils sont protégés par la constitution parce qu'ils peuvent être exercés immédiatement par toute personne. Les seconds ne sont pas de véritables droits, du moins au moment où ils sont reconnus. Il s'agit de droits "potentiels" car, au lieu de se tenir à l'écart et de laisser l'individu jouir de ses libertés, l'État doit ici intervenir pour assurer l'exercice du droit social.

Ces droits sociaux se présentent donc surtout comme des objectifs à atteindre pour les autorités publiques, à la différence des droits subjectifs, ils ne confèrent pas comme tels de pouvoirs aux personnes qui en sont titulaires.

Quelle qu'en soit la raison, cette approche légaliste ne peut être plus antagonique de celle des mouvements politiques dont se réclament les média-activistes. Nous ne détaillerons pas ici les motifs des seconds, qui dépassent largement le cadre du SMSI et que l'on peut résumer un peu simplement : les processus « multiacteurs » sont une manière pour les dirigeants du monde de s'acheter à bas prix la paix sociale, de canaliser la société civile, de légitimer un processus inacceptable au fond, et d'éviter de se retrouver dans un rapport de force du type de Seattle ou de Gênes. Nous renvoyons sur ce point à l'article de Arne Hintz sur le site dédié au SMSI de la Heinrich Böll stiftung[111].

Le résultat de cet antagonisme s'est fait sentir dès le début du Sommet, autour de la question primaire de la participation ou non au processus.
Pour les mouvements des médias alternatifs, toute participation à un processus de type onusien est par nature incompatible avec la construction d'un rapport de force. Participer, c'est déjà accepter la légitimité de la négociation et des interlocuteurs qui en sont parties prenantes. Or c'est cette légitimité même qui est réfutée par ces mouvements, par un raisonnement transitif : l'ONU, comme entité intergouvernementale, tire sa légitimité de la puissance étatique, puissance perçue essentiellement comme source d'oppression et bras armé de l'empire économico industriel ; en cela l'ONU n'est qu'un prolongement du système dénoncé.
À cela s'ajoute les arguments d'inutilité : aux yeux de ses détracteurs, l'impuissance du système onusien n'a pas à être légitimisée par la participation des acteurs de la société civile. Aller à Genève, c'est déjà se faire complice de ce que ces acteurs perçoivent d'abord comme une gigantesque tartuferie, un cirque politico-médiatique, dans lequel se presse un aéropage d'incapables jouant à « la lutte des places[112] ». Pour les média-activistes, les ONG présentes à Genève cautionnent le système qu'ils prétendent dénoncer.

[111] http://www.worldsummit2003.de/en/nav/14.htm

[112] Nous empruntons l'expression à Vincent de Gaulejac.

Du côté de CRIS, la question n'a semble-t-il jamais fait véritablement débat. « En être » semble une évidence aux uns et aux autres. Certains de ses membres considèrent qu'il faut agir aux deux niveaux, le dedans et le dehors, et que la négociation en interne sera d'autant plus forte que la pression en externe se fera entendre. Ce qui ne veut pas dire que les efforts d'investissement militant portent sur les deux tableaux, l'essentiel des forces étant concentré sur le « dedans ».

À notre connaissance, une seule personne de la campagne CRIS navigue entre les deux univers et joue véritablement un rôle de passerelle. Il s'agit de Sasha Costanza-Chock[113]. Cet américain, âgé d'un peu moins de trente ans, travaille pour « Free Press », une ONG américaine « non partisane qui encourage la participation d'un public informé dans les débats politiques médiatisés, promeut des politiques qui facilitent le développement d'un système médiatique plus compétitif et tourné vers l'intérêt public en s'appuyant sur un secteur non marchand et à but non lucratif fort114. »
Il milite simultanément pour la campagne CRIS, Indymedia, et Ourmedianet, « un réseau international de militants, d'universitaires et de professionnels oeuvrant à la construction de médias citoyens alternatifs plus forts »[115].

À l'automne 2003, soit quelques mois avant le sommet de Genève, les média-activistes ont lancé une initiative intitulé « WSIS, We seize ! », traduit tant bien que mal en français, par « SMSI, Seisme ».
Il est particulièrement intéressant de voir comment cette mouvance se définit elle même. Son site Web parle d' « une plate-forme ouverte pour une intervention, dans, à l'extérieur, contre, et comme alternative aux agendas et organisations du WSIS ».
Deux éléments à relever dans cette simple phrase : les initiateurs semblent envoyer un signal clair sur le fait de ne pas refuser d'être « dans » le SMSI. Dans la pratique, la très large majorité des participants au « WSIS, we seize ! » n'iront pas au Sommet officiel, n'étant pas accrédités. En tout état de cause ses porteurs l'ont plus vécu comme un contre sommet, ainsi que le résume des sites relais de l'initiative comme le site espagnol Sindominio.net[116].
Second élément : la volonté de construire une alternative à la fois aux contenus et aux acteurs impliqués dans le SMSI.

Le contre-sommet « WSIS, We seize ! » a été marqué par la faible participation (150-200 personnes tout au plus), une participation qui contrastait avec la forte présence de

---

[113] Le portrait disponible sur le site de TakingITGlobal montre bien cette capacité de Sasha à relier les univers. CF : http://profiles.takingitglobal.org/schock

[114] Traduction de l'auteure. Cf. http://www.freepress.net/about/

[115] http://www.ourmedianet.org/general/index.eng.html

[116] http://www.sindominio.net/metabolik/wsis/dossier.html

ces mêmes mouvances à des évènements du type contre-sommet du G8 à Évian. Alors même que le SMSI traitait des questions qui sont au cœur des thèmes d'engagement de ces activistes, le SMSI ne les a pas mobilisés. On peut y voir un double effet de la technicité des débats du SMSI, mais aussi un écho du désistement des principaux chefs d'Etat attendus au SMSI, qui retirait de facto à celui-ci le statut d'événement majeur.

Ce qui nous intéresse pour revenir à notre propos, c'est d'étudier la porosité éventuelle entre ce mouvement et celui du Droit à communiquer.
Les choses ont évolué au cours du Sommet lui-même, en raison des violences policières exercées sur les membres de WSIS, we seize.
A notre connaissance, mis à part Sasha Costanza-Chock qui naviguait véritablement entre les deux espaces, quelques membres de CRIS sont passés rapidement dans les locaux où étaient installés les média-activistes de «WSIS-we seize»
En revanche, lorsque des militants de «WSIS, we seize» ont été soumis aux tracasseries policières, la plénière de la société civile, dans laquelle les membres de CRIS occupent des rôles clés, a immédiatement rédigé un communiqué de dénonciation[117].
Nous sommes passés d'une situation de quasi-ignorance (combien d'acteurs de la société civile ne savaient même pas que «Wsis, we seize» se tenait à quelques arrêts de bus du Palais des congrès) à une prise de position solidaire.

[117] http://www.geneva03.org/display/item_fresh.php?id=29&lang=en

4H Esquisse de cartographie des mouvements précités

Nous avons tenté de ramasser sur ce schéma les liens de proximité ou les tentatives de rapprochement existant entre les différents mouvements précités.

Sur ce schéma, nous avons choisi pour axe des abscisses, le positionnement politique des mouvements selon que leur priorité soit la lutte, la résistance ou la construction d'alternatives aux fonctionnements sociétaux dominants.
Pour l'axe des ordonnés, nous avons choisi d'identifier la relation que ces mêmes mouvements entretiennent aux grands temps de rencontres de la société civile, que ceux-ci soient auto organisés (FSM…) ou fruits d'une initiative institutionnelle.

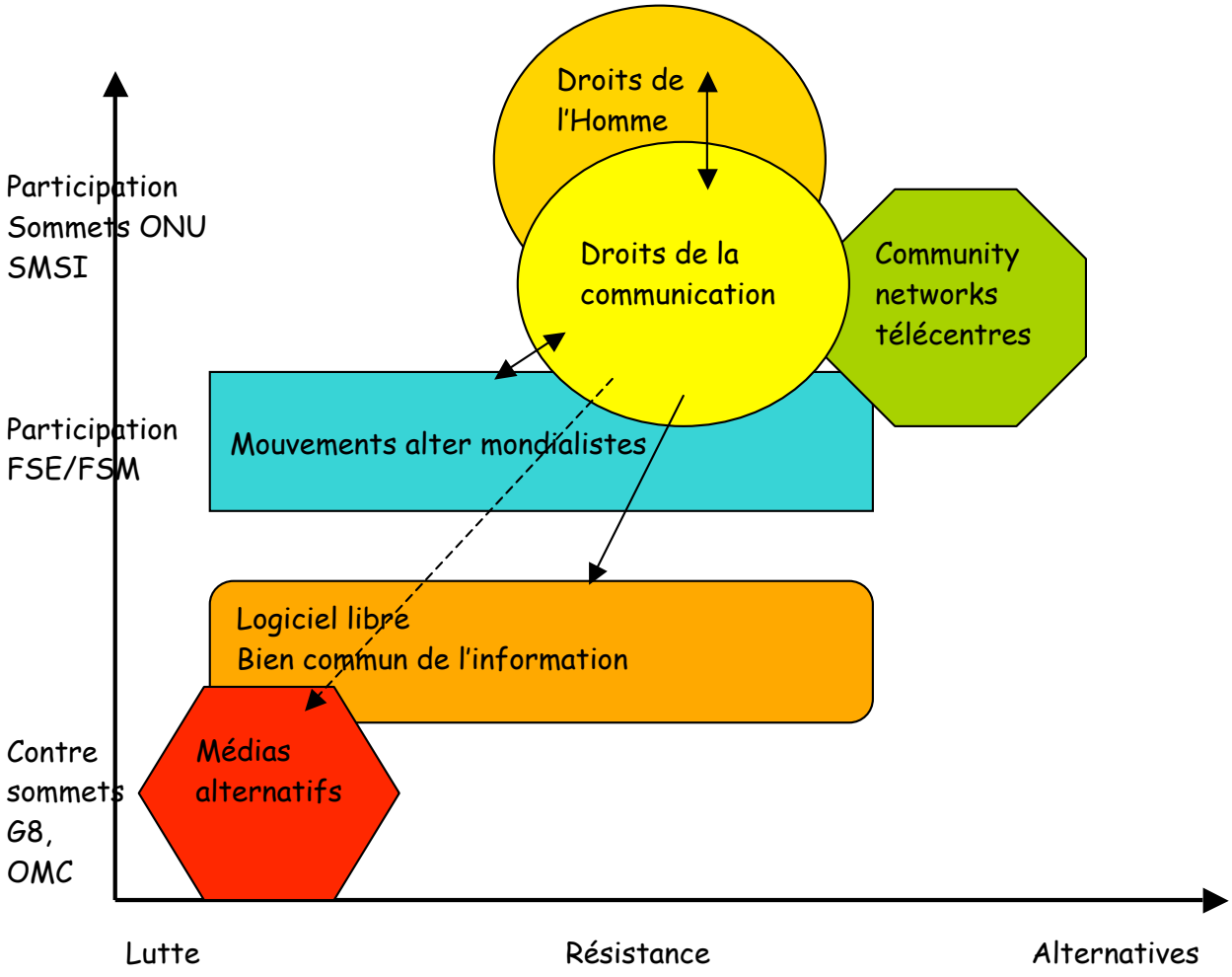

Conclusion :

Dès la sortie du second Prepcom, nous faisions l'hypothèse que les résultats officiels du sommet seraient décevants mais que ce sommet aurait le mérite de faciliter le décloisonnement des mouvements sur le fond, en permettant des sensibilisations croisées à des problématiques jusqu'alors portées de façon isolées par les uns ou les autres.
De l'avis quasi-unanime des participants, et cela est confirmé par les annexes, ce décloisonnement a effectivement opéré, faisant apparaître de grandes convergences autour de questions comme la diversité culturelle, le logiciel libre, les droits de l'homme et la question sécuritaire, celle de l'accès, le soutien aux revendications des pays du Sud, le refus d'une instrumentalisation des expériences menées par les acteurs de l'internet citoyen…

La période qui s'est ouverte avec la seconde phase du SMSI va être de ce point de vue passionnante, et ce à double titre :

En effet, une série d'événements récents montrent que, bien au-delà du SMSI, le décloisonnement se poursuit.
L'« appel de Genève », concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI, porté par les mouvances proche de James Love, a été signé par un grand nombre de participants du SMSI, y compris la mouvance du logiciel libre, malgré de vraies différences tactiques entre ces mouvements. La reprise de la demande Argentino Brésilienne par l'assemblée générale de l'OMPI, fruit direct de l'appel de Genève[118], constitue une véritable victoire pour ces mouvements sur ce nouveau front.

Par ailleurs, le FSE qui vient de se tenir à Londres a vu la méfiance tomber entre la mouvance des droits de la communication et les médias alternatifs. Une véritable convergence n'est pas encore au rendez-vous, mais pour le moins le fossé idéologique a commencé à se combler. Un rapprochement qui contraste avec les relations de plus en plus tendues entre les organisateurs du FSE et certains mouvements de base, dont les média-activistes.

Après cette double bonne nouvelle, c'est aussi la période de tous les dangers qui s'ouvre. En effet, l'un des thèmes les plus conflictuels (entre gouvernements comme au sein de la société civile) a été celui de la « gouvernance », entendue au sens de gouvernance d'internet. Cette question est renvoyée à un « Groupe de travail », qui est en train de se mettre en place, selon une procédure pour le moins originale en termes démocratiques et qui, si elle réussit pourra constituer un précédent. Au sein de la société civile, quelques acteurs, fervents défenseurs de l'approche multipartenariale, jouent un rôle clé dans

[118] http://www.vecam.org/article.php3?id_article=328

l'élaboration d'une procédure démocratique de désignation à distance des futurs candidats de la société civile au «groupe gouvernance».

Restent à nos yeux aujourd'hui deux obstacles de taille et que 12 ans d'activisme autour des droits à communiquer n'a pas réussi à dépasser :

- La difficulté à convaincre les mouvements sociaux et civiques eux-mêmes de considérer les enjeux liées à la communication et aux technologies de l'information comme une question majeure, transversale à leurs autres priorités. De façon éparse, la question informationnelle est de plus en plus traitée par chacun des mouvements – les militants contre le sida lutteront contre les brevets sur les médicaments, les paysans traiteront du brevetage des plantes et des OGM, les chercheurs et enseignants de la raréfaction d'un domaine public mondial de la connaissance, les militants des Droits de l'Homme du contrôle sur les réseaux, etc. Mais peu nombreux sont les acteurs susceptibles de dégager le fil rouge qui parcourt toutes ces thématiques et remettre en question la cohérence du modèle de société qui se construit sous nos yeux et qui fait sa force. L'économisme flamboyant, qui est au cœur de la mondialisation néo conservatrice, se nourrit chaque jour un peu plus de la révolution informationnelle.
- La grande difficulté à mettre ces technologies au service des valeurs du mouvement. Les sujets de lutte, de résistance, sont tellement nombreux que les acteurs en oublient d'utiliser les technologies pour leur propre cause. Après 2 décennies de travail des radios et télévisions communautaires, celles-ci ne sont toujours pas considérées par les mouvements eux-mêmes comme des interlocuteurs privilégiés, qui leur préfèrent les grands médias, qu'ils dénoncent par ailleurs. De la même manière, les outils qui permettent au citoyen de devenir acteur de l'espace public ne sont pas au cœur des stratégies d'éducation populaire des mouvements. Ce n'est pas parce que les gouvernements et le secteur privé nous assènent un discours positiviste en diable et soi disant salvateur sur les technologies – qui vont permettre à l'Afrique de sortir du sous développement, et porter la croissance au monde entier – que les mouvements doivent pour autant se priver d'instruments de transformation sociale et de construction des bases culturelles d'un changement.

Ces deux questions seront, au cœur des recherches de convergences de demain.
Loin de l'agitation du SMSI, les mouvements doivent les porter au cœur de leurs grands rendez-vous, à commencer par le Forum Social Mondial de 2005.

***
**

L'émergence d'une citoyenneté mondiale ne sera pas le fruit d'un appareil juridique supranational – l'échec européen de ce point de vue est flagrant – mais repose sur la capacité des individus et des collectifs à s'emparer des questions planétaires, au-delà de leur opacité et technicité. Cette appropriation d'enjeux complexes et inter-agissants ne

peut qu'être le résultat d'un travail en réseau des mouvements, des organisations, dans la diversité et la complémentarité. Les logiques unitaires et fédératrices, reposant sur des édifices pyramidaux, ne sont plus en capacité de construire les alternatives de sociétés dont nous avons besoin. Encore faut-il tisser la toile de ces réseaux, une fonction qui tient plus au travail inlassable de Pénélope qu'à l'épopée d'Ulysse.

À cet égard, les acteurs de la société de l'information, sur lesquels nous venons de nous pencher, nous intéressent à double titre : porteurs d'enjeux encore méconnus ou sous-estimés, ils sont au cœur de ce que seront les questions politiques majeures de la planète de demain. L'explosion du thème de la propriété intellectuelle en l'espace de 2 ans en est l'illustration.
Par ailleurs, pratiquant des logiques de réseaux avant l'heure, ses figures éprouvent certainement moins de difficulté à remplir les nouvelles fonctions[119] appelées par ce travail de maillage que ne peuvent le vivre les leaders des mouvements sociaux traditionnels.
Chevilles ouvrières de l'articulation des mouvements et des organisations, ces acteurs des réseaux opèrent comme des « passeurs » d'idées, de convictions, de mobilisations, comme de véritables « relieurs » des mouvements. « Relieurs », « reliance », deux néologismes qui nous semblent représenter au mieux les forme d'organisation, de débat, de mise en conviction et en contradiction de la société civile qui est intervenue au sein du SMSI. Gageons que ce sera demain le soubassement de la citoyenneté mondiale au quotidien.

[119] Nous renvoyons à l'analyse de Fabien Granjon, in « l'internet militant, Mouvement social et usages des réseaux télématiques», Éditions Apogée, Octobre 2001.

Annexes : Questions à quelques acteurs clés du processus.

La grille de questions a été légèrement adaptée en fonction de chaque interlocuteur et de son positionnement. Les entretiens se sont effectué sous forme de questions par courrier électronique pour trois et en vis à vis pour l'une. Sept personnes ont été sollicitées, six ont répondu.
Les personnes choisies pour les entretiens l'ont été pour les raisons suivantes : elles sont toutes membres de la campagne CRIS, toutes très impliquées dans le SMSI, figures centrales pour certaines, elles sont complémentaires à l'égard de la problématique de réseautage et de mise en mouvement de cette étude :

- Seán Ó Siochrú est un pilier historique de CRIS
- Claudia Padovani est une récente arrivée dans le mouvement, et s'est beaucoup impliquée sur les problématiques de l'approche multipartenariale et sur le développement d'un chapitre national, italien en l'espèce, de CRIS
- Sally Burch, anglaise vivant depuis longtemps en Équateur, elle anime l'ONG ALAI. Elle a joué un rôle central dans la coordination des travaux au fond de la société civile et est également très impliquée dans la dynamique du FSM et du FSA.
- Alain Ambrosi est un des rares acteurs à l'articulation entre le mouvements des droits à communiquer et le mouvement de l'internet citoyen.
- Graciela Selaimen a été pendant quatre ans la directrice de la communication de RITS, une des ONGs brésiliennes majeures dans le champ de la communication au Brésil et a lancé le chapitre brésilien de la compagne CRIS.
- Georg G. Grave est le président de la Free Software Foundation Europe et a certainement été le militant des logiciels libres le plus impliqué dans le processus du SMSI.

A – Questions à Seán Ó Siochrú

Seán Ó Siochrú, NEXUS Research, sean@nexus.ie

Entretien réalisé par courrier électronique le 27 Octobre 2004

Seán Ó Siochrú est chercheur et l'un des acteurs les plus engagés dans la campagne CRIS. (Cf. CV disponible à http://www.iol.ie/nexus/sean.htm).

1/ What are the reasons of your involvement in the WSIS?

At the outset, CRIS decided to do some 'venue shopping'. My own reason to push for the WSIS within CRIS was that we had been attempting for several years to organise an event that would bring the issue of media and communication to civil society. We never found the resources. We saw the limitations of the WSIS (narrow agenda, unlikely to achieve much) but recognised that it would a very good venue to bring our issue for debate. We were always open about this.

2/ Do you think that WSIS could be a step further in the construction of democratic rules at the international level? If, so, can you explain how?
Yes and no. First, there were few small innovations in it, perhaps the extent of participation in some of the Governance Working Groups and a few other items (as well as the major negative innovation of corporate participation). Second, precedents do not count for much. They are a test of the current willingness of government to engage with civil society, and the balance of those governments against and for. Third, there are no scheduled new Summits and the whole UN Summitry is losing steam along with multi-laterism as a whole - though hopefully the latter will pick up again. Fourth, the Cardoza report and subsequent events are likely to change the background environment a lot.

3/ What is your impression about the civil society movements which most got involved in the first phase of WSIS ? (E.g. importance of participation, kind of actors, missing actors, level of conflictuality...)

Overall, it must be said that civil society took it very seriously, more than it deserved on its own. I think many of the advocacy NGOs (i.e. not the UNESCO type professional associations) worked very hard and saw the general benefits in collaborating. At some point almost all the progressive NGOs got involved, if only for a small section (e.g. participation in the World Forum on Communication Rights[120])

[120] Le forum mondial des droits de la communication est l'événement organisé par CRIS pendant le sommet de Genève de Décembre 2003.

4/ Would you say that WSIS has changed CRIS' centres of interest and thematic focus? (E.g.: new themes, a different centre of gravity...)

I do not think so, do I do hear some CRIS members saying we were set up to influence the WSIS.
In fact, the CRIS campaign was set up by the Platform to take advantage of the WSIS as an event. We never seriously expected to influence the outcome which was always going to be limited. It gave the CRIS campaign and the issue of communication rights a profile it never had before and put these issues on the map. Inevitably, we are associated with the WSIS but have been given that 'lift' we now need to build in civil society itself through the national campaigns, the ESF and WSF etc.

But it did bring us into contact with other groups the definitely forced us to think again and elaborate our positions. The debate on the 'right to communicate' was very positive, and we learned lots more about many issues. But the overall thematic focus (e.g. the four pillars) can be traced back to the MacBride Round Table, Voices 21 and the Platform. The encounters with the Human Rights groups were very positive too.

It was also a crash course for us all on how UN Summits work, which was great. It gave us all great confidence.

5/ Regarding CRIS activities, what are the effects of WSIS on your interactions with other movements? (E.g.: getting closer to some of them? which ones?...)

Definitely made numerous more contacts. The only ones we got more distant from were those that really do not share our views (WPFC). It brought us into contact with the No Borders, IndyMedia Italy etc. although we will always have to work on our relationship with these groups because our modus operandi are somewhat different. As I said, the relationship with the human rights groups was also good and these contacts are being maintained.

6/ More specifically, how would you qualify the relationship between CRIS and

- The free software movement?

Good. We are very supportive, include it in our campaign and there is a level of trust. Relations of course were always strong through members such as APC.

- Human rights movements?

Good. As I said the encounter was very good for us and some of the mistrust has definitely diminished. Personally, I have learned a lot about this and would like to learn more.

- Christian movements?

WACC was always a core member of CRIS. But they have always taken a very broad position on faith-based movements. We have found them supportive, though Christianity or any other religion plays no specific role in our campaign.

- Community networks actors?

Always been good - many CRIS core activists are from such groups.

- Alter globalisation movements?

CRIS has always been involved - w see ourselves as part of the movement - but now needs to deepen its links if we (and they) are to be effective

7/ What did you think of the initiative WSIS ¬≠ we size! ? Did you participate to it in one way or another?

I participated in the planning and managed to make it to some events. I think it was a sincere attempt to engage with the process and with the NGO side of it. But it was also a bit like chalk and cheese. It was always problematic how We Seize they could relate, since WSIS had nothing really to grab hold of, to 'seize' - it was not a major area of contention since so little was at stake.

But we maintain links with many of the main actors there, and I also see that they are getting involved wider issues. Overall, I think it led to at least some lasting links between the grass-roots activists and NGO/advocacy types.

B – Questions à Claudia Padovani

Entretien réalise par courier éléctronique, le 25 Octobre 2004.

Claudia Padovani, University of Padova, claudia.padovani@unipd.it

0/ Can you briefly introduce your self ?

I am a researcher at the University of Padova, where I teach international communication and communication governance in Political Science and Communication Sciences (only courses on these topics in Italy) . I am also a member of the International Association for Media and Communication Research, elected in the International Council last summer. I have been among the founding members of CRIS international and promoted, together with friends, the Italian Chapter of the campaign, setting up a website, promoting a national platform of NGOs and groups active in communication, publishing materials, organizing and participating in events... I live in Valopolicella, have a fours years old girl and love travelling and dancing... In the past three hears much of my energy and attention has been devoted to WSIS

1/ What are the reasons of your involvement in the WSIS?

First reason was research. I received scholarships in 2003 and 2004, which allowed me to follow the preparatory process. I had always been interested in international communication and in touch with the community of scholars who had a specific expertise on this; but I had also been involved with initiatives, in contact with the Platform for democratization of communication, in touch with the World Association for Christian Communication (WACC) and its commitment to the right to communicate, which I have also been interested in. Therefore research interest (concerning both content - communication issues in international debates - and process - the role of civil society actors in a high level political summit) and civic engagement got together around WSIS.

2/ Do you think that WSIS could be a step further in the construction of democratic rules at the international level? If so, can you explain how?

I have been working with content analysis of documents from WSIS, those officially adopted but also a number of others written by different actors, and along the process. One of the main focuses of my analysis, though, was the vision of "governance" (broadly meaning processes in issues definition, negotiation of words, decision making practices involving different actors at different levels) that the different actors involved were developing alongside their vision of "information societies". My personal interest was precisely on the fact that WSIS was showing something new and unprecedented in terms of political conduct of a process in which several actors (governments included) were actually going through learning process, which might end up changing their perception, discourses, modes of behaviours. I would not state expressively that WSIS

will help in the construction of more democratic rules, but I would like to indicate a few trends we have seen at work, which, according to me, go in that direction:

1) The need to distinguish between output (documents) and outcome (the overall process) is clear. WSIS has been much more that the Declaration and the Plan of Action and the process itself is still very open to reflection (see Gazette vol. 66. 3-4; Continuum, vol. 18 n. 3, ITID forthcoming vol 1 n. 3, OII seminars coming up starting December 2004);
2) The main, unexpected result, according to myself and others, is not just the level of participation and commitment from the side of civil society sector, but mostly the networking practice, multilevel and plurisectorial, that started because of/around WSIS and which is continuing, also outside of the formal process;
3) The discourse on mutlistakeholder is growing. Risk of having just rhetoric but some positive developments are there also (for instance the Cardoso report released last June on UN-civil society relations). This means to me a growing awareness from the side of institutions (and other actors) of the need to revise and transform the conduct of (global) politics in a post-national age;
4) In spite of shortcoming and reactions from the side of many governments (and not only) I believe this two phases, "formally" participatory process SETS a precedent in the conduct of global politics

3/ What is your impression about the civil society movements which most got involved in the first phase of WSIS ? (E.g. importance of participation, kind of actors, missing actors, level of conflictuality...)

I have written extensively about this, deriving some of my impressions from documents (see piece for ECCR volume, forthcoming which I sent you). Basically I would say three things that can be synthesized by the term "convergence":

1) We have witnessed convergences between civil society organizations with a more institutional approach and international expertise and others who reflected more a grassroots level and network modus operandi;
2) We have witnessed convergences between groups who had a tradition of advocacy and action on issues related to communication rights and groups for who information and communication issues were not a central focus but crucial to support their main themes (like in the case of indigenous people or disabilities); finally we have witnesses convergences in language, as demonstrated by the adoption of a common document, with agreed upon language. Yet these convergences did not mean a homogeneous actor nor a complete agreement on issues and language. This is demonstrated by the number of document presented by different groups, the language and content of which was quite dissimilar. This means to me a few things: as we know there have been conflicting positions within civil society yet the outcome has been not only an agreed upon document but a number of proposals and ongoing activities etc. Moreover I would like to stress that part of this agreement concerned precisely the vision of governance these actors have developed over time, in defining civil society organizations role

in the global governance of communication, as well as the "character" of such governance: transparent, inclusive, effective. This was strongly stated through referring to a "right to participate". In terms of missing actors I think geographical unbalances have been probably the stronger shortcoming. I would not be negative about the division between the "elites" of civil society working in Geneva and the more social-movement oriented groups. WSIS is not all and if we look at developments in WSF and European social forum in the past three years (maybe partly due to WSIS) there is a much broader acceptation of communication issues within the general discourse for social justice now that there was few years ago. The process is still developing...

4/ Would you say that WSIS has changed CRIS' centres of interest and thematic focus? (E.g.: new themes, a different centre of gravity...)

I think it is important to keep in mind that CRIS did not emerge just as a campaign on WSIS. Wsis was the occasion, to opportunity to do something meaningful. To me it has always been clear that WSIS was something to "use" towards a broader aim, which is that of promoting an understanding of communication rights at different level, through the involvement of a number of different actors. I would also not look at CRIS as "the space for communication rights". CRIS to me is the manifestation of a tradition in this line, but alongside with this there have developments in the women's movement, in youth initiatives, in several spaces of mobilization, more/less institutional: the outcome is an emerging movements on communication rights of which CRIS is a part. A part whose relevance concerns, for instance, the effort undertaken in terms of conceptually clarifying communication rights to develop better tools for advocacy and action. WSIS has been a step in this path, a useful one especially in terms of networking and visibility of issues, and placing communication rights on the agenda, not really the institutional one, but a broader public opinion one

5/ Regarding CRIS activities, what are the effects of WSIS on your interactions with other movements? (E.g.: getting closer to some of them? which ones?...)

WSIS has been as I said a space for getting to know and strengthen already existing relations; to make people meet in person and voices being heard in the same physical space, trust building and reciprocal recognition are crucial aspects for my understanding of a dynamic of social movement in action. The very structure civil society has given to has been supported by CRIS people (involved in all major groups, like the Plenary and CT and many working groups) but at the same time it has been the expression of a wider reality CRIS had to take into consideration, the constituency we were actually action-in-juncture with.

6/ More specifically, how would you qualify the relationship between CRIS and
- The free software movement?
- Human rights movements?

- Christian movements?
- Community networks actors?
- Alter globalisation movements?

To me personally relations to these movements are much more meaningful at the national level. There would be things to say about CRIS in WSIS and other movements, but the real relevant novelty, to me, has been the fact that in Italia, thanks to the development of a CRIS chapter and the people involved (a small group of committed with some networking experience) we have been able to reach out to the free software who are just starting to think in more political terms and looking beyond national boundaries; we have strengthen relations to the more grounded tradition of human rights and there is now some interest for communication aspects; connections to progressive wings of the catholic movements are good, thanks to former developments like the Lilliput network and former relations some of us had inside that movement. Overall I think what I call the multi-level modus operandi of this emerging dynamic around communication issues, is precisely this.
Local and national connections are strengthen by the fact that a common focus on the international scene has allowed many fragmented group to find an interest in joining together. The style is very much building platforms within which each group focus on their own issues and activities; yet common activities are carried on in synergy. An example the recent book edited by myself and Jason Nardi: this comes out of Geneva (as we decided to do something while discussing in the main hall last December), then it is a collection of contributions precisely from a number of actors that are expressions of the movements you mention in your question (I would add "academy" and epistemic communities). But then it has been circulate together with Carta, the magazine closest to the social forum movement, finally is being publicized on several websites and we are building public occasions for promotion, the aim, for all those involved, was to open spaces for debate and have some starting point, with relevant information.
Meanwhile I would say something similar is happening at the international level, though with shortcomings, mainly due to lack of resources and time. But presence and connections in social forum is meaningful and I think we should look at developments in the coming months.

7/ What did you think of the initiative WSIS – we seize! ?
Did you participate to it in one way or another?

I did follow the evolution and went once to the spaces organized. I do not think there was too much connection in Geneva, but this does not mean there is no connection at all. In Geneva all of us were busy with organizing and organized events, with an agenda and the focus was on the summit. But what about CRIS connections to the Ourmedia initiatives and meeting Porto Alegre last summer? Or with IAMCR and scholars who are active with the "we seize!" initiatives? Or the upcoming Forum in Porto Alegre? Or with support given to groups who have been affected but restrictive actions, like in the case of Indymedia recently? I think we should look at the broad picture: the relations are there, some of the same people act as bridges between different realities of the

movement. This is why I believe a network approach would be the best way to analyse and evaluate this reality. And this is why I am myself working, as a researcher in this direction.

C – Questions à Sally Burch

Sally Burch, ALAI, sburch@alainet.org

Interview réalisée par courrier électronique le 31 Octobre 2004.

1/ can you briefly introduce your self?

Sally Burch, British journalist, based in Ecudaor since 1983. At present executive director of ALAI (Agencia Latinoamericana de Información). Involved in issues related to communication and ICTs since the late 80s, mainly with a focus on their appropriation by social movements and global policy issues.
Co-author of "Social Movements on the Net" (ALAI, 2001) and "Se cayó el sistema: Enredos de la Sociedad de la Información" (ALAI, 2003).

2/ What are the reasons of your involvement in the WSIS?

ALAI is an organization specialized in communication, and dedicated to its democratization. We consider the UN to be an important space for civil society intervention and advocacy around issues that are acquiring a global dimension, and which therefore require the definition of globally agreed criteria and accountable mechanisms for their regulation, as well as the consideration of human rights implications.
WSIS, as the first UN conference dedicated specifically to communication issues, is an obvious priority for our organization.

In concrete terms, we saw WSIS as:
- a visible space to debate the issues and get them wider public attention;
- an opportunity to build bridges among civil society organizations working on common issues, and to promote dialogue on different perspectives, and thus to strengthen movements; and
- a possible means of reinforcing the legitimacy of civil society discourse and demands by securing governmental commitments (thus gaining greater leverage to press for their implementation).

We think that we have been able to contribute to these three levels at WSIS. And we think that, in effect, civil society at WSIS has made progress on all three, although with relation to the third point there has been more progress at the discourse level than at that of concrete demands.

3/ Do you think that WSIS could be a step further in the construction of democratic rules at the international level? If, so, can you explain how?

The present international context is not favourable to equitable multilateral negotiation –and WSIS was a patent example-, although doubtless the UN is one of the few spaces where it can be attempted. A small achievement is that the international community has

been able to persuade the US government to at least discuss ICT governance issues in the WSIS context. I am not optimistic about the immediate outcome; we would need to build up much more public pressure on these issues. We also need to keep in mind that there is a difference between North-South issues (more globally democratic policy-making, defended by Southern governments) and social issues (greater participation of civil society in policy making), which sometimes imply coinciding positions, but not always.

4/ What is your impression about the civil society movements which most got involved in the first phase of WSIS ? (E.g. importance of participation, kind of actors, missing actors, level of conflictuality...)

There were a lot of very committed actors from very different backgrounds, many of whom did not know each other previously, and it was therefore surprising to see the high level of willingness to collaborate and achieve consensus. This led to the main successes of civil society participation. Overall, however, compared to other UN conferences, the level of participation has been quite small. It was also strongly dominated by European organizations, with a fairly weak Southern presence. The most active groups have been those directly involved in different "communication" issues (eg media, ICT-focused groups, human rights/freedom of expression groups, etc.), as well as those focusing on education and academia.
Others came in later or were focused only on their own priorities and interacted little with the main civil society dynamics. Missing actors: a stronger presence from the South, movements working, for example, on IPR or free trade issues in other arenas, rural movements, representatives of the excluded…

5/ For how long have you (as ALAI) been involved in the CRIS platform?

Since it started as CRIS, in late 2001. (There was a previous platform of organizations, from which CRIS was conceived, that we were not directly involved in before that date).

6/ Would you say that WSIS has changed ALAI and/or CRIS' centres of interest and thematic focus? (E.g.: new themes, a different centre of gravity...)

CRIS was formed basically around WSIS and defined and shaped its thematic priorities mainly in that context; during the WSIS process, CRIS gradually changed its action priorities, however. The uncertainty of the WSIS outcomes meant that CRIS agreed not to put all its eggs in the WSIS basket, but, as a thematic campaign, to work on communication rights issues both inside and outside the summit process. In practice, CRIS had a heavy initial focus on WSIS itself. It was the only previously organized civil society group at the first Prepcom, and therefore played a key role in organizing CS. The campaign has since progressively moved its priority to other spaces, although many of the most active CRIS organizations have continued to play a central role in WSIS.

For ALAI, the unexpected element was the role we took on in the coordination of the civil society Content and Themes Working Group and Civil Society Declaration. This led to us focusing on the overall vision and on broadening the scope of the themes, rather than on any one or two issues in particular.
So it was also an intensive learning process on a number of issues. One result, not initially planned, was the book "Se cayó el sistema", which summarizes the issues for a broader public.

7/ Regarding CRIS activities, what are the effects of WSIS on its interactions with other movements? (E.g.: getting closer to some of them? which ones?...)

Participation in WSIS significantly raised the campaign's profile, and a number of new actors came into CRIS through the WSIS process. However, over the past year CRIS has been working more internally (with a more academic profile) and I believe has lost some of the momentum gained.

8/ What did you think of the initiative "WSIS – we seize!" ? Did you participate to it in one way or another?

It was important to have an alternative space of this kind, but I was unable to go, so can't elaborate.

D – Questions à Alain Ambrosi

Alain Ambrosi, CMIC, ambrosia@web.ca

Interview réalisée par courrier électronique le 30 Octobre 2004.

1/ Pouvez vous vous présenter succinctement?

Alain est actuellement directeur du Carrefour Mondial de l'internet Citoyen qui a été responsable de la conférence de GlobalCN Montréal 2002. Chercheur indépendant et consultant, il a oeuvré pendant de nombreuses années en coopération internationale au sein d'ONGs et auprès de gouvernements et d'agences multilatérales dans le champ de la communication pour le développement. Il est l'auteur de nombreux articles et éditeur d'ouvrages en différentes langues. Il a aussi réalisé des films documentaires sur divers continents. Son intérêt et sa militance au cours des dix dernières années se concentrent sur la mise en réseau des organisations de la société civile dans le champ de la communication démocratique.
Ancien directeur du Service Universitaire Canadien Outremer et fondateur des ONG Video Tiers Monde et Vidéazimut en 1990, il a participé depuis 1995 à de nombreux autres «réseaux de réseaux» internationaux de praticiens et de chercheurs (dont la Plate-Forme de Londres, Voices 21, la TableRonde MacBride, CRIS). Il a organisé des rencontres internationales sur tous les continents. Il est membre du partenariat de Global CN depuis Barcelone 2000. Il a été membre du CA de Communautique de 2000 à 2002 et a contribué à la Plateforme Québécoise de l'internet citoyen.

2/ Quelles sont les raisons de votre implication dans le SMSI?

Trois raisons principales:
- Mon intérêt personnel pour la question dû à mon implication dans les mouvements alternatifs de communication démocratique (voir CV). (Nous étions un petit groupe de personnes autour de la Table ronde Mc Bride et ensuite Communication 21 qui avons tenté de forcer la porte de l'UIT en faisant accepter un groupe d'étude sur la place et le rôle des médias communautaires et des ONG...) ;
- Mon rôle dans le Carrefour Mondial de l'internet Citoyen et l'engagement que cela représente par rapport à GlobalCn. un réseau informel d'intervenants variés dans le domaine du réseautage citoyen par l'internet.
- ma conviction que cela ne pourrait qu'être bénéfique pour faire évoluer la réflexion et avoir une influence "intersticielle"

3/ Pensez vous que le SMSI puisse constituer une étape dans la construction de règles démocratiques à l'échelle internationale? si oui, en quoi?

Sûrement pas directement. Ce n'est pas le rôle des sommets de toutes façons d'avoir un impact direct. Le SMSI a toutefois contribué à créer un espace et un momentum d'intelligence collective sur les différents enjeux de la dite Société de l'Information. Il a contribué en ce sens à clarifier et les enjeux cruciaux de la Société de l'Information (SI) et les positions des grands acteurs sociaux. En gros, la SI proposée par les gouvernements et l'entreprise privée est un projet sociétal néolibéral qui vient en droite ligne du modèle des autoroutes de l'information des années 90 et entériné par le G8 et autres OMC. Il a surtout permis aux représentants de la Société civile de mener une réflexion collective et de prendre leurs marques sur ces enjeux de la SI.
Très certainement une influence indirecte : certains gouvernements ont pu évoluer sur certaines questions après le contact avec les représentants de leur propre société civile; des débats en cours ou qui se profilent dans d'autres instances plus décisionnelles ont ainsi "bénéficié" des débats et des positions du SMSI (diversité culturelle,propriété intellectuelle, gouvernance d'internet, logiciel libre, TIC et développement)

4/ Quel regard portez vous sur les mouvements de al société civile impliqués dans la première phase du SMSI (ex: importance de la participation, types d'acteurs, acteurs absents, niveau de conflictualité et de convergence…)

L'intéressant est que pour la première fois il y a eu plus que les "professionnels" des sommets et autres ONG spécialisées de la communication.
L'hétérogénéité de la représentation de la SC est en fait la force de ce sommet. Les acteurs les plus proactifs ont été bien sûr ceux qui avaient déjà une expérience des sommets et/ou des institutions internationales. (Les créateurs de CRIS alors en devenir, ALAI, les Broadcaster Unions, les membres de Globalcn en pièces détachées,etc.) Ces acteurs-là ont influencé directement l'organisation interne de la SC et le contenu de ses propositions. La SC dans son ensemble a su s'organiser sur une base autonome, a pu s'entendre minimalement sur une déclaration commune , a su provoquer des débats et faire valoir ses valeurs et une forme d' expertise citoyenne. Il y a eu des absents notoires du côté des journalistes et des artistes par ex.

5/ Depuis combien de temps avez-vous à titre personnel ou au nom du CMIC, été impliqué dans la plateforme CRIS?

Depuis la création de CRIS (Communication 21 dont je faisais la promotion à la rencontre Bamako 2000)

6/ Diriez-vous que le SMSI a transformé les centres d'intérêt, les priorités du CMIC et/où de CRIS (Ex : nouveaux thèmes, recentrages…)

Cela a certainement contribué à faire évoluer CRIS sur le concept même du "Droit à Communiquer".
CRIS a dû préciser certaines problématiques (en matière de propriété intellectuelle par exemple) et s'ouvrir à d'autres comme les usages et la gouvernance de l'internet.

7/ En ce qui concerne les activités de CRIS, en quoi le SMSI a pu transformer ses relations avec d'autres mouvements (Rapprochement(s) ? Le(s)quel(s) ?…)

Certainement un rapprochement et une notoriété plus grande. La création de chapitres nationaux de CRIS est significative du progrès. D'un autre côté, CRIS s'est constitué un "capital" et une expérience qui se fait et se fera ressentir de plus en plus sur d'autres fora et d'autres fronts (Forum Social Mondial par exemple).

8/ Plus précisément, comment qualifieriez-vous les relations entre CRIS et :
- Le mouvement du logiciel libre ?
Ils sont dans la même mouvance et pourraient facilement se connecter mais les relations sont, à ma connaissance, presque nulles.

- Les mouvements des droits de l'homme ?
La réconciliation avec « Article 19 » est un pas en avant. CRIS a su aussi faire sa marque avec le colloque organisé lors du Sommet. À cette occasion, il a su s'ouvrir et se faire accepter par les autres organisations de droits humains qui ont toujours été de manière générale très méfiantes vis à vis de ce "droit à communiquer" très dérangeant pour les défenseurs traditionnels des droits humains plutôt en faveur de protéger et promouvoir ce qu'il y a (ou ce qu'il en reste) et peu enclins à les faire évoluer (le problème est ici complexe et mériterait plus long).

E – Questions à Graciela Selaimen

Graciela Selaimen, RITS, graciela@rits.org.br

Interview réalisée le 27 Octobre 2004 en face à face.

1/ Breve presentación

Yo soy periodista, trabajo con los movimientos sociales y las ONGs. Durante los últimos 4 años, estuve directora de comunicación de RITS y editora de sus servicios de información. Ahora, trabajo como consultora para RITS y otros proyectos en el campo de las TICs para el desarrollo social.

2/ Cual fue su participación en la cumbre mundial de la sociedad de la información CMSI ?

estuve involucrada en los prepcoms 2 y 3 y la cumbre misma de diciembre 2003, y también he participado en el primer prepcom de Tunis de la secunda fase.

RITS realizo una publicación después de la primera fase de la cumbre, incluyendo la declaración oficial, la declaración de la sociedad civil, y varios papeles de actores de RITS o de otras ONGs de LAC (america latina y el caribe)

3/ Cual es tu relación con CRIS ?

Estuve participando en la formación de la plataforma CRIS en Londres en 2001, como representante de RITS. RITS ha sido invitado por Bruce Girard, a través de Carlos Alfonso, director de RITS.

Después, tuvimos una entrevista con Seán Ó Siochrú, durante la preparación del forum social mundial del año 2002, y desde entonces hemos intentado preparar la campaña brasileña CRIS en relación con la cumbre.
hasta el verano del año 2004, este intento de articulacion ha sido sin excito.

Después de la CMSI la sensibilidad de las organizaciones a esos temas ha aumentado en modo fuerte.
También, el cambio de gobierno en Brasil, con gente que venia de la sociedad civil y que se han involucrado en la cubre, ha favorecido la emergencia del tema de la sociedad de la información.

Así que el tema tiene mas visibilidad ahora. Y, como RITS, hemos empezado de nuevo un trabajo de mobilisacion en 2004, junto con otras organizaciones como Intervozes, dentro del marco del proyecto de CRIS "Global Governance project".

Resulto en una reunión en agosto 2004 en Rio donde 40 organizaciones participaron. La fundación Ford nos apoyo fincialmente.

Propusimos un trabajo al rededor del lancamiento de una articulación de CRIS Brasil, no solo hacia la cumbre sino hacia las políticas nacionales de comunicación.

Decidimos trabajar con 4 ejes principales :
- la democratización de los medios de comunicación, y la posible construcción de un sistema publico de comunicación en Brasil
- la diversidad cultural
- la Propriedad Intelectual y los derechos de autores
- la appropriacion social des las TICS (brecha digital…)

Acabamos de lanzar el web site www.crsibrasil.org.br, donde están colgados contenidos respecto a la campaña internacional CRIS y la CMSI.

CRIS Brasil tiene su identidad propia y fuerte.

4/ Piensas que la cumbre a favorecido una convergencia de los movimientos ?

Al nivel nacional, el efecto no ha sido directo, inmediato. Es solo durante este año que empezamos a ver el efecto.

Al nivel internacional, para los que pudieron participar directamente el el proceso, ha sido muy bonito. por ejemplo, RITS ha podido utilizar esta oportunidad para dar mas fuerza los vínculos con APC, cuya cual es miemebro desde hace años.

5/ Porque han elegido desarrollar la campana de los derechos de la comunicación en Brasil ?

Nuestra prioridad es luchar contra la concentración de medios de comunicación, hoy día no hay ningún acceso a la producción de contenidos para los ciudadanos. No es solo un problema de internet sino de media en general : los políticos son los dueños de los medias.

El trabajos en los medias comunitarios es muy difícil. La comunicación no es vista como un tema prioritario por los actores de la sociedad civil, como un objetivo político incluido por el mismo movimiento social.

6/ Cuales son las relaciones entre CRIS Brasil y el movimiento del software libre ?

CRIS Brasil participa el el proyecto "software libre de Brasil". Consideramos que hay une vinculo directo entre el derecho a la comunicación y la libertad del conocimiento.

EN Diciembre 2003, el gobierno brasileño intervengo mas en la cumbre a través el instituto de tecnología de la información del ministerio de la casa civil del gobierno. Esta persona, Sergio Amadeo, viene de los telecentros y tuvo una participación fuerte en la delegación para incluir el tema del Software libre dentro de la cumbre.

7/ Cuales son las relaciones entre CRIS Brasil y los movimientos alter mundialistas.

las relaciones son muy buenas a través del ABONG, de Intereds (articulación de redes sociales), de las organizaciones de mujeres negras, de la campana por el derecho a la educación... : todos están en el FSM y también en CRIS Brasil.

8/ Cual seria tu definición de derechos de la comunicación

Derecho a expresar su voz, sus valores, como propietario de medios de comunicación, actuar sobre el direccionamiento de los medios, que pueden interferir el los procesos políticos y económicos, sociales de producción.

9/ **Como consideras la época de creación del concepto de derecho a comunicar (Mac bride etc...)** ?

Es definitivamente una otra época.
Los movimientos de derechos humanos que dicen que el derecho a comunicar nos va a empujar por atras, se equivocan completamente.
Lo que no hemos conseguido en los años 70 no justifica que la comunicación no sea considerada como un derecho del ser humano, y no únicamente como un proceso de relaciones sociales.
Necesitamos reevaluar el derecho a la libertad de expresión en un sentido mucho mas amplio.

F – Questions à Georg F. Grave

Georg C. F. Greve <greve@fsfeurope.org>
Free Software Foundation Europe (http://fsfeurope.org)

1/ A brief presentation of your self

Having finished his Physics studies at the University of Hamburg with an interdisciplinary diploma thesis with computer science in nanotechnology, Georg Greve comes from a traditional scientific background. With a software development experience of more than 15 years, he is author of several Free Software programs like the GNU Xlogmaster, which brought him to the GNU Project. In addition to writing Free Software, he also writes about it as the author of the Brave GNU World, a monthly column about Free Software that is published for over five years in up to ten languages on the web and printed in multiple magazines around the world. Since early 2001, the main occupation of Mr. Greve is as president of the Free Software Foundation Europe (FSF Europe), which is taking care of all aspects of Free Software in Europe. In the scope of this work, Georg Greve not only had intensive contact with the European Commission, but also participated in political workshops such as the "Commission on Intellectual Property Rights" or participated in the first phase of the UN World Summit on the Information Society (WSIS) as part of the German governmental delegation on behalf of the WSIS coordination circle of the German civil societies.

More info at http://gnuhh.org/work/

2/ What are the reasons of your involvement in the WSIS?

Although the political documents and work on the United Nations level are often quite abstract, it does have significant impact on the European and national levels a few years later -- both positively and negatively.
Als, many Free Software people would summarize their engagement abstractly as "working for human rights in an information society" or something along these lines. So getting involved in the World Summit on the Information Society seemed logical.

3/ What is your impression about the civil society movements which most got involved in the first phase of WSIS ? (E.g. importance of participation, kind of actors, missing actors, level of conflictuality or convergence...)

Most of the actors were of the traditional social movement/UN conference crowd -- which was both helpful and difficult for us.
Their experience with such conferences was definitely a big plus. We would probably not have known how to go about much of what happened.

At the same time there was a culture shock in terms of lack of awareness for the digital issues. Most of them were using Windows and had little to no understanding of the questions that arise within a digitized society.
In particular understanding the silent regulatory power of digital technologies is something that we sought to spread to other Civil Societies during the summit.

4/ Did you know the platform CRIS before the summit ? How did you start to interact with this movement ?

No, not before.
We have some occasional discussions, but little formal interaction; also since it seems that CRIS is very much oriented towards traditional media in the way it is organised and in the questions raised as well as in the way it raises these questions.

5/ Do you think CRIS is sensitive to the free software issues ?

I know that CRIS is by now aware that something called Free Software exists and is important. How sensitive they are, I cannot tell.

According to your perception, for how long have they been concerned with this issues ?

My perception could be flawed, but the impression was that it was added to the campaign during the WSIS process, it seems somewhat "glued on" at a later point.

6/ Would you say that WSIS has facilitated the relationships between the Free Software movement and the communication rights movement ?

Yes. The WSIS had an incredible value in terms of facilitating Civil Society networking and interaction -- this may have been the most important and substantial outcome, in fact.

7/ Would you say that WSIS has encouraged convergence between the Free Software movement and other movements ? If so, which ones ?

The Free Software movement is peculiar and different from other social movements as far as I can tell at the moment. I don't think that there is convergence, but connection. Although of course having become aware of Free Software some of the players involved seem to try to instrument Free Software for their own political goals.

The connections seem strongest with those involved in human rights, communication rights, privacy and development at the moment.

Remerciements

À l'équipe d'Innovations Ascendantes, en particulier Dominique Cardon et Christophe Aguiton qui m'ont permis de prendre le temps du recul pour écrire cette étude

À Alain Ambrosi, Sally Burch, Seán Ó Siochrú, Claudia Padovani, Graciela Selaimen, Georg G. grave, qui ont bien voulu répondre à mes questions et avec lesquels j'ai plaisir à militer

À Pietro Sicuro qui m'a donné les moyens de participer au processus du SMSI

À Hervé Le Crosnier pour son regard d'éditeur exigeant et sa patience à mes impatiences,

Enfin et surtout à Véronique Kleck, ma complice qui, en me donnant la chance de m'engager dans Vecam, a ouvert des horizons à ma curiosité et donné du sens à ma militance.